

MÉZIÈRES MARESAUCHEUX

JANVIER 2013

N° 36



Gedia

Fournisseur Gaz Naturel

Vous informe

Gedia vous **aide**
à réaliser des **économies** d'énergies !

Vous souhaitez installer une **chaudière basse température**
ou une **chaudière à condensation**.

Gedia vous aide financièrement*
pour le changement de votre système de chauffage.

Contactez-nous au **02 37 65 00 00** (coût d'un appel local)
ou consultez notre site internet **www.gedia-dreux.com**
pour de plus amples renseignements.

Gedia SEML
7 rue des Fontaines - 28109 DREUX Cedex
Tél. 02 37 65 00 00
www.gedia-dreux.com

* Offre soumise à conditions et après étude du dossier.

L'énergie est notre avenir, économisons-là !



**ISOLATION EXTERIEURE
ISOLATION DES COMBLES
RAVALEMENT**



SI VOUS AVEZ DES PROJETS DE TRAVAUX
N'HESITEZ PAS A NOUS JOINDRE AU

02.37.82.92.28.



PICHOT ISOLATION

**DES HOMMES DE METIER SPECIALISTES
DE L'ISOLATION DEPUIS 1982**



ENTREPRISE PICHOT ISOLATION – LIEUDIT MOREAULIEU - 28170 TREMBLAY LES VILLAGES

➤➤ Sommaire

<i>Le Conseil Municipal</i>	3
<i>Le Mot du Maire</i>	5
<i>Etat Civil</i>	7
<i>Budget Finances</i>	8-11
<i>Bâtiments Communaux</i>	12
<i>Informations Urbanisme</i>	13
<i>Voirie</i>	14
<i>Sécurité Routière</i>	15
<i>Environnement Espaces Verts</i>	16
<i>Assainissement</i>	17
<i>SYROM</i>	19-21
<i>Protégez votre domicile</i>	22-23
<i>Infos Municipales</i>	24-26
<i>A propos de l'Eure</i>	27
<i>Transports Publics</i>	29
<i>Calendrier des Manifestations</i>	30-31
<i>Et si le pain manquait...</i>	32
<i>Animations Communales</i>	33-43
<i>Plan de situation</i>	40-41
<i>Les Écoles</i>	44-46
<i>Vie Associative et Sportive</i>	51-89
Association Musicale pour la Région Drouaise	47
Amicale des Parents d'Élèves	48-51
Association Sportive et Culturelle	52-53
Au Coin du Livre Bibliothèque	55
Centre Nautique du pays Drouais	56-57
Société de Chasse	58
Société de Pêche « SCI la Noë Robert »	59
Étoile de Marsauceux Football	60-62
Paroisse catholique	63
Loisirs Troisième Âge	64-65
Patrimoine Marsauceux Mézières	66-68
Tennis club	69
Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsauceux	71
Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique	72-73
<i>Formalités Administratives - Si vous avez besoin</i>	74-75
<i>Annonces</i>	76-77
<i>Téléphones - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES</i>	78-79

BULLETIN MUNICIPAL DE MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

N° 36 - Janvier 2013

- Comité de rédaction :
Catherine BIANQUIS
Francine FLEURY
Benoit LUSURIER
et toute l'équipe municipale
- Photos : Mairie & Associations
- Impression : Imprimerie POUTRET



Jean-Luc HUDEBINE
Maire



Jean-Claude GOYER
1^{er} Adjoint



Philippe POMMEREAU
2^e Adjoint



Eric PAPIN
3^e Adjoint



Benoit LUSURIER
4^e Adjoint



Joël AUGER
Conseiller



Catherine BIANQUIS
Conseillère



Muriel BRANDT
Conseillère



Catherine DUTHIL
Conseillère



Francine FLEURY
Conseillère



Christian GOUJEON
Conseiller



Charles HENRY
Conseiller



Pascale JUBERT
Conseillère



Jean-Claude MAISIER
Conseiller

Personnel communal



Sandrine MAINGARD
Secrétaire



Fazia FEILLET
Secrétaire & Agent Postal



Thierry PATRIARCHE
Garde-champêtre - Chef



Franck PATRIARCHE
Employé communal

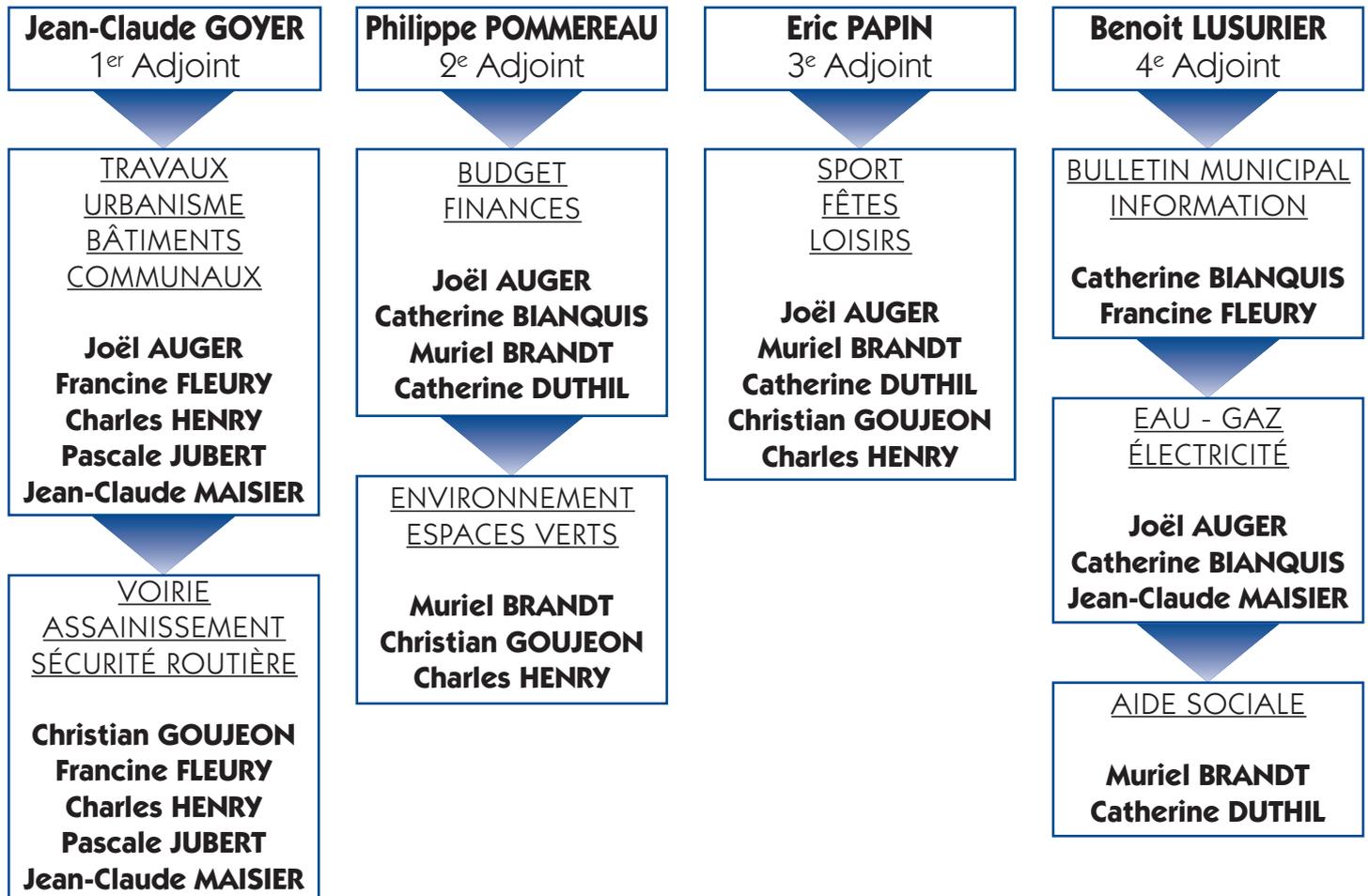
I.C.S



**INSTALLATION - DÉPANNAGE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE - CARRELAGE**

06 66 33 88 40 - entrepriseics@dbmail.com

ORGANIGRAMME DES DIVERSES COMMISSIONS



Syndicats Intercommunaux

- | | | |
|--|---|---|
| <p>1 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PLAN D'EAU DE MEZIERES ECLUZELLES (SIPEME)
Délégués Communauté de communes
Titulaire : HUDEBINE Jean-Luc
Suppléante : JUBERT Pascale</p> <p>2 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS D'ELEVES DREUX (SITED)
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléante : DUTHIL Catherine</p> <p>3 - SYNDICAT DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (SYROM)
Titulaire : POMMEREAU Philippe
Suppléante : BRANDT Muriel</p> <p>4 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE MEZIERES / OUERRE / CHARPONT / ECLUZELLES (SIRP)
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
DUTHIL Catherine
AUGER Joël</p> | <p>DELEGUE PARENT D'ELEVES
AUGER Joël</p> <p>5 - SYNDICAT DU COURS MOYEN DE L'EURE (SICME)
Titulaires : GOYER Jean-Claude
FLEURY Francine</p> <p>6 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANTON D'ANET (SICA)
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléante : FLEURY Francine</p> <p>7 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE LA REGION DE PROUAIS / ROSAY (SIEPRO)
Titulaire : LUSURIER Benoit
Suppléant : AUGER Joël</p> <p>8 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE L'EURE (SIAVEURE)
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
GOYER Jean-Claude
MAISIER Jean-Claude</p> | <p>9 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION DROUAISE (SIPAD)
Titulaire : POMMEREAU Philippe
Suppléante : JUBERT Pascale</p> <p>DELEGUE ASSOCIATION GRACE
HUDEBINE Jean-Luc</p> <p>DELEGUES CONSEILLER DÉFENSE
Titulaires : GOYER Jean-Claude
Suppléant : GOUJEON Christian</p> <p>DELEGUE ASC
PAPIN Eric</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES
Titulaires : HUDEBINE Jean-Luc
GOYER Jean-Claude
Suppléants : POMMEREAU Philippe
BIANQUIS Catherine</p> |
|--|---|---|



*Boulangerie
– Pâtisserie*

J.-P. Lauvernier

*2, rue du Centre
28500 Marsauceux
Tél. 02.37.43.71.13*



Vente de produits frais toute l'année

*Volailles - Oeufs - Fruits - Légumes de plein champ
Plantes à massif - Cidre - Jus de pommes - Confitures maison*

**Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30**

28 MARSAUCEUX - 02 37 43 71 18
Fax: 02 37 43 76 17 - E-mail: ferme.benoist@wanadoo.fr



Patrick UDÉ

Portable: 06 80 05 13 91

E-mail: patrick.ude@orange.fr

GROUPES ÉLECTROGÈNES

1, rue des Mairies - MARSAUCEUX - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS

Tél.: 02 37 43 44 45 - Fax: 02 37 43 42 41

E-mail: ud-energie@wanadoo.fr - Site: udenergie.fr

Au seuil de l'année 2013, je suis une nouvelle fois heureux de vous présenter ce bulletin municipal, qui est avant tout un outil d'informations sur notre vie communale et associative.

C'est aussi pour toute l'Equipe municipale l'occasion de vous adresser tous nos vœux pour que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, et réussite dans tous vos projets.

Comme chaque année, ce bulletin consacre une large part à l'actualité de nos associations locales qui sont nombreuses, variées et dynamiques. Ce sont des atouts et des éléments importants pour permettre qu'il fasse bon vivre dans notre village.

A ce sujet, comme vous le savez déjà, la bibliothèque « au coin du livre » va d'ici fin 2013 déménager dans des nouveaux locaux mieux adaptés à leur activité et sera en collaboration étroite avec la bibliothèque départementale. Pour faire fonctionner cette nouvelle « bibliothèque », il va falloir étoffer l'équipe actuelle. Si vous avez quelques heures à consacrer à cette nouvelle structure, je ne peux que vous encourager à rejoindre l'équipe actuelle. N'hésitez pas, vous serez les bienvenus !

L'année 2012 qui vient de s'achever a apporté pour chacun d'entre nous son lot de bonnes surprises mais parfois aussi de moments difficiles. Il en a été de même pour l'Equipe municipale qui a eu à gérer des imprévus de tout ordre tout en restant fidèle à ses projets. Les Adjointes vous parlent largement de leurs actions ou des travaux communaux dans leurs différents articles.

Je m'attarderai donc davantage sur l'année qui arrive :

Le projet autoroutier RN154/RN12 : c'est avec stupeur que nous avons appris à l'automne 2012 qu'une option de passage de ce projet impactait directement notre commune et la vallée de l'Eure. Nous avons été nombreux à nous mobiliser pour dire notre refus catégorique à ce passage autoroutier dans des zones urbanisées de notre commune et dans notre environnement protégé. Depuis cette annonce, les différentes communes concernées, le Conseil Général, le Pays Drouais, notre député ont clairement pris position contre cette option. A l'heure où j'écris, Monsieur le Préfet de région n'a pas encore communiqué sa décision. Espérons qu'elle nous sera favorable et dans cette attente, restons tous mobilisés. Je sais pouvoir compter sur vous tous.

Vous n'êtes pas sans savoir, les journaux en ayant largement fait part, que l'Etat, depuis déjà quelques années, a lancé une réforme des Collectivités territoriales visant, entre autres, à encourager le regroupement de Communautés de Communes. Dans ce cadre et à l'initiative du SIPAD (Pays Drouais), six Communautés de Communes ont décidé de se regrouper. Il s'agit des Com. Com. de Val d'Eure et Vesgre, du Thimerais, les Villages du Drouais, Val

d'Avre, Le Plateau de Brézolles et Dreux Agglo auxquelles s'ajoute la commune d'Ormoy. Monsieur le Préfet a signé le 3 décembre 2012 l'Arrêté de périmètre de cette future intercommunalité et chaque commune a trois mois pour donner son avis par délibération. En ce qui nous concerne, le Conseil municipal se déterminera fin Février 2013, mais d'ores et déjà la création de cette future agglomération de 109466 habitants semble acquise ! A nous d'y trouver notre place afin de sauvegarder nos valeurs rurales tout en construisant notre avenir.

Les travaux communaux :

2013 verra se poursuivre et j'espère se terminer les travaux de rénovation et d'agrandissement de notre mairie, qui ont pris, comme bon nombre de chantiers, un peu de retard.

En ce qui concerne l'assainissement, une nouvelle tranche est programmée par le SIAVEURE. Cette tranche concerne une partie de Marsauceux et la liaison rue des écoles – rue de Bécheret en passant par la rue de l'Avenir. Vous serez bien évidemment informés dès que ces grands travaux se préciseront.

L'acquisition du hangar près de la salle Louis Pommereau devrait être réalisée cette année, les propriétaires actuels ayant enfin donné leur accord pour cette transaction.

Le début de l'année 2013 va être pour notre Commune la période du recensement de la population. Celui ci sera effectué par la précédente et l'actuelle secrétaire de mairie. Le recensement est une obligation nationale. Faites leur bon accueil.

Bien sûr, de nombreux travaux d'entretien de notre patrimoine communal auront lieu, vous en serez informés par les feuilles trimestrielles, dans les comptes rendus des conseils municipaux affichés et bien sûr n'hésitez pas à interroger vos élus !

En cette fin d'année, je veux remercier tout le personnel communal pour le travail accompli et renouvelle la bienvenue à notre nouvelle secrétaire de mairie Sandrine Maingard. Je remercie la Commission communication qui a tout mis en œuvre pour que ce bulletin soit agréable à lire ainsi que tous les annonceurs qui participent au financement de cette réalisation. Pensez à eux lors de vos futurs achats ou travaux.

Grand merci aussi à mes collègues du Conseil municipal pour tout leur travail, pas toujours gratifiant mais toujours passionnant.

J'ai à ce moment une pensée pour les personnes de notre Commune qui souffrent de maladie, de solitude, de problèmes dans leur vie privée ou professionnelle.

Que 2013 soit pour tous une année de bonheur et d'épanouissement au contact des autres.

Jean Luc HUDEBINE

ERGB

SOURDRIL / CHEVALIER

ÉTUDE ET RÉALISATION GÉNÉRALES EN BOIS

9, place Saint-Martin - 28500 Mézières-en-Drouais
Tél. : 02 37 62 04 10 - Fax : 02 32 67 07 64 - Port. : 06 07 88 00 80 - Mail : ergb28@aol.com



Véranda alu -
Abris de piscine

ALKEA

Concessionnaire



Menuiserie pvc-alu



4 impasse des mares 28500 Ste Gemme Moronval - Tél : 02.37.55.19.49 alkea@sfr.fr



GARAGE de la ROCADE

R. GAUTHIER
MECANIQUE TOLERIE PEINTURE
TOUTES MARQUES
STATION LAVAGE

Route de Nogent-le-Roi
28500 STE GEMME MORONVAL

☎ 02 37 46 20 65

Fax 02 37 42 61 78

rene.gauthier.dreux04@reseau.renault.fr



Dépannage ☎ **02 37 46 04 16**

CENTRELEC

Sébastien MAURY

Artisan électricien

Electricité générale :

- ➔ Neuf et rénovation, remise aux normes
- ➔ Chauffage électrique, gestionnaire d'énergie, ventilation (VMC simple et double flux)
- ➔ Motorisation de portail, porte de garage et volets roulants
- ➔ Courants faibles, réseaux informatiques, alarme
- ➔ Contrôle d'accès, portier et interphone audio et vidéo
- ➔ Domotique et automatisme du bâtiment
- ➔ Energies renouvelables : Installation panneaux photovoltaïques



☎ 02 37 43 79 55 - ☎ 06 13 80 28 99

3, rue des Ecoles - 28500 Marsauceux – E-mail : centrelec28@wanadoo.fr

➤➤ *État civil*



Nous souhaitons la bienvenue à :

- LE GOFFE Léane, née le 30 janvier, 33 Grande Rue « Mézières »
- TRÉBEL Ruben, né le 23 février, 39 rue de Bécheret « Mézières »
- ALEMANT BARIL Loan, né le 13 avril, 17 rue de Bécheret « Mézières »
- CAMACHO Fabio, né le 12 mai, 18 rue des Ecoles « Marsaudeau »
- TOPALLI Sarah et Inès, nées le 7 juillet, 8 bis rue de la Badonnerie « Marsaudeau »
- POIRIER Alice et Juliette, nées le 27 juillet, 15 rue de la Tour « Marsaudeau »
- HUGUENY ESPAÑA Mathilde, née le 31 août, 8 rue de la Badonnerie « Marsaudeau »
- DUBOS Kentin, né le 4 septembre, 7 rue de l'Arsenal « Marsaudeau »
- BROUSTE Maxens, né le 18 septembre, 21 rue de la Libération « Marsaudeau »
- NICOU Salomé, née le 19 octobre, 6 rue du Hez « Marsaudeau »
- PROSEC Léo, né le 30 octobre, 15 rue des Etangs « Mézières »
- LARIVIÈRE Valentine, née le 2 décembre, 1 rue du Centre « Marsaudeau »



Se sont unis :

- BARREIRA David et DIOGO BERNARDO Sonia, le samedi 28 avril.
- TANGUY Yoann et LE BOZEC Nadège, le Samedi 25 août.
- GUYOT Pascal et BEGUE Gwénaëlle, le Samedi 8 septembre.
- POTIER Frédéric et GAUTHIER Laetitia, le Samedi 15 septembre.

Nous ont quittés :

- BÉGUET Marguerite, décédée le 4 janvier, 38 rue du Mesnil « Marsaudeau »
- LECOMTE Juliette veuve DELAUNAY, décédée le 12 février, 6 rue des Etangs « Mézières »
- SADLO Maria veuve JOFFRE, décédée le 13 février, "Les Eaux Vives" « Dreux » (anciennement domiciliée) 5, rue de Bécheret « Mézières »
- MAHEU Lucette, veuve LECLAIRE, décédée le 27 mars, 15 rue de la Libération « Marsaudeau »
- BOUQUET Jean-Baptiste, décédé le 4 avril, 27 rue de Bécheret « Mézières »
- PATRIARCHE Jean, décédé le 22 avril, 1 rue de Bécheret « Mézières »
- GAILLARD Yvonne, née GUILLE, décédée le 2 mai, 39 rue des Ecoles « Marsaudeau »
- HAUTIN Max, décédé le 27 juin, 13 Grande Rue « Marsaudeau »
- FLICHER Alain, décédé le 20 Juillet, 19 rue des Ecoles « Marsaudeau »
- RUELLO Marie veuve BAILLEAU, décédée le 4 août, 37 rue de Bécheret « Mézières »
- LEMOINE Annette, décédée le 15 août, 34 Grande rue « Mézières »
- CHEVREL Lucien, décédé le 22 octobre, 6 rue de la Mairie « Mézières »



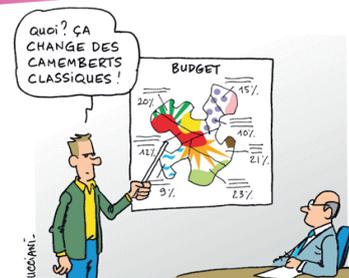
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS

8, rue Lemoult - B.P. 70007 - 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAI
Tél. 02 37 51 69 75 - Télécopie 02 37 51 81 14 - E-mail: etpmusci@orange.fr

**TERRASSEMENT - VOIRIE - SOLS INDUSTRIELS ET SPORTIFS - ASSAINISSEMENTS URBAINS ET AGRICOLES
ADDUCTION D'EAU - BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - ENROBÉS - TRAVAUX POUR PARTICULIERS**

BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL

Le Budget communal principal 2012 a été établi à la lumière des résultats de l'année 2011, qui s'établissent comme suit :



RESULTATS 2011

FONCTIONNEMENT

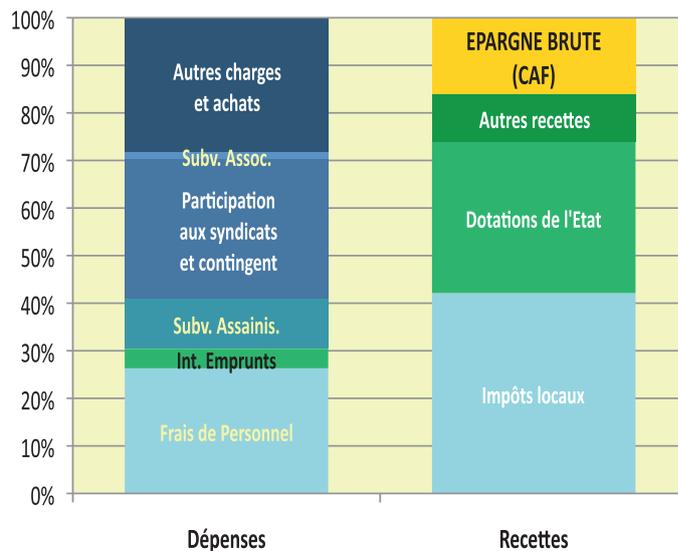
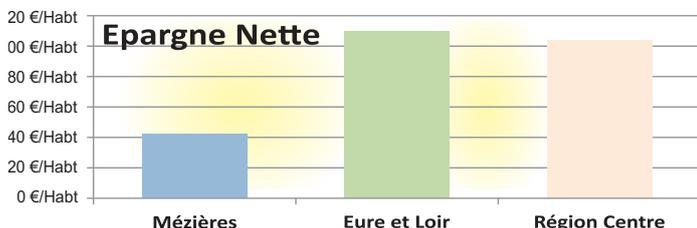
Dépenses	Recettes
Frais de Personnel : 135 702 €	Fiscalité directe locale : 320 026 €
Intérêts des emprunts : 21 184 €	Dotations de l'état : 241 843 €
Subvention d'équilibre Budget Assainissement : 54 791 €	Autres recettes : 76 083 €
Participations aux syndicats et contingents (SDIS) : 150 942 €	
Subventions associations : 7 445 €	
Autres charges et achats : 145 991 €	
Capacité d'autofinancement ou Epargne Brute 2011	121 897 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Immo. incorporelles (frais d'études et insertion) : 3 369 €	Excédent de fonctionnement capitalisé : 156 465 €
Remboursement de la Dette : 75 878 €	TLE et FCTVA : 39 915 €
Mairie (Travaux et Maîtrise d'œuvre) : 12 745 €	Subventions d'équipements : 38 807 €
Autres travaux et dépenses d'équipements : 59 422 €	Amortissements : 6 591 €
	Autres recettes (cautions et cessions) : 450 €
Excédent d'Investissement 2011	90 814 €

Capacité d'autofinancement ou Epargne Nette 2011 : 46 019 €

L'**Epargne nette** (Epargne Brute – Rembt Dette sur Investissement), dégagée sur l'année 2011, ramenée à l'habitant, est en deçà des moyennes constatées dans des communes de même catégorie du Département et de la Région Centre :



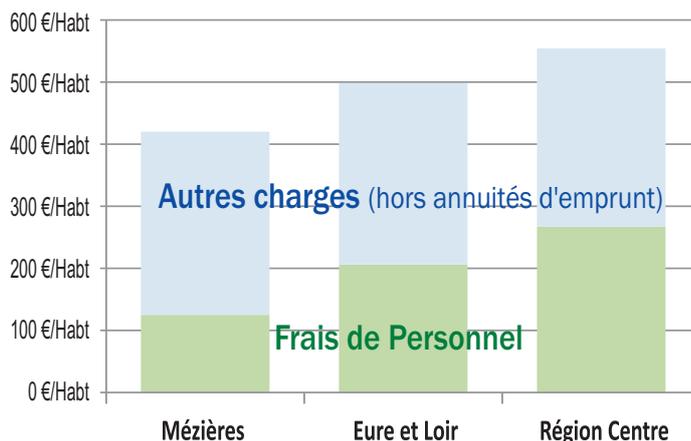
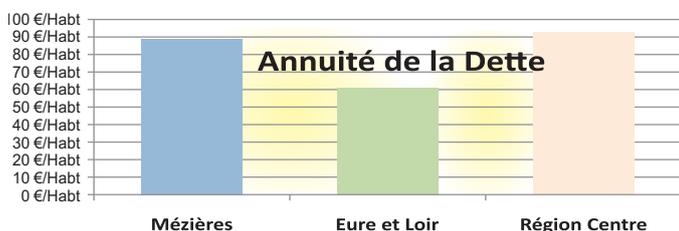
Toutefois, l'épargne capitalisée des années antérieures a permis d'envisager sereinement les travaux de réhabilitation de mairie, avec un recours limité à l'Emprunt.

La **Dette communale** reste relativement importante, mais raisonnable et supportable. Le taux d'endettement, qui se calcule par le rapport entre la charge de la dette et les recettes réelles de fonctionnement, s'explique par des **charges de Personnel faibles** en comparaison de communes de même catégorie dans le département ou en Région Centre (Cf. histogramme ci-dessous).

Un **taux d'endettement fort**

Mézières	Eure et Loir	Région Centre
15,2 %	8,6 %	11,6 %

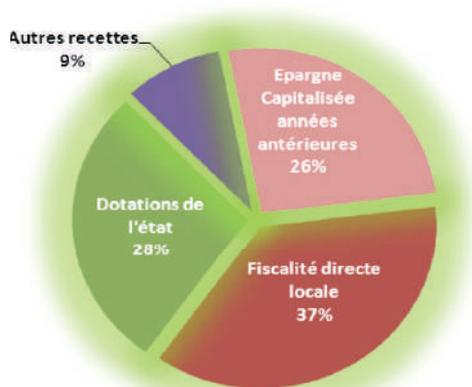
Mais une **annuité d'endettement normale**



Budget 2012

Le budget 2012 a été construit, en veillant à maîtriser les dépenses de fonctionnement. La section d'investissement est centrée sur les travaux de réhabilitation de la mairie.

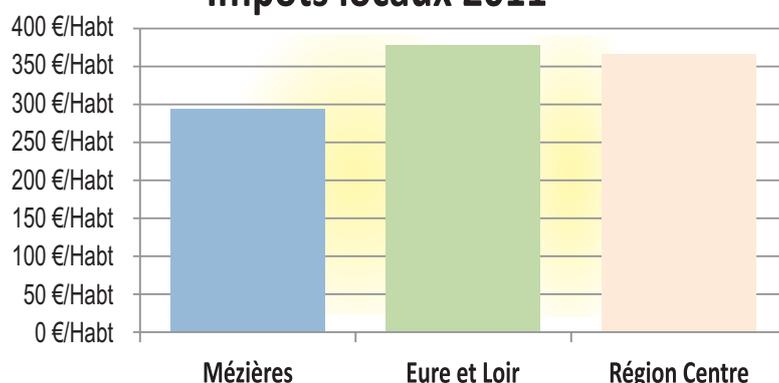
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Frais de Personnel	147 425 €	Fiscalité directe locale	325 975 €	Immo. incorporelles (frais d'études et insertion)	2 109 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	41 916 €
Intérêts des emprunts	18 869 €	Dotations de l'état	247 857 €	Remboursement de la Dette	79 291 €	TLE et FCTVA	18 635 €
Subvention d'équilibre Budget Assainissement	50 986 €	Autres recettes	80 989 €	Mairie (Travaux et Maitrise d'œuvre)	588 779 €	Subventions d'équipements	260 235 €
Participations aux syndicats et contingents (SDIS)	162 014 €			Autres travaux et dépenses d'équipements	181 554 €	Amortissements	6 194 €
Subventions associations	9 000 €					Autres recettes (cautions et cessions)	1 250 €
Autres charges et achats	198 901 €	Epargne Capitalisée années antérieures	231 332 €	Reportes déficits antérieurs	53 605 €	Emprunt	300 000 €
Dépenses imprévues	21 850 €					Autofinancement de la section d'investissement	277 108 €
Autofinancement Investissement	277 108 €						
Total Dépenses	886 153 €	Total Recettes	886 153 €	Total Dépenses	905 338 €	Total Recettes	905 338 €



Les recettes de fonctionnement sont constituées à hauteur de 37% par les impôts locaux (Fiscalité directe locale).

Sur notre commune le montant par habitant des impôts locaux est inférieur à celui constaté dans des communes de même catégorie du Département ou de la Région Centre.

Impôts locaux 2011



En 2012, les taux d'imposition ont été maintenus :

Taxe d'Habitation :	19,99%
Foncier Bâti :	20,19%
Foncier non bâti :	37,82%
Contrib. Fonc. des Entreprises :	18,48%

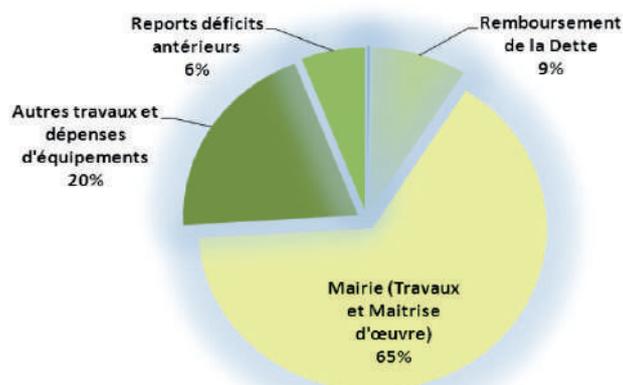
L'augmentation du nombre de contribuables et la revalorisation par les services fiscaux de l'Etat des bases foncières a néanmoins permis, en 2012, un accroissement de la recette de la fiscalité directe locale (impôts) de près de 2%.

Le budget 2013, sera étudié de manière à maintenir ou accroître notre capacité d'autofinancement, en limitant les dépenses de fonctionnement et en maîtrisant la pression fiscale, qui reste toutefois inférieure aux moyennes départementales ou régionales.

De la même manière, dans les trois ou quatre années à venir, il sera nécessaire de limiter les investissements. Entre 2013 et 2018, trois emprunts représentant près du tiers de notre dette, doivent s'achever.

En 2012, les dépenses liées à la réhabilitation de la mairie (étude, maîtrise d'œuvre) couvrent 65% des dépenses totales d'investissement.

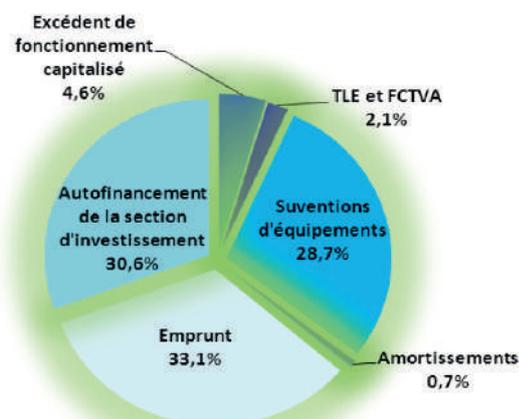
La totalité des dépenses n'aura pas été engagée sur cet exercice 2012 et sera reportée sur le budget 2013.



Le budget d'investissement 2012 est majoritairement couvert, à parts presque égales, par l'Emprunt, l'Autofinancement et les subventions d'équipement.

En 2012, de nombreux petits travaux ont été réalisés. Parmi les plus importants :

- ▶ **Plantation d'une haie vive et de tilleuls**, le long du fossé, Grande Rue à Mézières ;
- ▶ **Aménagement paysager de l'entrée de Marsauceux, à la pointe de la rue de la Libération**, avec mise en place de plantes et gabions ;
- ▶ **Extension du parking, à la Salle Louis-Pommereau ;**
- ▶ **Divers travaux de réfection à la Salle Louis-Pommereau** (Toiture, éclairage sécurité, fenêtres et blocs fenêtres, robinetteries, remise aux normes incendie, ...)
- ▶ **Réparation de l'éclairage vandalisé, à proximité de la Salle Louis-Pommereau**
- ▶ **Divers travaux de réfection de la voirie et des trottoirs ;**



Le Budget communal comprend également **deux budgets annexes**, pour l'Eau et l'Assainissement :

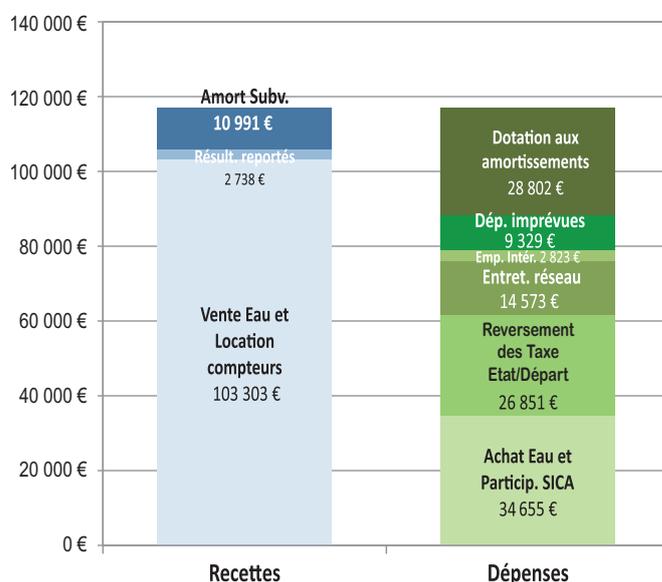
BUDGET ANNEXE DE L'EAU

En 2012, le Budget annexe de l'Eau s'établit comme suit :

Budget d'exploitation (Fonctionnement)

La commune de Mézières-en-Drouais achète l'eau potable au syndicat intercommunal d'Anet (SICA) et la distribue à chaque usager. Cette distribution est assurée, pour le moment, en régie municipale, dont le **budget d'exploitation 2012**, qui **s'équilibre à la somme de 117 032 €**, vous est présenté ci-contre.

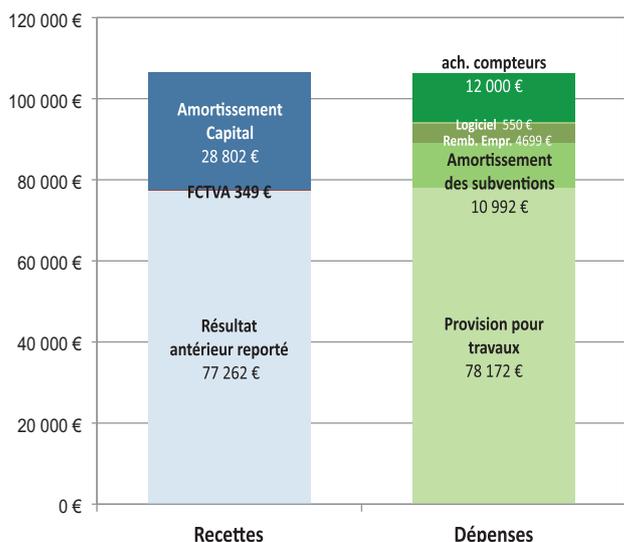
Le montant de la vente d'eau représente près de 90% des recettes d'exploitation. Il inclut les taxes perçues par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et par le FSIREP (Fonds départemental de Solidarité à l'Interconnexion des réseaux d'eau potable).



Ce budget ne permet pas de dégager d'épargne pour l'autofinancement des travaux de renforcement du réseau de distribution, de remplacement des conduites en plomb et le changement des compteurs. En 2011, nous avons dû octroyer une subvention d'équilibre sur le Budget principal de près de 9700 €. Le budget 2013 sera également difficile à équilibrer, sans avoir recours au Budget communal principal.

C'est pourquoi, pour l'année 2013, le prix de l'eau sera portée à **1,27 € / m³** (hors taxes), soit une augmentation de près de 6%. A titre de comparaison, les scénarii établis par le SICA, qui pourrait reprendre la compétence « distribution de l'eau » sur l'ensemble de son territoire, dont Mézières, aboutissent à un prix, à l'horizon 2020, compris entre 1,70 € / m³ et 1,79 € / m³, soit une augmentation moyenne comprise entre 6,2 % et 7,4%, par an.

Travaux et Budget d'investissement



Le **budget d'investissement 2012** s'équilibre à la somme de **106 413 €**. Plus d'un tiers des recettes d'investissement est constitué des provisions pour travaux non utilisées sur l'exercice précédent.

Sur le Budget 2012, le remplacement de 14 branchements plomb est programmé, rue de Mérange.

Les travaux ont été confiés à la LYONNAISE DES EAUX, pour la somme de 17 776,21 € TTC.

Le montant non utilisé viendra abonder le résultat antérieur reporté et constituera ainsi une réserve.

Une nouvelle opération devrait être prévue sur le budget 2013, notamment en complément d'une nouvelle tranche d'assainissement qui pourrait débuter en 2013.

BUDGET ASSAINISSEMENT

En 2012, le Budget annexe de l'Assainissement s'établit comme suit :

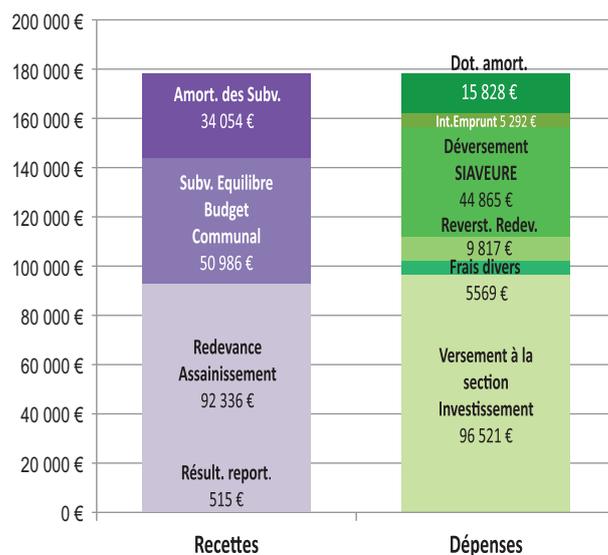
Budget d'exploitation (Fonctionnement)

Le **budget d'exploitation 2012**, s'équilibre à la somme de **177 891 €** (cf. ci-contre).

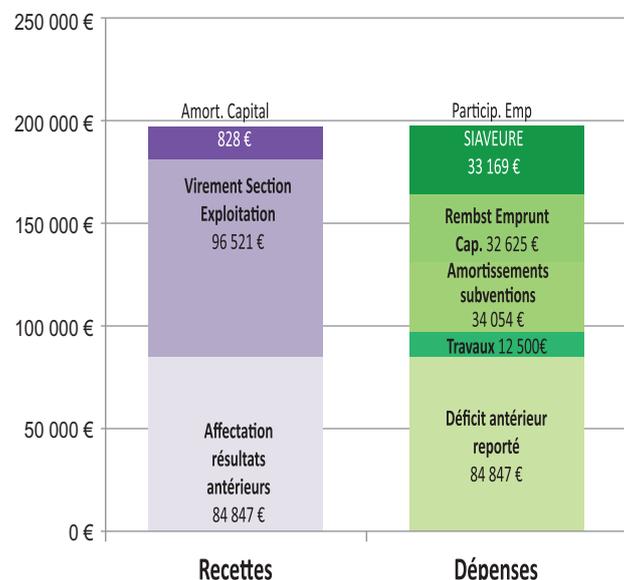
Plus de la moitié du Budget d'exploitation (54,3%) sert à équilibrer le Budget d'investissement.

Le budget annexe d'exploitation de l'assainissement présente toujours un fort endettement et **son équilibre dépend du Budget principal** (28,7 % des recettes d'exploitation).

Même si cela ne permettra pas l'équilibre du Budget d'exploitation, le prix de la Redevance assainissement sur le m³ d'eau sera porté à **2,00 € / m³** (hors taxe de modernisation des réseaux), soit une hausse de 5,26%.



Travaux et Budget d'investissement



Le **budget d'investissement 2012**, s'équilibre à la somme de **197 196 €**.

Cette année encore, la section d'investissement ne s'équilibre que grâce à un virement de la section d'exploitation, (49% des recettes d'investissement).

Un emprunt important s'achève en 2014 (annuité de 13 523,80 €, soit plus du tiers des annuités d'emprunt). Ainsi, une tranche d'assainissement est prévue pour 2013 ou 2014. Cette nouvelle tranche d'assainissement collectif concernera la rue des écoles, la Grande Rue à Marsaudeau et la rue de la Libération et pourra être étendue à d'autres voies, en fonction des résultats de l'étude technique et financière menée par le SIAVEURE.

Philippe POMMERAU

Restructuration de la mairie :

Comme vous avez pu le voir, les travaux avancent malgré un retard de 2 mois difficile à rattraper. En effet, lors des sondages du sol, divers matériaux de construction enfouis à une profondeur de 2 à 3 m ont été mis à jour. Cela impliquait une étude de renforcement des fondations du nouveau bâtiment. De plus, lors du démontage de la charpente de l'ancien bâtiment, il s'est avéré que le mur de façade construit en brique n'était pas stable. Il a donc fallu démolir et reconstruire un nouveau mur.

Sur l'ensemble de la bibliothèque, la couverture, l'isolation, l'électricité, les fenêtres et le chauffage devraient être finis pour la fin de l'année !! La chaufferie est équipée de sa chaudière neuve qui fonctionne déjà pour la mairie.

Renforcement des fondations



Pose de la charpente

Vue côté jardin



Les services techniques :

Le terrain où se trouve la carcasse du hangar, près de la salle polyvalente :

Les négociations d'achat ont abouti et la transaction devant notaire ne devrait pas tarder.

Travaux d'entretien :

Des travaux d'entretien de toiture sont prévus au Temple, à la salle Louis Pommereau et à l'abri-bus place du Sabotier.

Dégradations :

Cette année, de multiples actes de vandalisme sont à déplorer à la salle Louis Pommereau : 11 lampadaires cassés une 1^{ère} fois puis 3 autres au mois d'octobre, 3 poubelles brûlées, des tuiles cassées presque quotidiennement par des personnes qui grimpent sur le toit.

Au stade, une poubelle a été brûlée le long du mur des vestiaires : une chance que la toiture n'ait pas pris feu. 2 fenêtres de l'ancien vestiaire ont été cassées et la clôture du côté du petit stade est régulièrement démontée. Des plaintes auprès de la gendarmerie ont été déposées pour tous ces faits, des passages le soir et de nuit sont effectués régulièrement mais pour le moment sans résultat.



Poubelle brûlée au vestiaire du stade



Poubelle brûlée à la Salle Louis Pommereau

Jean-Claude GOYER

LE CERTIFICAT D'URBANISME (CU)

Certificat d'urbanisme d'information (CUa): est à déposer lorsque vous désirez obtenir des renseignements sur un terrain de la part de l'administration. Ces informations concernent les règles d'urbanisme applicables et les taxes auxquelles le terrain est assujéti.

Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub): permet de vous renseigner sur la faisabilité de votre projet en fonction de sa localisation sur le terrain. Vous recevrez après son instruction une notification de l'administration précisant si le projet est constructible ou non, en particulier au regard de son implantation et de ses réseaux existants.

RAPPEL GENERAL DES DEMARCHES A ENTREPRENDRE

Construction nouvelle de plus de 20 m² de surface de plancher ou emprise au sol	Permis de construire (PC)
Construction nouvelle de moins de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol	Déclaration préalable de travaux (DP)
Travaux sur construction existante (extension, garage accolé, véranda.....) : construction de moins de 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol	Déclaration préalable de travaux (DP) Le seuil est relevé à 40m ² sous deux conditions : le terrain doit être en zone urbaine, l'extension ne doit pas porter la construction à plus de 170m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol (emprise au sol de la surface de plancher pour des constructions non agricoles) après travaux.
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable de travaux (DP)

Attention! Nous ne parlons plus de SHOB ou de SHON mais de surface de plancher ou d'emprise au sol.

La surface de plancher: correspond à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert d'un bâtiment, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction de certains éléments.

L'emprise au sol: correspond à une projection verticale du volume d'une construction, tous débords et surplombs inclus.

Les différents formulaires peuvent être téléchargés sur différents sites Internet :

- <http://vosdroits.service-public.fr>
- <http://www2.equipement.gouv.fr/formulaires>
- <http://www.architectes.org/outils-et-documents/documents-a-telecharger>

Vous pouvez également venir en mairie retirer ces formulaires.

Les services de la mairie sont également présents pour vous apporter tous renseignements nécessaires concernant vos interrogations sur le formulaire approprié à la réalisation de vos projets, n'hésitez pas à venir vous informer.

Des explications supplémentaires, votre projet est complexe, vous avez des problèmes pour remplir certaines zones du formulaire (...): un site Internet peut vous aider: www.urbinfos.com

Pour la construction d'une clôture: une demande d'alignement est à faire auprès de la mairie qui traite le dossier si cette clôture se trouve sur une voie communale ou au département pour les routes départementales.

Les travaux doivent être conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU) consultable en mairie. Les demandes sont instruites par les services de la DDT de Chartres (Direction Départementale des Territoires) dont nous dépendons et M. le Maire signe les autorisations.

RAPPEL :

Les travaux ne doivent démarrer qu'après la délivrance du permis de construire ou de l'autorisation préalable.

Pour l'installation d'un échafaudage: sur un trottoir ou sur la chaussée, une demande est à faire à la mairie. Le délai de retour de cette demande peut être d'une quinzaine de jours. Il est interdit de mettre l'échafaudage en place sans cette autorisation. La signalisation est à la charge du demandeur. Le non respect de cette demande **entraînerait l'arrêt des travaux et le démontage de l'échafaudage.**

Depuis 3 ans, les hivers font des dégâts sur nos chaussées communales. Les périodes de froid important déforment les voies de circulation et déstabilisent le revêtement qui se faïence et se dégrade au passage des véhicules.

Des enduits bicouche sont passés sur les parties les plus dégradées.

De la neige, il en est encore tombé cette année et il n'est pas facile de circuler dans ces mauvaises conditions. Nous pouvons encore dire **merci à Michel Lauvernier** qui passe la lame à neige pour dégager au mieux les principales voies de circulation. Sans cette intervention, les sels répandus par les employés communaux n'auraient pas beaucoup d'efficacité.

Merçi aux riverains qui balaient leurs trottoirs et qui enlèvent la neige et le verglas pour permettre le passage des piétons.

Du matériel urbain a été dégradé par des accidents de la route. Heureusement aucune personne ne se trouvait à ces endroits au moment des faits.

Rue des Ecoles: une voiture est montée sur le trottoir. Elle a plié le totem d'affichage des horaires du ramassage scolaire et abîmé une poubelle et des poteaux de sécurité.

Grande rue à Mézières: un tracteur agricole a dégradé la protection pour piétons le long de l'école St Martin.



Devant la boulangerie à Mézières, une voiture a poussé la barrière de sécurité piéton, sans laisser d'adresse.

Parking de l'école de Marsaueux:

De l'essence enflammée a été déversée sur l'escalier, ce qui a endommagé les nez de marches et noirci le carrelage.

Sous l'abri-bus côté rue des Ecoles, des boîtes, vraisemblablement de colle, ont brûlé. Du côté parking école, les vitres de l'abri-bus ont été cassées.

Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie pour tous ces méfaits. Nous espérons qu'elles aboutiront pour demander réparation à ces personnes qui ne respectent rien et se moquent de la société. On ne peut pas toujours casser pour son plaisir, un jour il faut rendre des comptes.

Les employés communaux ont repeint des passages-piéton et des bandes de stops.

Le radar pédagogique:

Nous en sommes au début de sa mise en place en divers endroits de la commune. Il nous permettra de connaître le nombre de véhicules et leur vitesse par tranches horaires.



Impasse du Pressoir:

Une cave s'est effondrée ce qui a provoqué une fuite d'eau.

L'impasse est restée fermée une huitaine de jours à la circulation, le temps de remplacer la conduite d'eau et de combler cette cave avec du béton.

Jean-Claude GOYER

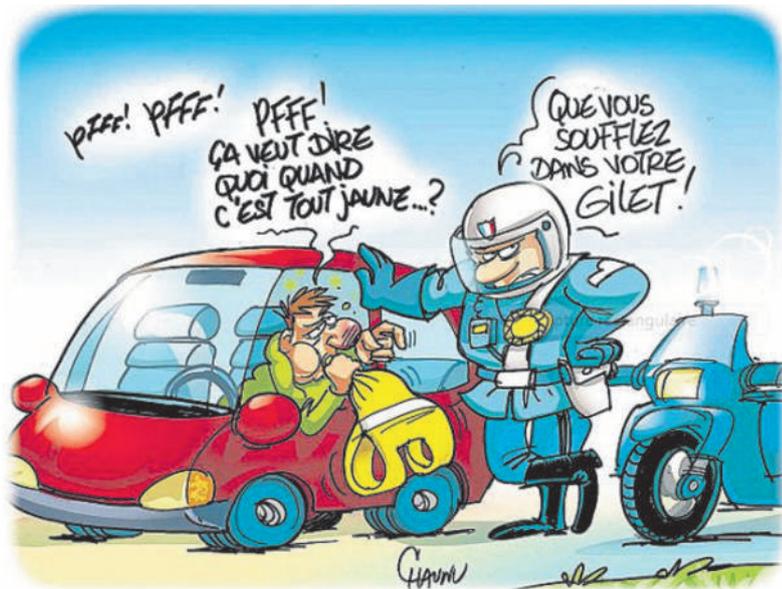
ÉTHYLOTESTS : verbalisation repoussée au 1^{er} mars 2013

En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest sera sanctionné par une amende de 11 € à partir du 1^{er} mars 2013 (et non pas à compter du 1^{er} novembre 2012 comme cela était initialement prévu). Un décret a été publié en ce sens au Journal officiel du mardi 30 octobre 2012.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout conducteur de véhicule terrestre à moteur est en effet dans l'obligation d'être en possession d'un éthylotest (cette obligation ne s'appliquant pas aux conducteurs de véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, dont la cylindrée ne dépasse pas 50 cm³). Cet éthylotest doit respecter certaines conditions de validité : date de péremption et marque de certification ou de conformité notamment. Il peut être chimique ou électronique. L'éthylotest donne un indice de la présence d'alcool dans l'air expiré. Il est interdit de conduire en cas de concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieure à 0,25 milligrammes par litre.

Il est interdit de conduire en dépassant le seuil d'alcoolémie suivant :

- Concentration d'alcool dans le sang égale ou supérieure à 0,50 gramme par litre
- Ou concentration d'alcool dans l'air expiré égale ou supérieur à 0,25 milligrammes par litre.



NE TELEPHONEZ JAMAIS EN CONDUISANT

Téléphoner en conduisant constitue un réel facteur d'accident grave. C'est pour cette raison que le décret n°2003-293 du 31 mars 2003 **interdit l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation**. Cependant, le danger provient plus de la distraction créée par la conversation que de l'immobilisation d'une main : par conséquent, l'utilisation d'une oreillette (kit mains-libres) n'est pas dans ce cas une solution.

À savoir

Des études épidémiologiques ont mis en évidence que l'utilisation d'un téléphone mobile en conduisant, avec ou sans kit mains libres, augmentait considérablement le risque d'accident. Cette augmentation du risque d'accident grave lors d'une conversation téléphonique au volant est comparable à celle induite par un taux d'alcoolémie élevée.



TAXI MAURY

 **06 22 85 10 00**

**18, rue Maurice Violette
28500 LURAY**

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX

TRANSPORT MALADES ASSIS

Particuliers - Remboursement toutes caisses

ENTRÉES - SORTIE D'HÔPITAUX

CLINIQUES - RAYONS - CHIMIOTHÉRAPIE

RÉÉDUCATION - HÉMODIALYSE

Les deux projets présentés dans notre précédent bulletin municipal se sont concrétisés en 2012. Ils ont été réalisés par la société Paris Vert Ouest de GRESSEY (78).

► Mise en valeur de l'entrée de Marsauceux, par la rue de la Libération.

Par rapport au projet initial, il a été nécessaire de modifier l'implantation des gabions, de manière à ne pas masquer la visibilité sur la Route Départementale 308. Globalement cette modification n'a pas altéré le résultat.

Malheureusement, quelques jours seulement après la fin des plantations, nous avons dû constater, avec regrets, qu'une fois de plus, des personnes peu scrupuleuses avaient arraché et emporté quelques plantes.



Vue en arrivant de Charpont



Vue depuis la RD 308



Vue depuis la rue de la Libération

► Grande Rue à Mézières, à hauteur du lavoir, le long du fossé.



Une haie de charmille ponctuée de tilleuls a été plantée de part et d'autre de la Grande Rue (RD 152b), à l'entrée du bourg de Mézières. Ainsi, le cheminement créé entre le Mail sous les platanes et la Place Saint-Martin, est entièrement sécurisé, avec un trottoir en béton désactivé, légèrement ombragé par quelques tilleuls et séparé du talus par une rangée de charmille.

► En projet pour 2013.

Plantation d'une haie de charmille entre le parking supérieur de la salle Louis Pommereau et l'esplanade devant la salle.

Philippe
POMMEREAU



**Syndicat Intercommunal d'Assainissement
de la Vallée de l'Eure**

Une nouvelle tranche d'Assainissement devrait commencer en 2013 sur Marsauceux : Grande Rue, rue de la Libération, et rue des Ecoles (point haut) jusqu'à la rue de Bécherêt à Mézières.

Un relevé topographique a été réalisé en juin, sur le secteur sud de Marsauceux, rue de l'Avenir et rue des Ecoles.

Sur la partie sud de Marsauceux, la pente ne permet pas un écoulement naturel des eaux usées. Il faudra une station de relevage qui puisse réceptionner une grande partie des voies communales et de la rue de la Libération. Un appel d'offre va être lancé en début d'année 2013 pour des travaux fin 2013, nous l'espérons.

Ces travaux ne pourront se faire qu'avec l'accord de subventions.

Jean-Claude GOYER



S.A.R.L. RAPPASSE LAURENT

**TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
RACCORDEMENT TOUT À L'ÉGOUT
TRAVAUX DIVERS**

☎/Fax : 02 37 82 60 07

Mob. : 06 12 85 26 09

laurent.rapasse@wanadoo.fr

2, Impasse de la Badonnerie - 28500 OUERRE



GROUPAMA DREUX
36 RUE PARISIS - 28100 DREUX
Tél. : 02 37 46 17 22

■ Pour vos biens :

Assurance auto
Assurance habitation

■ Pour vous et vos proches :

Complémentaire santé
Prévoyance
Services à la Personne



■ Pour vos finances :

Argent au quotidien
Solutions de financement
Epargne bancaire, placements,
assurance vie

GÉRER LES DÉCHETS: L'AFFAIRE DE TOUS

Le SYROM (Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères de la Région de Dreux) assure la collecte et gère l'élimination des déchets Ménagers de **45 979** habitants, sur **55** communes de la région drouaise.

En tant que commune adhérente, Mézières-en-Drouais bénéficie des équipements et services de collecte mis en œuvre par le SYROM :

LES DECHETERIES

Six déchèteries sont disposées sur le territoire du SYROM. Vous avez la possibilité d'utiliser chacune d'entre elles.

ACCES RESERVE
aux détenteurs de
ce macaron

Disponible en Mairie



APPORT MAXIMUM: 2 m³ PAR JOUR ET PAR VEHICULE

Pour notre commune la déchèterie la plus accessible est celle implantée sur la commune de **Boutigny-Prouais**, au carrefour de la RD 101 et de la RD 101.1, entre les hameaux de La Musée et Les Joncs.

Vous trouverez l'itinéraire détaillé sur le site du SYROM: www.syromdrd.fr

Les Horaires d'ouverture

Horaires ETE 1 ^{er} Mars au 31 Octobre	Horaire HIVER 1 ^{er} Novembre au 28 Février
Lundi, Mercredi, Vendredi de 14h00 à 18h00	Mercredi de 14h00 à 17h00
Samedi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00	Samedi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

A cette déchèterie, vous pouvez déposer :

- ▶ **DECHETS VEGETAUX** (déchets de tonte, tailles, branchages),
- ▶ **ENCOMBRANTS MENAGERS,**
- ▶ **FERRAILLES,**
- ▶ **GRAVATS** (déchets de démolition),
- ▶ **CARTONS,**
- ▶ **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)**



Des **cages grillagées** sont disposées à coté du local de gardiennage, pour le dépôt des Ecrans et Petits électroménagers (Cf. photo ci-contre). Ce mode de stockage permet de conserver au maximum l'intégrité des appareils (écrans, système de réfrigération...).

Les DEEE ne sont pas des encombrants comme les autres. Brisés, ils se révèlent toxiques pour l'environnement et la santé. Aussi, pour leur garantir un traitement adapté, merci de les rapporter prioritairement chez votre revendeur qui est tenu de vous les reprendre (**Règle du un pour un**), ou apportez les à la déchèterie.

Toutes les déchèteries du SYROM sont équipées pour réceptionner les DEEE, qui y seront séparés en quatre familles distinctes :

- ▶ **Gros Electroménager Froid** (GEM F) : réfrigérateurs, congélateurs
- ▶ **Gros Electroménager Hors Froid** (GEM HF) : machines à laver, sèche-linge, lave-vaisselle, équipements de cuisson (cuisinière à gaz)
- ▶ **Ecrans** : moniteurs, télévisions...
- ▶ **Petits Appareils en Mélange** (PAM) : matériel informatique, matériel audio-visuel (TV, Hi-Fi), petit électroménager (sèche-cheveux, rasoir, robot, baladeurs...), etc.

Les **gros électroménagers** sont déposés par les usagers de la déchèterie, **en quai haut sur une aire délimitée.**

Dans le cadre d'une convention entre le SYROM et la Communauté d'Agglomération du Drouais, vous pouvez également utiliser la **déchèterie de Dreux, 13, rue Notre Dame de la Bonde - Z.I. Nord**, notamment pour le dépôt des déchets dangereux, dans l'attente de l'équipement des déchèteries du SYROM.

Limitez vos apports à la déchèterie de Dreux.

Chacun d'eux est facturé forfaitairement au SYROM **18,00 €**, quel que soit le volume déposé.
En final ce sont tous les contribuables du SYROM qui paient.

C'est pourquoi, nous vous demandons, de **privilégier les dépôts sur l'une des déchèteries du SYROM**. Si toutefois vous devez vous rendre à la déchèterie de Dreux, faites en sorte de grouper vos apports et ainsi d'optimiser le coût facturé aux contribuables que nous sommes tous.

Commerçants et artisans, des coupons d'accès vous sont délivrés dans les mairies siège des déchèteries. Ainsi, vous pouvez déposer vos déchets, moyennant paiement d'une redevance de **12,20 €/ m³**.



VIEUX VÊTEMENTS

Un conteneur « Le Relais », est à votre disposition dans la cour de la mairie, pour recueillir vos vieux vêtements.

COLLECTE SIMULTANÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES

CHAQUE MARDI APRES-MIDI

(y compris jours fériés sauf 1^{er} mai)

Les **flaconnages en verre** et les **journaux-magazines** sont également collectés le mardi, en alternance chaque quinzaine (Cf. calendrier annuel du SYROM qui vous est distribué avec ce bulletin).

Pour la fourniture de conteneurs à roulettes (ordures ménagères résiduelles) et caissettes (jaune pour les emballages, verte pour le verre, et bleue pour les journaux-magazines), vous devez vous adresser en mairie.

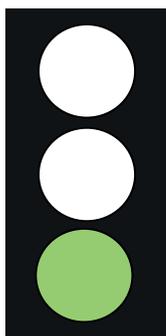
ECO-COMPOSTEZ, SOYEZ ECO-CITOYEN!

Venez chercher votre composteur

Pour les nouveaux habitants et ceux qui n'en seraient pas encore équipés, un composteur individuel de 600 litres et un bio seau de cuisine de 20 litres, sont mis gratuitement à votre disposition par le SYROM. Venez les chercher en mairie. Disposé dans votre jardin, ce composteur, destiné avant tout aux déchets de cuisine et déchets du potager, peut vous permettre de réduire de 30% le contenu de votre poubelle.



Pour élaborer un bon compost que vous pourrez utiliser dans votre jardin, comme amendement organique, brasser régulièrement pour apporter l'oxygène indispensable au développement du métabolisme aérobie.



Certains déchets de jardin

Tontes de pelouses, en quantité limitée
Feuilles mortes,
Fleurs fanées
Sciure et copeaux de bois
Mauvaises herbes...

Certains déchets de cuisine

Epluchures de légumes, de fruits
Marc de café et filtres
Sachets de thé, restes de repas
(Sauf viande et poisson).

Certains déchets ménagers

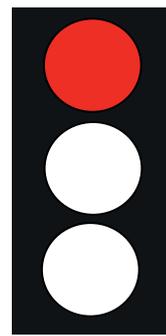
Cendres de bois refroidies
Essuie tout, serviettes et mouchoirs en papier.

Déchets traités chimiquement

Végétaux trop grossiers
Plantes malades, mauvaises herbes
Plantes montées à graine
Coupes de thuyas et de résineux
Terre, gravier, sable, cailloux.

Pelures d'agrumes
Os et arrêtes, noyaux, coques de noix
Restes de viande et de poisson
Coquilles d'huîtres et de moules

Litières souillées, poussières d'aspirateur, balayures.



SO.GA.MA.

MENUISERIES PVC ET ALUMINIUM



**8, rue des Livraindières
ZI NORD – BP10105
28100 DREUX**

WWW.SOGAMA.COM



TEL : 02.37.42.82.07



EUROVIA VINCI

**Travaux publics et privés
VRD - voirie - assainissement
sols industriels et sportifs
Entretien de voirie**

Agence de Dreux

2, rue Notre-Dame de la Ronde,
BP 20061, 28102 Dreux cedex

T/ 02 37 63 05 00 - F/ 02 37 46 36 28

email : eure-et-loir@eurovia.com - www.eurovia.fr



Intermarché contact

**TOUTE L'EQUIPE DE VOTRE
INTERMARCHÉ CHERISY**

vous accueille du:

Lundi		15h00 - 19h30
Mardi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h30
Mercredi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h30
Jeudi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h30
Vendredi	9h00 - 12h30	15h00 - 19h30
Samedi	9h00 - 13h00	15h00 - 19h30
Dimanche	9h00 - 12h15	

**STATIONS CARBURANT
ET LAVAGE EN 24/24**

ZAC DES FORTS - ROUTE DE MARSAUCEUX
28500 CHERISY
Tél. 02 76 89 11 30

RECYCLABLE A L'INFINI: LE VERRE

Recyclable à 100% et à l'infini, voilà deux caractéristiques fondamentales du verre.

Après extraction des erreurs de tri (papiers, plastiques, métaux ferreux et non ferreux ; les matériaux infusibles : grès, porcelaine, faïence, terre-cuite et les autres types de verre (miroirs, ampoules, néons...), et criblage les flacons en verre sont broyés et transformés en calcin utilisable comme matière première par l'industrie verrière.



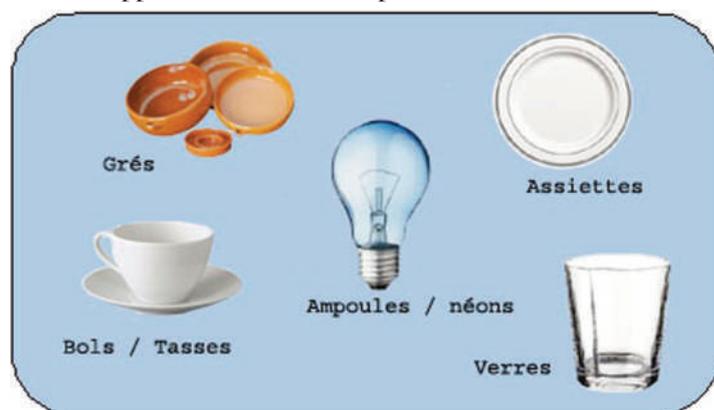
Le recyclage du verre d'emballage a sonné le glas du monopole de la silice (sable de carrière), de la soude et de la chaux, matières premières utilisées pour la fabrication du verre. Le calcin produit par le recyclage des bouteilles usagées permet :

- ▶ L'économie des ressources naturelles,
- ▶ De limiter la consommation d'énergie: 1 tonne de calcin enfournée fond à 800°C alors que le procédé de fabrication classique requiert une température aux environs de 1550°C. 100 kg de fuel sont ainsi économisés par tonne
- ▶ De réduire les émissions de gaz carbonique d'origine minérale fossile: 200 kg de moins grâce à la suppression des matières premières carbonatées.



ATTENTION : Ils sont parfois en verre et pourtant non recyclables

Aujourd'hui, les industriels n'ont la possibilité de valoriser que le verre d'emballage à usage ménager, c'est-à-dire les bouteilles, les bocaux et les pots en verre.



LES EVOLUTIONS A VENIR

Le service de collecte des **déchets ménagers** va évoluer dans les années à venir. Un nouveau marché est en cours de préparation. Il prévoit notamment :

- ▶ Les caissettes jaunes, pour la collecte des **emballages ménagers** seront remplacées par des conteneurs roulants à couvercle jaune, de 140 litres;
- ▶ Les **journaux-revues-magazines** seront mélangés avec les emballages et collectés dans le conteneur jaune;
- ▶ Les caissettes vertes, pour la collecte du **verre**, seront remplacées par des conteneurs roulants à couvercle vert, de 120 litres. La collecte du **verre** sera réduite à un ramassage par mois.

Ces modifications devraient être mises en œuvre à compter d'avril 2014.

- ▶ Dès le 1^{er} trimestre 2013, la déchèterie de Boutigny-Prouais réceptionnera les **déchets dangereux des ménages** (pots de peinture, produits phytosanitaires, ...). Plus besoin d'aller à la déchèterie de Dreux.

SAFEGE
Ingénieurs Conseils

- **Missions :** Etudes Maîtrise d'Œuvre et Assistance à Maître d'Ouvrage.
- **Domaines d'activités :** Eau, Assainissement, Environnement, Hydrogéologie, Aménagements urbains, Transports, Energie.

Agence de ROUEN

18, rue Henri Rivière - 76000 Rouen

☎ **02 32 08 18 80** - Fax 02 32 08 18 81 - mail : rouen@safège.fr

QUELQUES REGLES PRATIQUES POUR NOTRE SECURITE



Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, **pensez à la règle des « 3 S »**

S écuriser urveiller ignaler



S écuriser son habitation

- ⇒ Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc.);
- ⇒ Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc...). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
- ⇒ Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;
- ⇒ Eviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, etc...);
- ⇒ Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc...);
- ⇒ Entretien ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

S urveiller l'environnement proche



- ⇒ Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;
- ⇒ Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

S ignaler toute présence suspecte



- ⇒ Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);
- ⇒ Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc...).

SOYONS TRÈS VIGILANTS CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour les lignes Internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétraction de 7 jours.

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence: **112**

Gendarmerie: **17**

Pompiers: **18**

SAMU: **15**

Hôpital de Dreux: **02 37 51 52 53**

Centre Antipoison d'Angers: **02 41 48 21 21**

Carte de crédit perdue ou volée: **0 892 705 705**

Opposition chéquier: **0 892 683 208**

Info escroqueries: **0 811 020 217**

Téléphone portable perdu ou volé: SFR **1023**

Orange **0 800 100 740**

Bouygues **0 800 291 000**

Mairie: **02 37 43 71 22**

Brigade de gendarmerie: **02 37 38 57 30**

Pharmacie de garde: **3237**

SICAE-ELY Electricité Dépannage: **01 34 94 68 01**

GEDIA GAZ Dépannage et Urgence: **02 37 65 00 01**



ERIC BAZEMONT

Artisan Maçon

*Neuf et
Rénovation
Isolation - Couverture*

Maçonnerie de briques, pierres, pavés...



25, rue des Passerelles
Le Mesnil Ponceau
28210 VILLEMEUX-SUR-EURE

Tél. : 02 37 82 40 94
Port : 06 83 36 00 70

BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte ainsi à la tranquillité du voisinage.

Veillez à ne pas être « l'auteur ou le complice de bruits, tapages ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants ». Ces bruits et tapages sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.

Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :

- Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos.
- Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Les travaux de bricolage et de jardinage : réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés les dimanches et jours fériés qu'entre 10h00 et 12h30.

(arrêté municipal du 12/07/1990).

MUR MITOYEN – HAIE ET ARBRES MITOYENS

La séparation mitoyenne est constituée d'une haie ou d'arbres :

Haie :

Les produits de la haie mitoyenne appartiennent par moitié à chaque propriétaire (art. 669 du code civil).

Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge pour lui de construire un mur sur cette limite (article 668 al.2 du code civil).

Arbres mitoyens :

Article 670 du code civil (L. 20 août 1881) : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié. Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

Plantation d'arbres près du mur mitoyen ou à la limite non matérialisée :

LES REGLES :

- En principe, il faut se référer aux règlements particuliers (règlement du lotissement, règlement ou usages constants et reconnus) et les respecter.
- A défaut de ces règlements particuliers, l'article 671 du code civil prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être :

- Plantés à deux mètres de la ligne séparative des deux terrains, s'ils doivent dépasser deux mètres de hauteur ;
- Plantés à cinquante centimètres de la ligne séparative s'ils ne dépassent pas deux mètres.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

- Pour les arbres, arbustes plantés en espalier de chaque côté du mur, il n'y a aucune distance à observer si la plantation ne dépasse pas la crête du mur.

APPLICATION DES REGLES :

1. Lorsque la distance légale n'est pas respectée, le voisin peut exiger que les arbres plantés soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire, sauf s'il y a eu un titre autorisant cette plantation ou une prescription trentenaire (art. 672 du code civil).
2. Les fruits tombés des branches qui avancent sur la propriété du voisin lui appartiennent.

Le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

LA CIRCULATION :

Est interdite (sauf pour les riverains) sur les chemins communaux ci-dessous désignés :

- CR 36 dit des côtes de la Noë Robert
- CR 25 dit des Bastes
- CR 37 dit des Bois des Côtes
- CR 58 dit des Folies
- CR 18 de Mézières à Prémont jusqu'au CD 308

(arrêté municipal du 12/07/1990).

LES FEUX SAUVAGES :

En dehors de l'agglomération seront interdits pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre.

(arrêté municipal du 08/07/1997).

Les contraventions pour les arrêtés ci-dessus seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

DERATISATION :

Nous vous rappelons que la dératisation à l'intérieur des propriétés privées doit être réalisée par le propriétaire ou l'occupant.

CHIENS DANGEREUX



Si votre animal est susceptible de présenter un danger pour vos voisins, vous devez prendre des mesures pour prévenir ce danger et éviter les accidents.

En cas d'inexécution, le maire peut prendre un arrêté pour ordonner le placement de l'animal dans un lieu de dépôt adapté. Les frais seront à votre charge.

Un voisin qui se sent menacé par la présence d'un animal dangereux dans l'immeuble peut demander au maire d'intervenir.

Chiens dangereux :

Loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 (JO du 7 janvier) Arrêté du 21 avril 1999 (JO du 30 avril)

Quels sont les types de chiens dangereux ?

La loi prévoit 2 catégories de chiens dangereux :

a) 1^{re} catégorie : les chiens d'attaque qui sont :

- les Staffordshire terrier (ou Pit-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF (Livres des Origines Français)
- les American staffordshire terrier (ou Pit-bull) qui ne sont pas inscrits au LOF
- les Mastiff ou boerbulls
- les Tosa qui ne sont pas inscrits au LOF

b) 2^e catégorie : les chiens de garde ou de défense qui sont :

- les Staffordshire terrier inscrits au LOF
- les American staffordshire terrier inscrits au LOF
- les Rottweiler
- les Tosa inscrits au LOF

Quelles sont vos obligations si vous détenez ces types de chiens ?

Vous devez :

- leur faire un vaccin antirabique,
- faire stériliser par le vétérinaire tous les chiens de 1^{re} catégorie,
- prendre une assurance « responsabilité civile » pour les éventuels dommages que pourraient causer ces chiens aux tiers,
- faire à la mairie une déclaration de détention de ces chiens,
- éviter d'amener les chiens de 1^{re} catégorie dans les transports en commun, les lieux publics (sauf la voie publique, où vos chiens doivent être muselés et tenus en laisse),

- museler et tenir en laisse vos chiens de 2^e catégorie si vous les amenez dans les transports en commun ou les lieux publics.

Qui peut détenir ces chiens ?

- toute personne âgée au moins de 18 ans,
- toute personne qui n'est pas majeure en tutelle, sauf autorisation spéciale du juge des tutelles,
- toute personne n'ayant pas été condamnée pour crime ou à une peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin N°2 du casier judiciaire,
- toute personne à qui la propriété ou la garde d'un chien n'a pas été retirée.

CHIENS ET CHATS ERRANTS

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.

Dans les départements déclarés infectés par la rage, il est procédé à l'euthanasie des animaux non identifiés.

DIVAGATION DES CHIENS :

Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une chasse ou de garde d'un troupeau,

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- est éloigné de son propriétaire ou de la personne responsable d'une distance dépassant 100 m.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. Les chiens errants constituent une gêne pour la population. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la commune sous peine de procès-verbaux et de poursuites conformément à la loi.

(arrêté municipal du 08.10.1995)

LA LOI NE PEUT PAS TOUT FAIRE

Avoir un chien certes c'est un plaisir, mais aussi une responsabilité. Soyons vigilants, même un chien de petite taille peut causer de graves morsures.

ASSAINISSEMENT :

Avant d'effectuer votre branchement sur le réseau d'assainissement, vous êtes priés de faire une demande à la mairie. Un dossier de branchement ainsi que tous les renseignements nécessaires pour recevoir la conformité vous seront transmis.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES :

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé à cet effet et que TOUT autre rejet n'est pas autorisé.

A SAVOIR :

Lorsque vous vendez ou quittez une location, n'oubliez pas de faire relever votre compteur EDF, lors de l'état des lieux, et votre compteur d'eau par la mairie.

DEPOT DE DETRITUS :

Interdit sur les terrains communaux, chemins ainsi que dans les bois et terrains privés.

ENTRETIEN des TROTTOIRS et CANIVEAUX :

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure

de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber, les trottoirs et les caniveaux, de nettoyer ou de faire nettoyer les excréments d'animaux (chiens, pigeons...), d'enlever les déchets de toute sorte (détritus, feuilles, etc.)... devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires, sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété afin de maintenir un passage piéton.

Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours. Pour éviter des glissades lors de verglas ou de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable).

J-C GOYER

RAPPEL DU RESPECT D'AUTRUI

Dans notre commune, quelques bancs sont installés pour que chacun puisse venir se reposer ou passer un moment de détente. Ensemble, essayons de respecter le mobilier,

De même à partir de 22 heures respectez le silence sur la voie et les places publiques

Tarifs de location de la salle des fêtes.

Les tarifs de la salle Louis-Pommereau, à compter du 1^{er} janvier 2013 sont les suivants :

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Grande salle - location 24 heures	185 €	360 €
Grande salle - location week-end	282 €	565 €
Grande salle - location vendredi 15h30 à samedi 9h00	93 €	180 €
Cuisine - location 24 heures ou week-end	54 €	91 €
Petite salle (1 ou 2) - location 24 heures	73 €	131 €
Petite salle (1 ou 2) - location week-end	146 €	262 €
Chauffage grande salle - 24 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	50 €	77 €
Chauffage petite salle - 24 heures (du 1 ^{er} oct. au 30 avril)	33 €	51 €
Vin d'honneur - grande salle	118 €	197 €
Vin d'honneur - petite salle (1 ou 2)	60 €	100 €

Le montant de la caution est fixé à 1000 €. le chèque sera donné le jour de la remise des clés à la personne chargée de cette opération.

Pour 2013, le tarif hors taxes de l'eau sera de 1,27 € le m³ et 2,00 € le m³ pour l'assainissement.

L'eau potable devient une denrée rare, son prix augmente chaque année et risque d'augmenter de façon considérable dans le futur... Prenez toutes les mesures pour en économiser la consommation : **chasse d'eau double commande, douchette éco, mousseur sur vos robinets et récupérez l'eau de pluie pour arroser votre jardin...**

RAPPEL :

Les propriétaires sont responsables de la canalisation souterraine d'alimentation entre le compteur et leur maison. Il leur appartient donc de surveiller et engager les travaux éventuels de réparation. Toute surconsommation causée par une fuite après compteur vous sera facturée, donc vérifiez votre compteur régulièrement...

Pour l'hiver pensez à protéger votre compteur du gel.

Elle l'a échappé belle, notre rivière. Elle ne pourrait être aujourd'hui qu'un modeste ruisseau et nous aurions peu à en dire. En 1684, un homme savant nommé Lahire, fait plusieurs relevés de la rivière Eure. En un lieu appelé Boizard, près de Pontgouin, le niveau de l'eau est de quatre-vingts pieds plus haut que le réservoir de la grotte à Versailles. Notre homme Lahire s'en va rendre compte à celui qui l'a chargé de cette besogne: le roi de France, Louis le quatorzième. Versailles a grand besoin d'eau. Détourner le cours de l'Eure, pourquoi pas? Vauban rédige ce gigantesque projet: l'aqueduc de Maintenon nous le rappelle! Vers 1689, les travaux s'arrêtent. Les eaux de l'Eure n'arriveront jamais à Versailles...

L'Eure – Autura – un mot qui nous viendrait d'un parler gaulois. L'Eure naît dans les collines du Perche: deux ruisseaux s'échappent de l'étang des Bouillons, dit étang des Personnes. L'eau coule vers le sud-est. Puis devenue rivière, l'Eure, comme sur un coup de tête se redresse vers le nord, à Thivars. Les affluents de l'Eure sont nombreux: ce sont nos ancêtres qui les ont nommés. En voici quelques uns: le ru de Montécot, le Champront, la Fontaine-Guyon, la Voise, la Drouette, la Renarde, la Blaise, l'Avre, la Meuvette, l'Iton, la Vesgre et tous les autres... Innombrables sont les sources, on dit aussi les Fontaines qui coulent dans l'Eure, souvent invisibles.

La navigabilité de notre rivière a été souvent discutée. Certains disent seulement à partir de Nogent-le-Roi. Nenni disent les autres. L'Eure ne porte bateaux que de son confluent avec l'Avre jusqu'à la Seine. Mais une chronique du XVI^e siècle rapporte que durant une famine dans le comté de Chartres, le peuple se fâche et empêche le transport des grains par bateaux sur l'Eure au-delà de la ville. Au 15^e siècle, vers 1455, le seigneur de Mézières, Thibaut d'Anfreville, décide de majorer les droits de passage des bateaux sur la rivière. Les mariniers disent: Non! Le seigneur fait mettre une chaîne en travers de la rivière. Le seigneur du comté fait enlever, de force, la chaîne liberticide!

Mais alors, ces bateaux, comment sont-ils faits? Ce sont des sortes de barques, grandes ou petites: chalands, gabares, le nom varie. Le fond est plat, pas de bord. Le bateau est habilement dirigé avec de longues perches de bois dont quelques unes sont munies d'un croc pour faciliter l'accostage. Si le bateau descend le courant, on l'appelle un avalant, s'il remonte, un montant. On les amarre à des troncs de marsaults, saules de petite taille, sur le bord de l'eau.

Les paysans savent lever une digue pour faire monter l'eau, juste le temps d'un passage. Cette digue s'appelle une chaussée. Au 17^e siècle, la rivière est régulièrement entretenue. Son lit est débarrassé de ce qui peut gêner le débit de l'eau, les rives sont nettoyées des broussailles, du

bois mort. Et tout le monde y gagne: le meunier, la lavandière, les pêcheurs, les paysans sur leurs chalands, les marcheurs qui passent les gués... Les hautes herbes qui poussent dans les eaux sont coupées plusieurs fois par an. C'est le faucardage. Le faucard, ou la chaumillette, c'est une petite faux à long manche.

Les gués. En voici une réalité très ancienne qui nous échappe: le passage à gué des rivières. A Mézières, il y en avait au moins 2, l'un sur l'Eure, l'autre sur la Fontaine, encore visible. En quelques lieux, les paysans construisent un passage en bois au-dessus de la rivière. D'une seule travée, l'ouvrage s'appelle un ponceau; le premier pont sur l'Eure entre Mézières et Luray, à l'emplacement actuel, date de 1812, selon un décret signé de l'Empereur Napoléon.

D'un tempérament paisible, l'Eure chemine, sans hâte, dans la campagne et les cités. Ses bras séparés sont nombreux. Entre Mézières et Chérisy, les anciennes cartes révèlent 5 ou 6 bras différents. Certains de ces bras ont été comblés, d'autres creusés par les habitants pour irriguer leurs champs et leurs prairies.

Toute une histoire s'offre à nous dans cette vallée de l'Eure: vestiges innombrables de la présence des Carnutes, des Durocasses, ces peuples gaulois qui nous précédèrent. Et qui donnèrent du fil à retordre à Jules César!

Arçonneurs, tisserands, foulons, pareurs, teinturiers, ce sont là les métiers pratiqués le long de notre rivière: les arçonneurs préparent la laine avec un outil en forme d'arc, le cardeur. Ma grand-mère faisait ainsi rénover ses matelas. Il y avait aussi les tanneurs, les corroyers, les mégissiers. Dans un texte écrit en 1759, nous apprenons que la vigne fut très présente sur les coteaux bordant la vallée. Les sites de Marsauceux en particulier avaient un vignoble réputé. Autres temps... Quant aux lavoirs où on lavait le linge, ils étaient un grand nombre. Sur notre Fontaine, à Mézières, il y en avait une quinzaine. Avec un plancher mobile que l'on abaissait ou levait selon le niveau de l'eau.

Sages, habituellement, les eaux de l'Eure envahissent parfois la campagne. Ce pouvait être la ruine des villages riverains qui, maintes fois inondés, s'installèrent sur les collines voisines. Luray en est un exemple: le cimetière, lui, est toujours dans la vallée. Mézières connut aussi les inondations. Tout près de nous, en 1966, les eaux de l'Eure ont atteint la Grande Rue. Depuis ce temps, l'Eure est restée paisible.

Ainsi sous un ciel de lune ou sous l'astre du jour, dans la campagne ou à travers la ville, coule, silencieuse, l'eau de notre rivière, mémoire du temps et des hommes.

A. Garnier



Réalisation d'une extension bois par les Ets Bazin Christian

Menuiserie - Charpente - Escalier

27 St Vincent des Bois
Tél.: 02 32 53 30 30 - mail: christian.bazin27@orange.fr

Culligan
le meilleur de l'eau

*Et vous, que faites vous
contre le calcaire ?*



CULLIGAN EURE & LOIR
concessionnaire exclusif

Plateau Nord - C.C. Les Coralines - 13, rue Jules Padeloup - DREUX
Tél. 02 37 50 22 71 - culligan28@orange.fr

BAR DE L'ECLUZE

Nathalie et José

*steak-frites
le midi
mercredi menu spécial*

BAR - TABAC - LOTO
EPICERIE - PRESSE
28500 MARSAUCEUX
☎ 02 37 43 71 28

sont à votre service :
du lundi de 11 h à 20 h minimum
et du mardi au samedi de 7 h à 20 h minimum

**Boucherie Charcuterie
de Marsauceux**

**Triperie
Volailles**

Commerce de bestiaux

Rue du Centre - Marsauceux

☎ **02 37 43 71 08**

**IMPRIMERIE
POUTRET**

23 av. du Gal-Leclerc - 28100 DREUX

Tél. : 02 37 42 02 31

Fax : 02 37 42 03 26

contact@imprimerie-poutret.fr

www.imprimerie-poutret.fr

IMPRIM'VERT®

Les points d'arrêts des cars scolaires sur la commune, se situent aux abris bus à l'école de Marsauceux et place des Sabotiers à Mézières. **Nous rappelons que les enfants doivent se comporter correctement dans les cars et respecter les adultes, les autres enfants et le matériel, sous peine d'exclusion des transports scolaires.**

Pour les personnes qui prennent le bus **ligne M13** pour se rendre au marché, le lieu de prise en charge reste le même, rue de Mézières à proximité du bar.

Chaque élève empruntant les cars scolaires doit avoir sur lui sa carte annuelle de transport délivrée par le Conseil Général et le coupon semestriel délivré par la mairie (se renseigner à la mairie).

Ligne 241 : HORAIRES ALLER

Arrêt de:	Lu/Ma/Me/Je/Ve
MARSAUCEUX	7 h 12
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	7 h 15
DREUX Collège Camus	7 h 25
DREUX Salle des Sports	7 h 30

Ligne DL26: HORAIRES ALLER

Arrêt de:	Lu/Ma/Me/Je/Ve
MARSAUCEUX	7 h 31
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	7 h 34
DREUX Lycée BRANLY	7 h 41
DREUX Collège TAUGOURDEAU	7 h 50

Ligne 241 : HORAIRES RETOUR (Lycée BRANLY via Salle des Sports)

Arrêt de:	Mercredi	Lu/Ma/Je/Ve	Lu/Ma/Je/Ve
DREUX Salle des Sports	12 h 35	17 h 20	18 h 15
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	12 h 50	17 h 35	18 h 30
MARSAUCEUX	12 h 53	17 h 38	18 h 33

Ligne M13

Desserte du marché

Aller:	Vendredi
MARSAUCEUX	9 h 10
MÉZIÈRES	9 h 15
DREUX Gare	9 h 25
DREUX Vieux Pré	9 h 30
Retour:	Vendredi
DREUX Vieux Pré	11 h 15
DREUX Gare	11 h 20
MÉZIÈRES	11 h 33
MARSAUCEUX	11 h 35

Ligne DC2: HORAIRES RETOUR

Arrêt de:	Mercredi	Lu/Ma/Je/Ve
DREUX Collège TAUGOURDEAU	12 h 05	16 h 30
MÉZIÈRES-EN-DROUAIS	12 h 47	17 h 12
MARSAUCEUX	12 h 50	17 h 15

Pour tout renseignement supplémentaire :

www.transbeauce.fr

☎ 02 37 65 85 00



Transbeauce Eure & Loir
CONSEIL GÉNÉRAL
Qualité - Sécurité - Modernité. Vivez bien : nous conduisons.

Bougez autrement

Transbeauce
à la demande

☎ 0 825 00 28 29



Pour vous déplacer entre 9 h et 17 h, 3 jours par semaine le lundi, mercredi et vendredi vers Dreux, Transbeauce complète ses lignes régulières avec : Transbeauce à la demande.

Réservation :

* Sur simple appel au 0 825 00 28 29 (0,15 €/mn),

* du lundi au samedi de 9 heures à 17 heures

* au plus tard la veille de votre trajet avant midi

Pour utiliser le service Transbeauce à la demande, vous vous acquiterez d'un titre de transport auprès du conducteur.



LE FUR
TRAITEUR

- Pour vos réceptions
- Pour vos banquets
- Plats à emporter

☎ **02 37 42 45 60**

Fax 02 37 46 43 95

6, ROUTE DE CHARTRES

28500 VERNUILLET

➤➤ Calendrier des manifestations 2013

JANVIER

Jeu.10	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.12	Amicale des Parents d'Elèves Galette des Rois à Ouerre	20h30	Salle des Fêtes de Ouerre
Dim.20	Loto de l'Étoile de Marsauceux	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.24	Réunion club – Loisirs Troisième Age Assemblée Générale	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.27	Assemblée Générale de la SCI Etang de la Noë Robert	10h00	Salle Louis Pommereau
Dim.27	Assemblée Générale et galette des rois Anciens Combattant - ACPG - CATM	15h00	Salle Louis Pommereau

FÉVRIER

Sam.02	LOTO de l'Amicale des Parents d'Elèves	20h30	Salle Louis Pommereau
Jeu.07	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.09	APEL Ecole St Martin Ste Agnès Soirée Festive	18h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.21	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.23	Société de chasse Union des Propriétaires Repas des chasseurs	12h00	Salle Louis Pommereau

MARS

Jeu.07	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.10	LOTO APEL Ecole St Martin Ste Agnès	13h00	Salle Louis Pommereau
Sam.16	ASC Mézières Gala Sportif (Danse, Judo, Gym, Tennis de Table Step)	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.17	ASC Mézières Gala Sportif (Danse, Judo, Gym, Tennis de Table Step)	14h00	Salle Louis Pommereau
Lun.18	Tennis-Club de Mézières - Marsauceux Assemblée Générale	19h30	Salle Louis Pommereau
Jeu.21	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.22	Carnaval Soirée Déguisée Amicale des Parents d'Elèves	18h30	Salle Louis Pommereau
Dim.24	Assemblée Générale Attelage de l'Orégon		Salle Louis Pommereau
Dim.31	ASC Mézières Tournoi de Tennis de Table	9h à 19h	Salle Louis Pommereau

AVRIL

Jeu.04	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.18	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

MAI

Mer.01	Lâcher de truites SCI Etang de la Noë Robert	8h00	Etang de la Noë Robert
Jeu.02	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.05	Fête de la Paroisse Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsauceux	10h30	Salle Louis Pommereau
Mer.08	VICTOIRE 1945 Cérémonie	11h00	Cimetière Mézières
Jeu.09	Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsauceux journée de l'école biblique	9h00	Salle Louis Pommereau
Dim.12	Randonnée Pédestre et vélo Mairie de Mézières	9h00	Départ de la mairie
Jeu.16	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.24	Assemblée Générale Étoile de Marsauceux	19h00	Salle Louis Pommereau
SD.25-26	FETE du Plan d'Eau Centre Nautique Mézières/Ecluzelles	14h00	CND Mézières
SD.25-26	Amicale - Troupe de l'Atelier de la Grange THEATRE	20h30	La Grange à Mézières
Dim.26	Tournoi de Tennis/Tennis-Club de Mézières	14h00	Tennis à Marsauceux
Jeu.30	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.31	Amicale - Troupe de l'Atelier de la Grange THEATRE	20h30	La Grange à Mézières

JUIN

Sam.01	Amicale - Troupe de l'Atelier de la Grange THEATRE	20h30	La Grange à Mézières
Sam.08	Amicale des Parents d'Elèves Troupe de l'homme en Noir THEATRE	20h30	Eglise de Charpont
Jeu.13	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.14	Kermesse Amicale des Parents d'Elèves	18h00	Ecole de Marsauceux
Dim.16	P2M Exposition Patrimoine de Pays	11h à 18h	Salle Louis Pommereau
Dim.16	Amicale des Parents d'Elèves Troupe de l'homme en Noir THEATRE	16h00	Salle des Fêtes de Ouerre
Dim.23	Etoile de Marsauceux Foire à Tout	8h00	Stade Robert Papin
Jeu.27	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.28/Sam.29	Festival « Le Rendez-Vous » Amicale des Parents d'Elèves	17h00	Salle Louis Pommereau

JUILLET

Jeu.11	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.14	Fête nationale - Mairie		Salle Louis Pommereau
Jeu.25	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

➤➤ Calendrier des manifestations 2013

AOÛT

Jeu.08	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.22	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

SEPTEMBRE

Jeu.05	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Ven.13	Société de Chasse Union des Propriétaires Assemblée Générale	19h00	Salle Louis Pommereau
Sam.14	P2M Journée Européenne du Patrimoine	11h à 18h	Salle Louis Pommereau
Dim.15	P2M Journée Européenne du Patrimoine	11h à 18h	Salle Louis Pommereau
Jeu.19	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.22	Fête de la Paroisse Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsauceux	10h00	Salle Louis Pommereau
Sam.28	Temps Festif OGECE St Martin St Agnès	18h00	Salle Louis Pommereau

OCTOBRE

Jeu.03	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.17	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.20	Repas des Anciens – organisé par la mairie		Salle Louis Pommereau
Dim.27	Thé dansant LTA Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.31	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

NOVEMBRE

Lun.11	Cérémonie Armistice 1918	11h00	Cimetière Mézières
Mar.12	Assemblée Générale de Amicale des Parents d'Elèves	20h30	Salle Louis Pommereau
Jeu.14	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Dim.17	ASC Mézières Tournoi de Tennis de Table	9h à 20h	Salle Louis Pommereau
Sam.23	Assemblée Générale Bibliothèque Au Coin du Livre	15h00	Bibliothèque de Mézières
Jeu.28	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

DÉCEMBRE

Dim.01	Etoile de Marsauceux LOTO	13h00	Salle Louis Pommereau
Ven.06	Assemblée Générale P2M Patrimoine Marsauceux - Mézières	20h30	Salle Louis Pommereau
Dim.08	Concours de belote LTA Loisirs Troisième Age	13h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.12	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau
Sam.14	Arbre de NOEL Mairie	14h00	Salle Louis Pommereau
Jeu.26	Réunion club – Loisirs Troisième Age	14h00	Salle Louis Pommereau

LA VOIX des CHAMPS de Septembre à Juin répétition tous les mardis 20h10 Salle Louis Pommereau



Fromagerie du Bois des Louvières Élevage de chèvres

Marsauceux

Boutique à la ferme

Du Lundi au Samedi : 7h30 à 19h30
Dimanche et jours fériés : 7h30 à 13h

28500 MEZIERES EN DROUAI
Tél. 02 37 43 80 86 - Fax 02 37 43 85 62

La nuit s'attarde sur le village en cette fin de janvier de 1692 : il a poudré un peu de neige et le gel a suivi. Dans la basse maison d'Ancelin et de Bertraude, une chandelle s'allume. Bertraude ravive les braises de la cheminée avant d'y poser une longue bûche de bois sec.

« Couvre-toi bien, dit-elle à Guillain, l'aîné des enfants. Va au four et rapporte le pain. » Le four du père Grimard est à l'autre bout du village, près de la source. Il fait jour lorsque Guillain revient à la maison.

« Mais tu ne rapportes que 3 boules, il nous en faut 6 pour sept jours !

- La farine manque, répond l'enfant. Le père Grimard n'a reçu que la moitié lorsqu'il est allé au moulin. »

Ancelin a entendu les paroles de son fils. « Je m'y attendais, le blé a manqué à la dernière moisson. La sécheresse a tué les épis. Il va falloir partager...

- Pourquoi notre terre nous abandonne ? dit Bertraude.

- Il n'y a pas que la terre, répond Ancelin, il y a aussi le ciel. »

Ancelin s'en est allé jusqu'à la boulanger. Devant le fournil, le boulanger se tient immobile, le regard méfiant. Les paysans n'ont pu emporter que la moitié de ce qu'ils prennent habituellement. La réserve de farine diminue. Et le meunier ne moud plus. Devant le four, des gens du village s'inquiètent, s'interrogent. Chez certains, la colère apparaît. Ancelin s'en va. Sur le chemin du breuil, il rencontre Gaubert ; les deux hommes, à l'accoutumée, parlent peu. Aujourd'hui il faut dire les choses. « L'hiver s'annonce rude. Le froid, passe encore, mais si le pain manque...

- Grimard a raison, partageons.

- Mais que vont devenir les familles à qui il manque beaucoup ?

La famille des Bates, le dernier enfant vient de naître. Ça fait cinq et la maison n'est guère chauffée. La famille des Folies : ils ont six enfants. Le père s'est cassé la jambe en essartant. Ceux des Gravières : la maladie tient la mère et l'un des gamins ne va pas bien. »

Entre Ancelin et Gaubert le silence se fait. Et c'est Gaubert qui parle : « A la Noël j'ai rencontré Thibaut, celui qu'on appelle le Patriarche, le maître de la grande ferme des Tremblots, près de la butte de Chatillon. La moisson a peu donné, c'est vrai. Mais il leur reste du grain, du blé et du seigle. Comme à la ferme du Chicot et des Longues Peines aussi. La dernière fois qu'ils ont voulu porter du grain au moulin, des voleurs leur ont pris les sacs lorsqu'ils traversaient les bois du Prieur. Demain, j'irai aux Tremblots. »

Au jour-dit, Gaubert s'en va au petit matin. Lorsqu'il aperçoit la ferme des Tremblots sous le ciel pâle, il se rappelle le temps où Thibaut lui avait confié les semailles sur ses terres. Et c'est là qu'il avait rencontré Guenièvre. A la fin de la saison, tous les deux étaient descendus dans la vallée jusqu'au village de Mézières. Aujourd'hui Gaubert retrouve la grande salle des Tremblots : le maître de la ferme lui fait servir une soupe chaude. De sa grosse voix lente, il dit pourquoi il est venu.

Quelques jours après la venue de Gaubert aux Tremblots, aux premières lueurs du jour, des chariots chargés de sacs de grains roulent lourdement sur le chemin de Fonville qui descend jusqu'à la rivière. Au lieu-dit La Porte à bateau, les sacs sont transportés, en silence, sur les gabares des bateliers. Gaubert les connaît bien ces hommes de la rivière et il a besoin d'eux. A la mi-journée, sur les eaux calmes de l'Eure, les lourds bateaux glissent, habilement menés à la gaffe. Sur les deux rives, des hommes robustes marchent au même rythme que les barges sur l'eau. Prêts à aider et à défendre, en cas de besoin.

Gaubert a dit : « Ce serait bien le diable si nous ne touchions pas à bon port. » Et Dieu aidant, au soleil couchant, le grain à moudre arrive au moulin du Parterre. Demain la grande roue va tourner. Le père Grimard allumera son four. Mais jusqu'à quand ?

La nuit d'hiver couvre de son silence toute la campagne. Gaubert a pris le chemin de sa maison, éclairé faiblement par la lune à son premier quartier. Cette maison, Gaubert l'a construite entre la rivière et la Pierre de Purc, près du village. Guenièvre, Gaubert et leurs trois enfants y vivent. On rit, on chante, on pleure parfois, au gré du destin.

Et il est tenace ce destin ! Mais l'homme n'en serait-il pas le maître ?

Les boules : longtemps la seule forme du pain. (le boulanger).

Le breuil : lieu de chasse réglementé.

Les Bates, les Folies, les Gravières : lieux-dits anciens. Pas toujours faciles à traduire.

Tremblots : lieu planté de trembles.

Chicot : partie de la souche d'un arbre sortant de terre après l'abattage.

La Porte à bateau : un gué sur la rivière où l'on chargeait les bateaux.

Gabares : bateau à fond plat sur les rivières. L'Eure fut navigable entre Chartres et Pont de l'Arche.

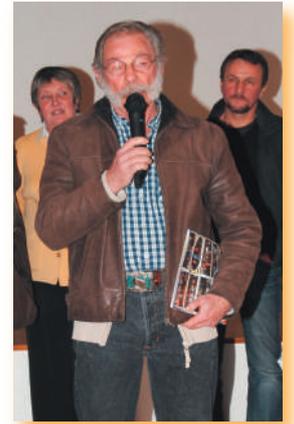
Moulin du Parterre : moulin sur l'Eure près de Mézières ?

Essartage : déboisement de la forêt pour permettre la culture.

➤➤ *Accueil des Nouveaux Habitants*



C'est avec la bonne humeur et l'enthousiasme habituel que vendredi vingt janvier M. le Maire et ses conseillers ont accueilli les habitants nouvellement arrivés dans notre commune en cette année 2011. Nous pouvions noter également la présence de M. Fillon, notre Conseiller général, M. Cochelin, Maire de St Gemme Moronval, le Lieutenant de la gendarmerie, les représentants des églises, et des écoles. Les présidents de nos associations ou l'un de leur représentant étaient là également et profitons de l'écriture de cet article ainsi que vous à la lecture pour avoir une pensée pour notre ami Alain, président dévoué des Attelages de l'Oregon, qui nous a malheureusement quittés cette année.



Chacun, chacune s'étant présenté et ayant fait plus ample connaissance, c'est autour de la longue table ornée de petits toasts préparés avec application par les membres du conseil que s'est prolongé ce chaleureux accueil 2012.



LHERMITE

Equipement Loisir



CHERISY

Votre nouvelle adresse à Cherisy

- Salle d'exposition de 700 m²
- 5 mécaniciens et 2 magasiniers
- Ouvert du Lundi au Samedi
- 8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
(sauf du 1^{er} novembre au 28 février,
fermeture le samedi à 18h00)



LUISANT



DREUX :

Rue du Plateau – BP 50061
ZA Croix de Raville – 28500 CHERISY

Tél. : 02 37 46 45 33

Fax : 02 37 46 79 97

CHARTRES :

Route d'Illiers (face au rond-point)
2, rue Jean Perrin – 28600 LUISANT

Tél. : 02 37 30 25 67

Fax : 02 37 30 71 63

Dimanche 13 mai 2012

Elle a commencé cette année, pour les randonneurs à pieds, par un petit tour de voiture. En effet le point de départ était fixé à Fermaincourt avec le but de découvrir une partie de la forêt Domaniale de Dreux. C'est donc au lieu-dit « La Buterne » que les deux douzaines de



marcheurs se sont retrouvés pour le départ. Ciel bleu, beau temps pour la journée, allons-y. Nous longeons le ruisseau de Fermaincourt tout en appréciant les vues magnifiques sur notre bonne vieille rivière l'Eure et cela



avant d'attaquer à Montreuil la montée dans la forêt. La grimpe est ardue, surtout pour les quelques conducteurs de poussette, mais qui en faisant une pause et en se retournant pouvaient goûter des yeux une vue splendide



sur Montreuil. Après avoir longé les Heunières, un dédale de chemins forestiers « Route de la ronce » « Route de la patte d'oie » « Route du roi » etc... nous attendait et malgré une reconnaissance quelque temps auparavant nous y avons eu un peu de mal à nous retrouver. Ce fut tout de même un véritable bonheur que de flâner par ce beau soleil sur ces routes et allées forestières fraîchement verdissantes et printanières. Nous laissant glisser par le chemin du dernier sou, nous avons regagné les voitures



puis rejoint la vingtaine de randonneurs en vélo qui de leur côté avaient sillonné 25 kilomètres de petites routes et sentiers de nos campagnes. Quittant Mézières par les bois Saint Martin puis des Louvières et des Poulailiers, c'est la Chapelle-Forainvilliers, Croisilles, Bréchamps et Mormoulins qui les ont vu passer et toujours principalement par chemins et sentiers. Comme nous, ils ont bien mérité de savourer l'apéritif, le pique-nique et les gâteaux préparés par tous, à l'ombre des arbres dans ce petit coin formidable niché au bord de l'étang « La Noé Robert ». Encore un bon moment passé ensemble en ce jour de mai 2012 avec en fin d'après-midi un dernier papotage autour d'un petit verre de cidre, histoire d'encore mieux finir la journée.



Si vous lisez ces lignes jusqu'au bout alors venez nous rejoindre mai en 2013.





plomberie - chauffage M.D.

ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

***Une équipe de professionnels
à votre service depuis 30 ans...***

Energie renouvelable



**S.A.V. plomberie & chauffage
Adduction d'eau, assainissement**

Remplacement chaudière (fioul, gaz)



Industries & Particuliers

Economie d'énergie

**Salle de bain, hydrothérapie,
cuisines...**



MAHARAUX Dominique

23, rue de Dreux - 28500 LURAY

www.PCMD.fr

02 37 46 24 02

Grand moment avec Jean-Claude BORELLY à l'église Saint Martin



C'était le 1^{er} avril et ce n'était pas un poisson, le trompettiste aux multiples disques d'or Jean-Claude BORELLY était notre invité à Mézières. Plus de cent cinquante personnes ont assisté à ce spectacle musical exceptionnel haut en qualité et plein d'humour. De nombreux cœurs ont chaviré ou re-chaviré à l'écoute des nombreux succès de l'artiste qui a enchaîné les incontournables mais néanmoins savoureux, «Ave Maria de Schubert», «Adagio d'Albinoni», en passant par quelques Gospel, un hommage à Nougaro et sans oublier l'incontournable



«Dolannes Mélody». Le récital était très scénique, l'homme, jouant de sa trompette d'une seule main et



traversant la nef à la rencontre du public a enchanté ses admirateurs présents. C'est debout que, pendant cinq bonnes minutes, l'artiste a été ovationné puis une longue série de dédicaces et photos a clôturé ce très agréable après-midi musical.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE



Yves TOURAILLE

ARTISAN DEPUIS 1996



Couverture

Rénovation

Extension d'habitation



14 rue de la Gare - 28410 Marolles / Broué

Tél./Fax 02 37 43 27 65 - Port. 06 63 60 17 97

➤➤ Fête du 14 Juillet

Les pongistes courageux et matinaux ont, dès 9h, ouvert la journée et se sont échangés, jusqu'à 11h30, la petite balle blanche au cours de nombreuses parties acharnées. Ils étaient une douzaine cette fois ci, souriants et de bonne humeur à chercher à être soit champion soit championne. C'est Yann Auger qui est notre champion cette année et s'est vu récompensé de la plus belle coupe.



Midi arrive, les tables sont mises pour le repas du soir, Damien LINSARD notre animateur est arrivé, tout va pour

l'esplanade de la salle des fêtes où Philippe et Marie-Claire sont installés, crayon à la main, sourire aux lèvres pour la tenue des inscriptions. On cherche et trouve le dernier joueur pour obtenir un nombre pair, tirage au sort des équipes, tirage au sort des parties, on fait plus ample connaissance puis allons y on se disperse et on choisit le terrain pour être le plus à son aise pour les bibs et carreaux. Au son des rires et échanges des joueurs de pétanques, les conseillers municipaux installent et font



démarrer les différents jeux d'esplanade avec les palets sur table, les palets bretons, pêche à la ligne etc...



le mieux et pause jusqu'à 14h. Tout doucement les participants aux concours de pétanque commencent à garnir



➤➤ Fête du 14 Juillet



Cette année nous avons un petit nouveau qui d'ailleurs remporte un franc succès. Celui-ci consiste à casser un œuf posé sur un billot de bois et le tout à l'aide de 5 boules



de pétanque de poids différent. Facile ? Pas tant que cela, demandez à Fabrice, Franck, Manon, et autres qui ont essayé et venez l'an prochain vous aussi, nous le referons très probablement, car finalement c'est surtout très amusant.

Mais soudain une rumeur sur notre espace jeux et lorsque l'on porte le regard en direction de Dreux, ciel ! « Le Ciel » Un orage, on lance encore quelques boules on finit certains jeux mais brutalement ce n'est plus possible, des trombes d'eau s'abattent sur le village, tout le monde aux abris, ainsi que les jeux... Le déluge s'éloigne, tranquillement chacun, chacune remet le nez dehors, l'espace gazonné est bien humide et imbibé d'eau mais bon, nous sommes là pour nous amuser alors tout, donc, reprend sa place. Le concours de pétanque s'achève et d'ordinaire s'ensuit le très acharné tir à la corde, mais cette année, malheureusement le terrain se révèle impraticable. Francis LACOTE et Joël HOUSSU aux boules ainsi que les différents premiers du classement des jeux se voient récompensés de coupes et lots les plus divers. Puis l'heure venue, on l'a bien mérité, arrive l'apéritif servi par les dévoués conseillers municipaux sans oublier nos remerciements aux époux et épouses qui les accompagnent. Jusqu'à vingt heures s'étire le convivial repas, toujours conçu en priorité à base, de produits provenant de nos commerçants locaux. Quelques tables sont déplacées, une ronde de très très jeunes danseurs s'en donne à cœur joie au coin de la piste, ce sont eux qui ouvrent le bal. La soirée dansante est lancée, parachevant ce quatorze juillet 2012.

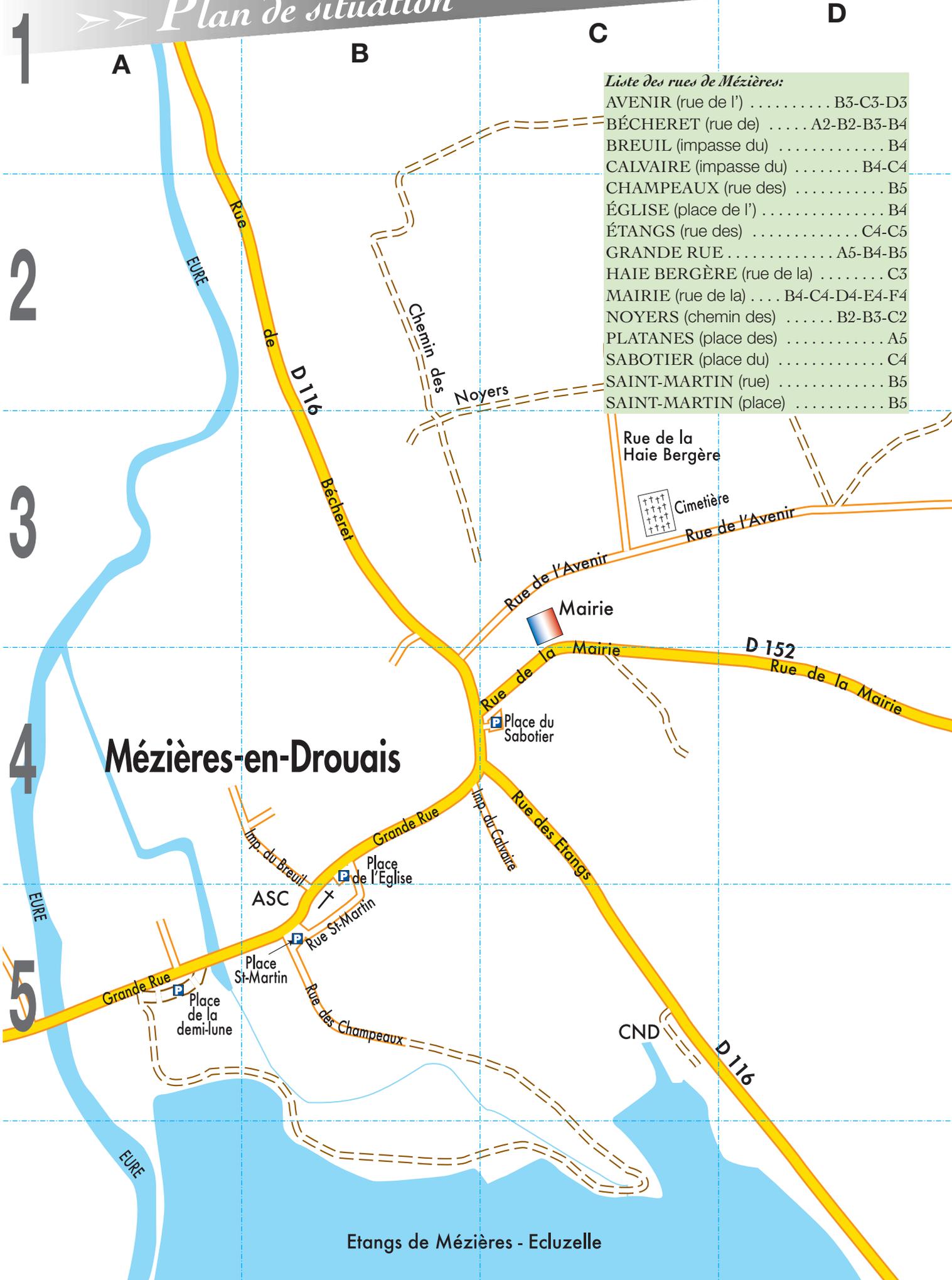


L'EAU BERGE
RESTAURANT

CHEZ MADELEINE
02 37 43 71 55

21 RUE JEAN MOULIN
28500 ECLUZELLES

Plan de situation

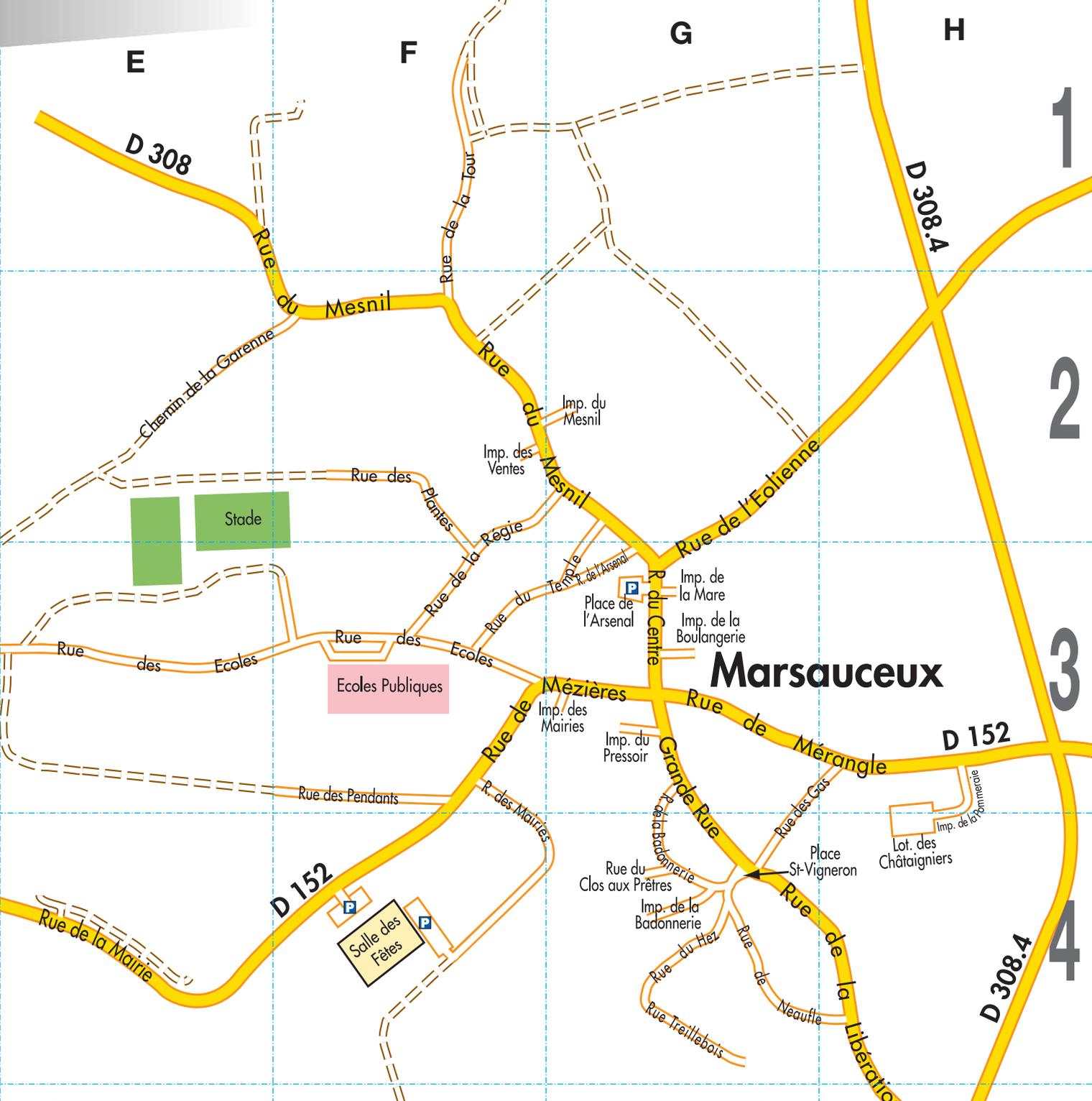


Liste des rues de Mézières:

AVENIR (rue de l')	B3-C3-D3
BÉCHERET (rue de)	A2-B2-B3-B4
BREUIL (impasse du)	B4
CALVAIRE (impasse du)	B4-C4
CHAMPEAUX (rue des)	B5
ÉGLISE (place de l')	B4
ÉTANGS (rue des)	C4-C5
GRANDE RUE	A5-B4-B5
HAIE BERGÈRE (rue de la)	C3
MAIRIE (rue de la)	B4-C4-D4-E4-F4
NOYERS (chemin des)	B2-B3-C2
PLATANES (place des)	A5
SABOTIER (place du)	C4
SAINTE-MARTIN (rue)	B5
SAINTE-MARTIN (place)	B5

Mézières-en-Drouais

Etangs de Mézières - Ecluzelle



Liste des rues de Marsauceux :

ARSENAL (rue de l') G3	MARE (impasse de la) G3
ARSENAL (place de l') G3	MÉRANGLE (rue de) G3-H3
BADONNERIE (impasse de la)	... G4	MESNIL (impasse du) F2-G2
BADONNERIE (rue de la) G3-G4	MESNIL (rue du) E1-F2-G2
BOULANGERIE (impasse de la)	... G3	MÉZIÈRES (rue de) F3-G3
CENTRE (rue du) G3	NEAUFLE (rue de) G4
CLOS AUX PRÊTRES (rue du) G3	PENDANTS (rue des) F3
ÉCOLES (rue des) E3-F3	PLANTES (rue des) F2
ÉOLIENNE (rue de l') G2	POMMERAIE (impasse de la)	.. H3-H4
GARENNE (chemin de la) E2	PRESSOIR (impasse du) G3
GAS (rue des) G3-G4	RÉGIE (rue de la) F2-F3
GRANDE RUE G3-G4	SAINT-VIGNERON (place de la)	... G4
HEZ (rue du) G4	TEMPLE (rue du) G2-G3-F3
LIBÉRATION (rue de la)	... G4-H4-H5	TOUR (rue de la) F1
MAIRIES (impasse des) G3	TREILLEBOIS (rue de) G4
MAIRIES (rue des) F3-F4	VENTES (impasse des) F2

Une page s'est tournée au repas des anciens

Ce 21 octobre dernier, une fois de plus, mais avec toujours le même enthousiasme, nous étions réunis pour le repas des anciens. Les membres de l'équipe municipale et leurs conjoints, bon pied bon œil étaient au rendez-vous dès le



matin pour la préparation. Midi, la GASTRONOMIE VERNOLITAINE sélectionnée chaque année pour ses excellents repas était au rendez-vous et les odeurs de cuisine nous titillaient déjà les papilles. L'orchestre HORIZON



lâchait ses premières notes pour un accueil musical des premiers convives. Chacun trouve sa place et nous voilà partis pour un incontournable après-midi convivial,



gustatif et dansant. L'apéritif servi et dégusté, les différents mets s'égrènent et nous régalent comme à l'habitude.



Le fromage englouti, la savoureuse séance d'histoires drôles et chansons rend tout le monde attentif et le



bonheur des rires de tous nous fait apprécier à sa hauteur ce bon moment. Passons maintenant à nos doyens du repas, qui sont-ils cette année?... Suspense... et c'est... M^{me} VERNEUIL et M. KILBOURG qui sont acclamés et reçoivent les traditionnels cadeaux offerts par la Commune.



Bon si on dansait maintenant, mais cette année sous l'effet des jeunes anciens au nombre d'une dizaine, une page se tourne. Ce sont des airs de madison et refrains des années 60/80 qui animent les danseurs qui, à la joie des organisateurs, sont en nombre et de tous âges, sur la piste. Génial! Que cette tendance nous mène à nous amuser encore plus l'an prochain.

➤➤ Repas des Anciens



➤➤ École de Marsauceux

L'école publique située à Marsauceux fait partie du regroupement pédagogique de Charpont, Ecluzelles, Mézières-en-Drouais, Ouerre qui compte 8 classes : soit 5 classes à Marsauceux et 3 à Ouerre. Les effectifs se répartissent de la façon suivante pour l'année scolaire 2012 :

- Classe de Petite et Moyenne Section: M^{me} FABRE Dany: 25 élèves
- Classe de Petite et Moyenne Section: M^{me} HUSSON Elisabeth: 25 élèves
- Classe de Gde Section M^{me} ROUSSELET Amandine: 25 élèves (en remplacement de M^{me} ROGER Elodie en congé maternité)
- Classe de C.P./C.E.1: M. MARTIN Hervé: 22 élèves
- Classe de C.E.1: M^{me} TARDIEU Gwladys: 26 élèves



Le personnel de service se compose ainsi: Dames de service: M^{mes} BEAUCLAIR, PATRIARCHE, POUPIN, RUFFAUT et CACÉRÈS qui est également secrétaire du SRP. Agents spécialisés d'École Maternelle: M^{mes} GLATIGNY et TONEIN.



L'année scolaire a été riche en activités :

Après une rentrée scolaire sans problème mais quand même quelques pleurs, les enfants ont profité du spectacle de « L'ARBRE ROUX » de la Compagnie des 3 Chardons. Ils n'ont pas été du tout intimidés et ont tous participé activement au spectacle en défendant l'arbre roux du vilain bûcheron.



Les élèves des classes de Hervé MARTIN CP/CE1 et Gwladys TARDIEU CE1/CE2 ont commencé en ce début d'année scolaire 2012 leur cycle piscine à Vernouillet, ils seront ensuite remplacés fin janvier par les élèves de Ouerre qui vont poursuivre leur apprentissage afin de pouvoir profiter en CM1/CM2 de l'activité voile aux étangs d'Ecluzelles.

En janvier 2012, les enfants ont dégusté la traditionnelle et délicieuse galette des rois offerte par l'Amicale du Regroupement Pédagogique, coiffés de leurs magnifiques couronnes fabriquées en classe.



Dans le cadre de l'USEP, les CE1-CE2 ont participé à une épreuve d'endurance dans le parc du château de Nogent-le-Roi.

Les élèves des classes de Dany FABRE et Elisabeth HUSSON, classes de PS/MS se sont rendus au Bois des Louvières à Marsauceux le vendredi 17 février pour visiter la Chèvrerie et voir les nouveaux petits chevreaux qui venaient de naître.



➤➤ École de Marsauceux

Ils ont même ramené du lait de chèvre et ont fabriqué de délicieux fromages qu'ils ont dégustés en classe,



Miam ! que c'était bon ! merci à M^{me} POIRIER pour son accueil malgré ce grand froid.

Au mois de mars, un spectacle musical d'ombres et de lumières a été présenté aux enfants, « Ratatouille, Tignasse et compagnie » par le Théâtre du Petit Miroir. Cette représentation leur a permis d'entrer dans l'univers loufoque et décalé de Claude BOUJON qui a ensuite été étudié en classe à travers les albums écrits par cet auteur de l'École des Loisirs.



Un 3^e spectacle a été proposé à la joie de tous, présenté par Jean-François PICHOT « Le casse-tête d'Alice ». Il nous a entraîné dans un château où Alice avait malencontreusement renversé l'armure du chevalier ; elle devra la reconstruire avec l'aide active des enfants : une façon ludique de réviser et de renforcer ses compétences sur le schéma corporel dans un cadre idyllique où plus d'un s'est mis à rêver en s'imaginant transformé en princesse ou en chevalier avec des épreuves à accomplir.

La dernière rencontre d'athlétisme a eu lieu au mois de juin avec les écoles de Ouerre et de Villemeux. Elle s'est déroulée sous les meilleurs auspices puisque nous avons déjà été obligés de la reporter à cause du mauvais temps.



Notre traditionnel voyage de fin d'année s'est déroulé le 22 mai à la Commanderie d'Arville, près du Mans, où le ciel a enfin été clément.

Chaque classe avait choisi ses ateliers :

Pour les Petits et Moyens, poterie : fabrication de gargouilles puis découverte de la Commanderie sous forme de Chasse au Trésor.



Pour les GS, fabrication d'épées en métal repoussé, suivie d'un adoubement du chevalier, puis chasse au Trésor dans tout le domaine afin de ramener les pièces d'or et le diplôme de valeureux chevalier.



Pour les CP, fabrication de costumes, pour les garçons tunique avec croix rouge de l'ordre des templiers, et pour les filles, une petite bourse en cuir, les voilà en pleine activité, tandis que l'après-midi est consacré aux défis dans la Commanderie. Les templiers vous lancent 10 défis à relever, ces défis sont intellectuels, créatifs ou sportifs, belle participation des enfants dignement récompensée.

Pour les CE1 : Epreuves du Chevalier.

Afin de devenir chevalier, il faut être capable de relever les épreuves dont la quintaine et les anneaux; une fois les épreuves relevées, les enfants ont pu devenir de vrais chevaliers. L'autre demi-journée a été également consacrée à la découverte de la Commanderie sous forme de défis.

Tout le monde est revenu enchanté de cette journée. Chacun a ramené ce qu'il avait fabriqué, gargouilles, costumes, bourse, diplômes, pièces d'or.

Le retour s'est fait dans le calme, cette journée bien remplie, sans sieste pour les petits, les a bien fatigués mais avec plein de souvenirs et de choses à raconter à papa, maman.

Un grand merci également à M^{me} GARNIER et M^{me} PERSONNET de l'association « Au coin du livre », qui fidèlement viennent raconter des histoires à la grande joie des élèves du CP au CE1 et qui par leur gentillesse, leur disponibilité savent transmettre l'envie et le goût de lire.

L'Amicale des parents d'élèves s'est particulièrement investie cette année, car en dehors de leurs manifestations habituelles: le bal costumé et la kermesse qui connaissent un succès certain, elle a innové en proposant un loto, et un poker qui ont été bien accueillis par les sympathisants et les initiés.

Les élèves de CP et CE1 s'initient à l'anglais grâce à M^{me} TARDIEU, M^{me} ROGER pour les GS tandis que M. MARTIN les initie aux arts visuels.



Comme l'an dernier, nous organisons des heures d'aide personnalisée, le lundi et le jeudi soir et avons mis en place des actions pour aider les élèves en difficulté. De nouveaux logiciels vont nous permettre de les aider à apprendre à lire dans notre nouvelle salle informatique. Cette salle avec accès internet est enfin opérationnelle dans le préfabriqué, M. MARTIN profite également de ce lieu pour initier les enfants aux arts plastiques.

Notre cour vient d'être entièrement bitumée à la demande des parents et nous procédons actuellement à son aménagement afin de la rendre plus accueillante.

Nous tenons ici à remercier tous ceux qui contribuent à améliorer le cadre de vie des enfants en ayant toujours la volonté de mettre à leur disposition de nouvelles structures à l'école de Marsauceux: les municipalités du regroupement, le SRP, le comité de parents, et l'Amicale des anciens élèves.

L'équipe enseignante

Benoist

41, rue St-Martin - 28100 DREUX
7 bis, Place du Musée - 28100 DREUX

Tél.: 02 37 50 01 99

Boulangerie CREINIER

Fermée le Mardi

Jean-Marie et Laure

Tél. : 02 37 43 71 25
28500 Mézières en Drouais



Une rentrée 2012/2013 tournée vers l'avenir.

Cette année encore vous avez été nombreux à nous faire confiance et à renouveler vos inscriptions aux cours et à nos professeurs :

- Brigitte AMBROSI pour le saxophone
- Eric LANG et Alexandre DE CARVALHO pour le piano
- Allan VICTOR pour la guitare
- Yannick LEBRETON pour l'accordéon et le clavier.

Aussi toute l'équipe (bénévoles et professeurs) a-t-elle décidé de vous apporter des nouveautés pour vous en remercier :

- Vos cours de guitare vous permettront de pratiquer votre passion en cours collectifs, en alternance avec les cours individuels habituels (votre professeur vous en informera).
- Nous réfléchissons à de nouveaux outils pour vous permettre de vous enregistrer (audio et vidéo) afin de mieux vous écouter, progresser et pouvoir conserver un souvenir de votre travail. Et cela dès cette année !

D'autres projets sont à l'étude, mais il nous faudra encore quelques temps pour les voir aboutir, nous espérons pouvoir lever encore d'autres voiles pour 2013/2014.

Pour 2012 notre engagement était notre participation au TELETHON.



En effet, le vendredi 23 novembre 2012, de 18h30 à 19h30, nos élèves jouaient leurs meilleurs morceaux lors de cette soirée organisée par la commune de Luray. Vous y étiez nombreux.

Enfin, en juin 2013 nous procéderons à notre audition annuelle. Celle-ci se déroulera dans l'après-midi du 30 juin 2013, à la salle des fêtes de Luray.



Claudine BIEUVILLE Présidente de l'association
Mail: c-bieuville@orange.fr - Tél.: 06 17 64 72 23

Siège Social: Maison du Luat Clairet: 10 rue de l'ancienne Mairie - 28500 LURAY

Association loi 1901 Agréée Jeunesse et Éducation Populaire

Amicale des parents d'élèves et amis de l'école laïque du regroupement pédagogique

Association loi 1901, née en 1925, a souhaité se «rajeunir» par la révision de ses statuts, lors de l'assemblée générale du 13 novembre 2012.

En revanche ses missions principales restent les mêmes :

- Aider financièrement les écoles dans la réalisation de projets (sorties – classes transplantées – projets artistiques).
- Animer les villages par des activités culturelles et de loisirs.

Cette année, quatre activités étaient en fonctionnement :

Périscolaire – les parents d'élèves et enseignants ont proposé et animé un bal costumé, une kermesse/tombola, une soirée poker et leur premier loto.

L'Atelier de la Grange qui a permis à des jeunes élèves et à des adolescents d'exprimer avec bonheur leur talent d'acteur.

La Troupe de l'Homme en Noir, section théâtre adulte qui a choisi de monter une pièce à la fois onirique et satirique.

«**Le Rendez-vous**» Festival des artistes amateurs. rencontre annuelle autour de sculpture, arts plastiques, chanson, théâtre, musique...

Site officiel : <http://festival-rendez-vous.blogspot.fr/>

La section L'Empreinte (musiques et danses traditionnelles) s'est mise en sommeil.

Tous les bénéfices de ces diverses activités sont répartis entre les deux écoles du regroupement (Marsaueux et Ouerre) pour enrichir et agrémenter la vie des écoliers.

C'est en janvier à la salle polyvalente de Ouerre, que commence traditionnellement la vie active de l'Amicale par le partage de la galette des rois. A cette occasion, les enfants, parents, enseignants, actifs des sections et amis se rencontrent, discutent et échangent et profitent de l'occasion pour adhérer à l'Amicale, en témoignage de soutien (4€ pour les moins de 16 ans et 6€ au-delà). L'adhésion couvre également l'assurance des bénévoles lors des manifestations. Elle continue tout au long de l'année suivant les activités des différentes sections.

Lors de l'assemblée générale, une suggestion a été faite : une rencontre inter-génération autour de jeux de société, un après-midi par mois. Nous serions heureux d'accueillir des volontaires pour animer cette nouvelle activité.

L'Amicale est heureuse de vous présenter tous ses vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette année 2013.

Siège social de l'Amicale : Ecole de Marsaueux.

Amicale : section Atelier de la Grange

10 ans ! Bon anniversaire !

L'Atelier de la Grange souffle cette année sa première bougie. Qui l'eût cru, alors que le jeune atelier de théâtre donnait sa première représentation un soir d'été aux ateliers Luder ? D'ailleurs, vous rappelez-vous ? Une histoire de princesse endormie, un "remake" du corbeau et du renard, une petite fille gourmande de confiture, deux karatékas et un crocodile... et plein d'autres personnages au gré des poèmes et des saynètes jouées ce soir là. Et déjà Molière...

Paroles de comédiens : Thomas qui tenait le rôle principal de Scarbaccio cette année, explique : « Je travaille mon texte durant 6 à 7 mois, ce qui me permet de bien m'en imprégner ». « Olivier et Joëlle nous laissent improviser sur



scène. D'une représentation à l'autre, notre jeu évolue. » s'amuse Anne-Charlotte. Quant à Guillaume, il confie que « les costumes permettent de se libérer, et de mieux épouser notre personnage. » C'est à Marine que revient le dernier mot : « nous sommes une bande de copains perfectionnistes, nous voulons être le plus proche de la réalité. »



Et du côté des textes ? Olivier : « il me faut environ deux mois pour écrire une pièce, parfois moins. Pour les plus jeunes, je me permets une écriture légère, parsemée de jeux de mots, de canulars et de blagues potaches dans l'optique de faire rire. Et bien souvent je suis écroulé devant ma feuille. Si ça marche pour moi, je me dis qu'il y aura bien un spectateur pour rire dans la salle. Pour les plus grands, je mets en place des personnages selon leur caractère personnel, ils se fondent alors plus facilement dans leur rôle. Parfois, je modifie un mot



ou une façon de dire une réplique selon le comédien. C'est l'avantage de les connaître depuis de longues années ».

10 ans, et déjà toute une histoire, des images, des souvenirs.

Et puis, il y a ce lieu, cette grange que nous prêtent Martine et Pascal, et que nous faisons nôtre petit à petit. Quelle chance, quel bonheur inespéré pour une troupe de théâtre de disposer d'un si bel endroit, notre histoire en devient forcément plus belle. Quand on y rajoute l'osmose qui règne dans la troupe... D'ailleurs signe qui ne trompe pas, les anciens veulent revenir. Hé bien qu'ils reviennent ! Puisque nous osons pour cette dixième année, nous offrir un beau cadeau en allant à la découverte périlleuse mais ô combien excitante de Molière et Shakespeare. En effet, nous vous invitons à venir fêter avec nous « **Roméo et Juliette** » ainsi que « **Le bourgeois gentilhomme** ». Relevons le défi, n'ayons pas peur, amusons-nous et venez partager notre joie d'être sur scène. Représentations prévues à « La Grange » le 25 et 26 mai, le 31 mai et le 1^{er} juin, ainsi que le 28 juin lors du festival « Le rendez-vous ».

Propos recueillis par Florian Leroux.

Amicale: section théâtre adulte

Troupe de l'Homme en Noir (THN – Claude R. – Eric P.)
Saison 2012-2013 – 57^e création.

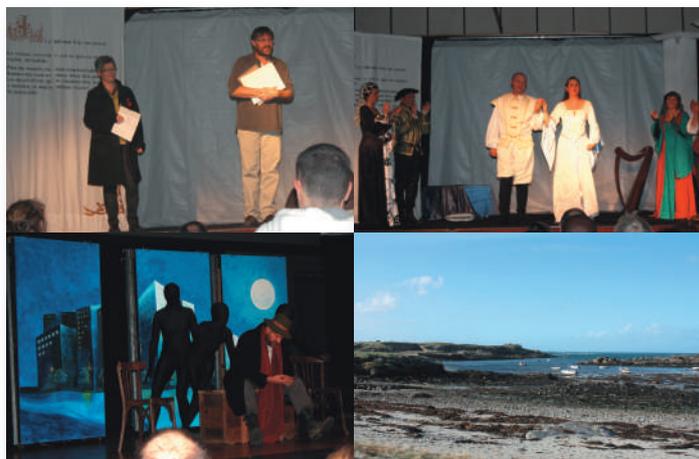
C'est un dramaturge russe, Evguéni Schwartz, qui, à travers sa comédie « **Le Roi Nu** » monte sur les planches.



A travers trois contes d'Andersen (redevenez donc des enfants !), il nous entraîne dans un monde dominé par la bêtise d'un roi tyrannique mais où, dans un sursaut de lucidité, les hommes vont retrouver leur sens critique et leur liberté.



Cette pièce a été représentée six fois dans les villages du regroupement et des environs. En 2013, elle sera à Tremblay et à Luray. Une bonne surprise : la Troupe a été l'invitée d'un festival de théâtre amateur, en Bretagne (29N – Ploudalmézeau).



Un accueil chaleureux (mais un vent violent et des grains pis encore), une organisation impeccable, un partage sans calcul de tous, des paysages côtiers magnifiques, ont fait de ce séjour un vrai régal.

Merci à Denis G. et à son équipe, à l'origine de cette rencontre théâtrale.



En effectif réduit, la THN prépare une autre pièce pour la saison 2013-2014. Rendez-vous en juin, pour la découvrir. Toujours le même souci pour cette troupe : trouver un local où entreposer costumes et décors..

12/01 Galette des rois de l'amicale à 20h30 salle des fêtes de Ouerre
02/02 Loto de l'amicale à 20h30 salle des fêtes de Marsauceux
22/03 Soirée déguisée de 18h30 salle des fêtes de Marsauceux
25-26/05 Théâtre Atelier de la Grange à Mézières en Drouais
31/05-01/06 Théâtre Atelier de la Grange à Mézières en Drouais
08/06 Théâtre Homme en Noir, place de l'église de Charpont à 20h30

14/06 Fête des écoles à Marsauceux à 18h00
16/06 Théâtre Homme en Noir, salle des fêtes de Ouerre à 16h30
28/06 Théâtre Atelier de la Grange Festival le Rendez-Vous à Marsauceux à 20h30
29/06 Théâtre Homme en Noir Festival le Rendez-Vous à Marsauceux à 20h30
12/11 Assemblée générale salle Louis Pommereau à Marsauceux à 20h30

➤➤ L'Amicale «Le Rendez-Vous de Marsauceux»



2012 a vu la 8^e édition du festival des artistes amateurs «Le Rendez-vous».

Comme précédemment, l'effervescence a régné à la salle Louis Pommereau, à l'intérieur comme à l'extérieur.

A l'initiative de la THN, sous la houlette de Gérard P et Eric P, bénéficiant de l'aide bénévole de nombreux amis, cette manifestation a connu deux jours très animés.



Vers 18h, l'apéritif offert par les organisateurs ouvre le festival. Petits fours et kir circulent parmi les spectateurs et les danseurs, entraînés sur l'esplanade par les musiciens de l'Empreinte.



Puis ce fut, sans interruption, à l'intérieur ou à l'extérieur, du théâtre, de la musique, du woman-show, de l'improvisation (c'était une nouveauté), de la chanson.



Besoin d'un peu de calme? Une longue flânerie autour du patio et dans les deux petites salles pour admirer les toiles,



photos, sculptures de ces artistes amateurs très talentueux. Rêverie et évasion...



Petite faim, grande soif? C'est la buvette qui vous a rafraîchi avec ses boissons diverses et vous a régalé avec ses petites salades ou ses crêpes (autre nouveauté).

Ces deux jours sont traversés par le grand pique-nique du samedi midi, pique-nique cher à l'esprit et à la philosophie du festival: se rencontrer, échanger ses connaissances et savoir-faire, enrichir ses pratiques et son imaginaire... Bref, attiser sa curiosité.

Il ne faut pas oublier de dire un grand merci à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre (technique – buvette – accrochage – animation – accueil...) leur bénévolat est indispensable donc inestimable.

Le 9^e édition est en préparation; Retenez vos 2 jours: les 28 et 29 juin 2013.



➤➤ Le Théâtre des Loges

De retour de leur tournée estivale et avant de reprendre une série de représentations dans leur théâtre de Pantin, les comédiens des Loges sont venus, une nouvelle fois, poser leurs bagages dans notre village le temps d'un week-end.

Samedi 22 septembre, alors que la nuit tombe, tout est en place : comédiens grimés, vieux lustre, bougies, chauffage et rideaux épais. « La Grange » s'est faite belle pour accueillir le très nombreux public. Michel Mourtérot et ses comédiens retrouvent avec délectation leur maître : Molière. Ils nous invitent, le temps de cette soirée, à découvrir ou redécouvrir cette si belle comédie qu'est « L'Avare ».

Le décor est sobre, dépouillé comme une vieille « salle à ne pas manger ». La pièce débute et nous emporte avec les costumes et les personnages qui parlent ce vieux français aux R qui roulent. Et puis il apparaît, toussant, râlant, traînant des pieds et suant la méchanceté avec ses habits élimés, rapiécés : l'avare. Ce personnage dont on ne sait s'il faut le haïr ou le prendre en pitié. On se surprend à dire les répliques en même temps que les comédiens : Montre-moi tes mains – Les voilà – Les autres – Les autres ? – Oui – Les voilà.



Les vieux murs, les costumes, les perruques, on s'y croirait. Et que dire de la chauve souris ? Peut-être l'esprit de Molière ? Ah, oui ! Ce soir là, à « La Grange », Molière était parmi nous. Pourvu que ça dure...

Tout pour Equiper, Entretien, Réparer votre véhicule

Retrouvez votre centre ROADY le plus proche de chez vous sur le site www.roady.fr

ROADY

Les Mousquetaires

Route de Gambais

78550 MAULETTE HOUDAN

01 30 46 82 35

HORAIRE D'OUVERTURE

Du mardi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15

Vendredi et samedi de 9h à 19h15 sans interruption

Dimanche de 9h à 12h15



Association Sportive et Culturelle de Mézières-en-Drouais

L'ASC est une association d'éducation populaire qui a pour objectif de proposer de multiples activités aux enfants et aux jeunes. La priorité de l'ASC est de proposer un accueil sécurisé et de qualité mais aussi de permettre aux enfants et jeunes de bénéficier d'activités innovantes et diversifiées : sportives (kayak, tchoukball, molkky, etc), manuelles (art floral, poterie, etc), scientifiques (création de peinture au chou, de montgolfière, etc).

Dans la mise en place de nos activités, nous défendons certaines valeurs qui font notre patrimoine. Ainsi nous voulons :

- Donner la priorité à l'éducation des jeunes (apprentissage de la citoyenneté, pratique de la vie en collectivité, solidarité, compréhension et tolérance de «l'autre», respect de l'environnement naturel et social).
- Faire découvrir de façon ludique des activités de loisirs de qualité, qu'elles soient créatives, artistiques, techniques ou sportives, en sollicitant la participation active de chaque individu. Nous ne sommes pas une entreprise de loisirs chargée de proposer aux enfants des loisirs de consommation.
- Privilégier ainsi la notion de loisirs éducatifs en favorisant la place du jeu et du plaisir.
- Amener les plus grands ou les jeunes à être responsables de leurs actes et ainsi tendre vers leur propre autonomie.

Notre activité se décompose en 3 secteurs :

- un secteur **Enfance** (3-12 ans)
- un secteur **Jeunesse** (12-25 ans)
- un secteur **Sport** (3 ans à adulte)

LE SECTEUR ENFANCE

Avec l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans

- Les mercredis
Ouvert de 7h00 à 19h00
- Toutes les vacances scolaires
Ouvert de 7h00 à 19h00
- L'accueil périscolaire
Ouvert de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 19h00

Les enfants sont répartis en groupe homogènes :

- Les Schtroumpfs (petite et moyenne sections)
- Les Canailles (grande section)
- Les T-Rex (CP & CE1)
- Les Pécaris (CE2 & CM1)
- Les «Tayak » (CM2 et +)

En fonction des effectifs et des périodes, l'accueil des enfants peut s'effectuer sur 2 sites :

- le pôle primaire dans les locaux de l'ASC à Mézières (au 30, Grande Rue)
- Le pôle maternel à Mézières dans les locaux de l'école St Martin Ste Agnès

NOS DIFFÉRENTES SECTIONS

Cinq sections sont ouvertes pour petits et grands, jeunes et moins jeunes :

Tennis de table

De 8 ans à adultes (2 créneaux d'âges)

Gym enfant

De 3 à 7 ans (2 créneaux d'âges)

Fitness et Gym d'entretien :

- F.A.C (*fessiers, Abdos, Cuisses*)
- Step
- Gym d'entretien

Ecole multisport

De 5 à 12 ans (2 créneaux d'âges)

NOUVEAU : Ateliers créartistiques

De 5 à 9 ans

Nous comptons 180 participants à nos activités !



LE SECTEUR JEUNESSE

Pour les jeunes de 12-16 ans

➤ Mélissa vous accueillera au **centre Ados** durant toutes les vacances scolaires (hormis celles de fin d'année). Différents thèmes sont abordés :

Théâtre, conception d'un film, Kayak, mini-camp, run & bike, laser game, paintball, etc

Pour les jeunes de 16-25 ans

➤ Le Point Information Jeunesse :

Le Point Information Jeunesse (PIJ) est au service des jeunes et les accompagne dans leur projet. Le PIJ est un lieu d'accueil proposant une documentation large et gratuite en libre circulation. Le PIJ est donc une structure de proximité, d'écoute et d'échange, au sein de laquelle les jeunes peuvent trouver l'information utile aux projets professionnels et aux formations. L'accès au PIJ est gratuit, l'informateur jeunesse accueille le jeune et l'accompagne notamment dans sa recherche d'emplois, de stages ou de formation. Pour découvrir les horaires et lieux de permanence, contacter rapidement l'ASC.

➤ Une bourse au permis pour les 18-25 ans :

L'ASC et ses communes partenaires (Mézières, Luray, Sainte Gemme M, Ouerre, Charpont, Marville MB, Ecluzelles) proposent aux jeunes de 16 à 25 ans résidant dans ces communes une aide pour financer leur permis. Pour tous renseignements, contacter Julien PLISSONNEAU, Responsable du PIJ.

➤ Des actions thématiques pour tous :

Le PIJ mettra en place différentes actions thématiques durant l'année pour répondre aux questions des jeunes. Le programme est le suivant :

Le sexe, comment ça marche ? 15 décembre 2012 à Marville MB

Les bienfaits du sport : 12 janvier 2013 à Ecluzelles

C'était comment l'Eure avant ? le 26 janvier 2013 à Mézières

C'est quoi être citoyen ? 9 février 2013 à Ouerre

La sécurité routière : 9 mars 2013 à Sainte Gemme M

Les Jobs d'été : 6 avril 2013 à Luray

Voyager en Europe : 18 mai 2013 à Charpont

Pour les jeunes de 12 à 18 ans : des séjours (proposés en fonction de vos âges)

Un Chantier de Jeunes Bénévoles de 14 jours dans les Cévennes (GARD) en août.

Un séjour à la neige

Un séjour itinérant

Un séjour Européen est à l'étude



La fabrication d'une couronne de laurier, ça plait !



La visite de France miniature, une sortie magique sur le thème du Tour de France.

Pour tout renseignement :

ASC Mézières
30, Grande Rue
(Face à l'Eglise)
28500 MEZIERES EN DROUAIS
Tél/Fax : 02 37 43 74 52
E-mail : ascmezieres@wanadoo.fr
Notre site : <http://asc.mezieres.free>

Les acteurs de l'ASC Mézières

L'équipe:

Directeur : Daniel PREVILLE

Responsable Administrative et financière : Fabienne UDE

Responsable Accueil de loisirs : Erika AUBERT

Responsable Adjointe Accueil de Loisirs : Vanessa GARANT

Responsable secteur jeunesse : Amélie FALKOWSKA, en congé parental

Responsable PIJ/séjours intérim : Julien PLISSONNEAU

Responsable intérim Centre Ados : Mélissa GAECKLER

Animateur (trice) : Mehdi BELLALI, Noémie CASSAGNABÈRE, Noémie CHAMPAGNE, Juliette CONDÉ, Mélissa GAECKLER, Vanessa, GARANT, Coralie GERVAIS,

Educateurs sportifs : Erika AUBERT, Yolande HABERT, Julien PLISSONNEAU

Animateur sportif : Mélissa GAECKLER, Emilie JARDELLE

Agents de service, d'entretien et maintenance : Laurent DRABEK, Chantal LEDOUX.

Le Conseil d'Administration :

Présidente : Amandine DUEZ

Vice Présidente : Valérie BAY

Trésorière : Laurence JOUBERT

Secrétaire : Florence BOUTEMY

Membres : Pascal CHEDEBOIS,

Delphine FEBVIN, Sandrine LAVERSIN,

Sylvie MEURISSE, Hélène MIGNOT,

Hélène PELLETIER.

LM Agence Latour



ACHAT - VENTE

02 37 46 93 90

36 rue d'Orfeuill
28100 **DREUX**

Fax 02 37 42 60 01

Site : www.agence-latour.fr

E-mail : agence-latour@orange.fr



LOCATION - GESTION

02 37 62 80 22

34 rue d'Orfeuill
28100 **DREUX**

Fax 02 37 46 08 64

Site : www.location-dreux.com

E-mail : agencelatourgestion@wanadoo.fr

PARKING GRATUIT A L'AGENCE

30 rue Diane de Poitiers
28260 **ANET**

02 37 41 41 11

43 rue Eugène Raymond
28480 **St REMY s/AVRE**

02 37 62 13 14

62bis rue de Paris
28410 **GOUSSAINVILLE**
RÉGION HOUDAN

02 37 43 24 44

PAVILLONS - PROPRIÉTÉS

APPARTEMENTS - TERRAINS - FONDS DE COMMERCE

La solution à tous vos projets Immobiliers

VENTE - ACHAT - LOCATION - GESTION - ASSURANCE LOYER

Estimations gratuites

5 AGENCES A VOTRE ÉCOUTE

« Au coin du livre »

Bonne année ! Bonne santé !

Bonne lecture !

*Toute l'équipe de la bibliothèque
vous adresse ses meilleurs vœux.*

Notre souhait pour 2013 ? Vous
accueillir nombreux le samedi de
13h30 à 15h30.

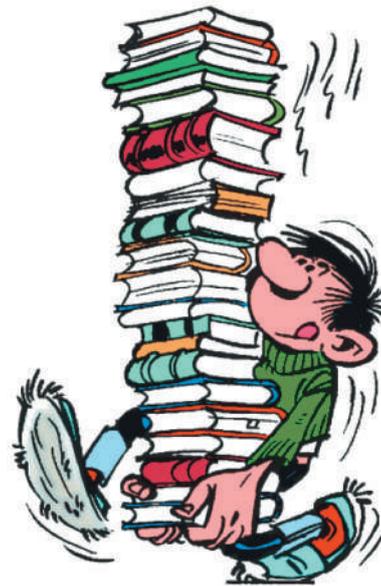
Nous avons toujours beaucoup de
livres et tout dernièrement nous en
avons reçu de la part de la
Bibliothèque Départementale
d'Eure et Loir

"Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire,

Quelques nouveaux titres :

Les enfants des justes	Christian Signol
Les craies de couleur	Josette Boudon
7 ans après	Guillaume Musso
Si c'était à refaire	Marc Lévy
Une vie en rouge et bleu	Jean Anglade
Le poil et la plume	Anny Duperey.....

Au mois de novembre,
nous avons retrouvé le
bonheur, le vendredi, de la
lecture aux enfants de
l'école de Marsauceux :
Grande Section, C.P.,
C.E.1..



"J'ai la certitude d'être encore heureux."
Jules Renard

Quant aux travaux de la future superbe bibliothèque, ils avancent !
Au fil des ans nous constatons que notre équipe diminue et nous faisons
appel à toutes les bonnes volontés pour assurer la nouvelle gestion et l'aménagement
de cet espace . Venez nous rejoindre !



Bonne lecture. A bientôt !



Enfin, pour l'année
2013, l'Assemblée
Générale aura lieu le
Samedi 23 novembre
à 15h.

Le bureau

➤➤ Centre Nautique du pays Drouais

Devenu un lieu incontournable de balade, le plan d'eau de Mézières Ecluzelles et son Centre nautique sont maintenant bien connus des habitants de l'agglomération drouaise.



Toujours attaché au développement des activités traditionnelles voile et planche à voile qui classent le CND dans les 15 meilleurs clubs français, Il est également proposé des activités de loisirs dans les environs du plan d'eau avec des parcours en canoë sur la rivière, ainsi que des balades pédestres et VTT sur les coteaux surplombant le plan d'eau.



Un parcours ornithologique, mis en place par le Sipeme, permet une balade instructive par le biais de panneaux explicatifs sur la faune et la flore que l'on trouve autour du plan d'eau.



Le Conseil Général investit également sur le coteau des folies afin de protéger et de créer des chemins piétonniers. Tout est mis en place afin que le site du plan d'eau soit préservé pour le bien de tous. Merci de nous y aider.

- Le C N D est affilié à la Fédération Française de Voile, agréé par le ministère de la jeunesse et sports et de l'Education Nationale et possède le label Ecole Française de Voile.



- Le club house avec vestiaires et sanitaires vous accueillera dans d'excellentes conditions de confort de février à décembre.
- La terrasse du bar où vous pourrez vous désaltérer et grignoter sur le pouce, fait face au plan d'eau.
- L'espace club qui s'étend sur 4 hectares vous offre un parking privé pour votre auto, ainsi que pour votre bateau ou planche à voile.
- Un ponton de 50 mètres accueille les croiseurs légers et en fait le premier port de plaisance d'Eure et Loir.



Centre Nautique du pays Drouais

- Des circuits pédestres et VTT sont proposés au départ de la base.
- Des descentes de rivière au départ de Mesnil Ponceau, Villemeux, Chaudon et Coulombs permettront aux plus sportifs de s'exprimer dans l'élément liquide.



- Le CND organise également des formations aux permis bateaux mer et rivière.



Le mercredi, samedi et vendredi soir des moniteurs encadrent petits et grands sur les différents supports voile.



- 12 compétitions de niveau départemental, régional et national seront organisées en 2013.



Une grande manifestation « La fête du plan d'eau » se déroulera les **25 et 26 mai 2013**. Retenez cette date et suivez nous sur : www.centrenautiquedrouais.fr où vous trouverez les dernières informations.

Compétitions de voile 2013

⇨ 10 mars	CD Habitable
⇨ 17 mars	SL Open Bic Opti. Laser Europe
⇨ 24 mars	SL Habitable
⇨ 7 avril	Sélective Catamaran
⇨ 27/28/29 avril	National Equipe
⇨ 29 mai	CD Open Bic Optimist
⇨ 2 juin	SL Open Bic Optimist
⇨ 9 juin	Critérium Départemental
⇨ 8 septembre	SL Catamaran
⇨ 6 octobre	CD Habitable
⇨ 16 octobre	CD Open Bic Optimist
⇨ 23/24 novembre	SIR Laser Manche Est

CD : Critérium Départemental - *SL* : Sélective de Ligue
SIL : Sélective Inter Ligue - *SIR* : Sélective Inter Régionale

Site : www.centrenautiquedrouais.fr
 Web cam en direct sur le plan d'eau.

☎ 02 37 43 82 71 - mail : cnd.evasion@wanadoo.fr



Faisons la synthèse de l'année écoulée et de ce début de saison 2012/2013.

LE LIÈVRE: 110 lièvres ont été prélevés à l'ouverture sur deux dimanches. Nous avons donc une année exceptionnelle. Nous nous sommes autorisés 1 lièvre par chasseur sur deux dimanches, plus une matinée pour un troisième animal, car l'année prochaine, nous risquons d'être limité par la fédération de chasse. (Nouvelle loi le **PGCA: Plan de Gestion Cynégétique Approuvé**).



Le PGCA doit être élaboré par le Groupement d'Intérêt Cynégétique, en collaboration avec le service technique de la fédération départementale des chasseurs. Il est présenté et validé (ou non) au mois de juin à la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage. Il est mentionné dans l'arrêté préfectoral d'ouverture et de fermeture de la chasse.

Le PGCA ne s'impose qu'aux territoires adhérents au GIC. Chaque année les PGCA sont soumis à une évaluation par la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage: vérification du respect des actions de gestion imposées (comptage, aménagement du territoire, respect des conseils de prélèvements, régulation des prédateurs...). Cette évaluation conditionne leur reconduction. Le cas échéant, le PGCA peut être retiré au GIC.

LA PERDRIX: après un mois de mars assez chaud et les gelées tardives, les couvées n'ont pas rendu en conséquence. Pas le droit de prélèvements et obligation de lâcher des perdrix rouges.



LE FAISAN: bon résultat cette année.



LE LAPIN: absent cette année, très peu d'animaux.

LE CHEVREUIL: 11 animaux nous ont été attribués et déjà quelques bêtes tuées par les voitures.

LE SANGLIER: à l'heure où j'écris ces lignes, nous avons tué, à la première battue de la saison, un gros solitaire de 110 kg. Ce fut une belle chasse.

LE RENARD: de plus en plus en baisse, due à la maladie "la galle". Nous renouvelons nos conseils de ne pas prendre cet animal avec les mains nues.



RELEVÉ ANNUEL DES CAPTURES DE NUISIBLES du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013:

Total sur notre commune: 7 RENARDS

Total sur notre commune: 4 FOUINES

Nous renouvelons nos remerciements pour le travail de nos bénévoles et piégeurs agréés pour cette année.

CONCLUSION: notre société de chasse a une nouvelle fois, une gestion saine et très bien gérée. On ne peut savoir ce que l'avenir nous réserve, car la fédération risque de nous imposer un certain nombre de lièvres l'an prochain.

Le faisan et la perdrix sont en augmentation, due à un beau printemps et à la disparition du renard malade.

Le **comptage** des perdreaux aura lieu le 3 mars 2013. **Soyez nombreux à nous rejoindre!**

Les membres du bureau et moi même, vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2013.

Michel PATRIARCHE

Le lâcher de truites en quelques photos :



La douceur d'une journée de printemps au bord de l'eau



Les nombreuses truites de belle taille

Les pêcheurs satisfaits de leurs prises

Les heureux gagnants des lots offerts par Décathlon, Cora et Intermarché.



Tous les pêcheurs apprécient le bon entretien de l'étang. Cette année une dizaine de peupliers morts ont dû être abattus. La route a été coupée à la circulation pendant l'abattage, les bénévoles avaient apporté une remorque, une fendeuse, des tronçonneuses. Le travail a duré une journée entière. Deux autres demi-journées d'entretien sont indispensables pour tondre, débroussailler, élaguer. Un grand merci à tous les courageux bénévoles qui donnent de leur temps pour maintenir notre espace de pêche agréable. Les bonnes volontés seront toujours les bienvenues !

Rempoissonnement :

170 kg de gardons, 30kg de tanches, 5kg de goujons, 10kg de perches et 10kg de sandres seront lâchés cette année.

Dates à retenir :

Assemblée générale : 27 janvier 2013 à 9h à la salle Louis Pommereau

Journées d'entretien : 23 mars et 27 avril 2013 de 8h à midi à l'étang

Fermeture du carrossier : du 11 mars au 12 mai inclus

Lâcher de truites : 1^{er} mai 2013. début de pêche à 8h à l'étang



Deux nouveaux membres ont été élus lors de l'Assemblée Générale : M. Ganther Claude et M. Patriarche Michel. Nous sommes très chagrinés par le décès de Lucien Chevrel, qui avait quitté le bureau cette année. Il était un membre très actif et toujours prêt à rendre service.

Encore des grosses prises : des tanches, des perches, des brochets et des carpes qui ont fait la joie des pêcheurs chevronnés.

Jean-Claude Goyer

➤➤ L'Étoile de Marsauceux



L'Étoile de Marsauceux remercie les dirigeants, les éducateurs, les sponsors, les supporters et la mairie pour leur aide apportée tout au long de cette saison.

Catégorie: U6-U7

Bonne saison, l'entente avec Saint Gemme s'est bien déroulée, bonne entente avec les enfants et avec les parents. La progression des enfants est régulière.



Catégorie: U8-U9

Bonne saison, les enfants ont connu une bonne progression.

Catégorie: U10-U11

Suite à un manque de dirigeants et ne pouvant faire d'entente avec un autre club, cette catégorie n'a pas eu d'équipe cette saison.



Catégorie: U12-U13

Très bonne saison avec un effectif essentiellement composé de joueurs U13 (2 en U12).

L'équipe est montée en élite après la phase de brassage puis est passée en élite 2 dans la seconde phase du championnat.

➤➤ L'Etoile de Marsauceux



Catégorie : U14-U15

Saison difficile, pas au niveau des résultats mais de l'effectif.

Après avoir inscrit l'équipe en élite en juin 2011 avec un effectif de 14 joueurs, certains d'entre eux ont quitté le club.

Le début de saison a vu l'équipe jouer en championnat à 8, peu d'équipe et niveau peu élevé. L'équipe termine première de sa poule.

Les deux filles ont souhaité partir et ont intégré le FC Dreux suite à une entente.

L'équipe a continué la saison en championnat à 11 avec d'excellents résultats vu l'effectif.



OPEL AMPERA VOITURE DE L'ANNÉE 2012

SOYEZ LE PREMIER À DIRE JE L'AI ESSAYÉE.

L'électricité vous conduit plus loin.⁽¹⁾



La technologie révolutionnaire de la nouvelle Ampera combine émissions réduites et autonomie étendue : elle peut parcourir jusqu'à 80 km sur batterie seule, sans émission de CO₂, tout en ayant la possibilité de parcourir 500 km supplémentaires grâce à son générateur thermique. Véhicule idéal pour un usage quotidien, la nouvelle Ampera vous permet d'aller où vous voulez, quand vous voulez.



Wir leben Autos.

DREUX AUTOMOBILES Votre distributeur : **G. BERTEAUX**

6 bd de l'Europe - CC Plein Sud - 28500 VERNOUILLET - Tél. 02 37 38 94 36

Wir leben Autos : Nous vivons l'Automobile. (1) Consommation mixte de carburant/émissions de CO₂ selon la norme UN ECE R101 (données pondérées, combinées) : 1,2 l/100 km, 27 g CO₂/km. L'Ampera est une voiture électrique à autonomie étendue, dotée d'un générateur à essence embarqué. www.opel.fr

www.groupe-berteaux.fr

➤➤ L'Étoile de Marsauceux

Catégorie: U16-U17-U18

Avec l'apport de joueurs U19, le début de saison a été satisfaisant. La suite n'a pas apporté confirmation et le niveau du groupe a baissé en cours de saison avant de se reprendre sur la fin. Il a manqué un dirigeant afin de gérer le groupe efficacement.



Catégorie: Sénior

Le groupe composé de 24 joueurs est très bon, l'entente est excellente entre les joueurs. Mais les résultats ne suivent pas et l'équipe a connu des hauts et des bas durant la saison.



Catégorie: UFOLEP

L'équipe de Marsauceux United se porte très bien.

L'ambiance est excellente entre les joueurs.

L'Étoile de Marsauceux organise: 2 lotos par an dont les dates pour cette année sont: le dimanche 20 janvier 2013 et le dimanche 1^{er} décembre 2013 ainsi qu'une foire à tout qui aura lieu sur le stade le dimanche 23 juin 2013.

Venez nombreux !



Saint Martin, le patron de l'église de Mézières (et de l'école privée de notre commune) est certainement le plus populaire des saints de notre pays : plus de 4000 églises sont placées sous son vocable. Rien que dans notre grande paroisse Saint Etienne-en-Drouais, les églises de Germainville, La Chapelle-Forainvilliers et Broué, mais aussi celles d'Aunay-sous-Crécy, Garancières-en-Beauce et Garnay partagent avec Mézières cet illustre patron. Populaire depuis plus de 1600 ans !

Fils de fonctionnaire romain, Saint Martin est né dans l'actuelle Hongrie en 316, et découvre la foi chrétienne à 10 ans. Il devient militaire et se fait baptiser à Amiens. L'épisode de Martin partageant son manteau avec un pauvre, parce qu'il avait déjà distribué toute sa solde, est des plus célèbres. Mais il quitte l'armée pour rejoindre Saint Hilaire de Poitiers. C'est dans la région de Poitiers que les habitants de Tours viennent l'enlever pour le faire évêque contre son gré le 4 juillet 371.

Son zèle pour suivre le Christ et pour faire parvenir à tous l'annonce de l'Evangile lui vaut l'appellation d'« apôtre des campagnes ». Il fut inhumé à Tours le 11 novembre 397, où il repose toujours sous les voûtes de la basilique qui lui est dédiée.

La messe est généralement célébrée dans l'église Saint-Martin de Mézières le quatrième dimanche de chaque mois à 11h00, les autres dimanches, la messe est célébrée à 11h00 à Chérisy (pour les autres lieux et horaires de messe, consultez le site www.st-etienne-drouais.fr). Le catéchisme se fait au presbytère de Chérisy.

Contacts :

Mme Claire-Marie BOURGET ☎ 02 37 43 71 41
Mme Françoise GARNIER ☎ 02 37 43 82 92

Infos baptêmes - mariages - messes :

Permanences au presbytère de Chérisy, 8 rue d'Anet le mercredi de 17h30 - 18h30



Permanences au centre paroissial, 15 rue Mériçot à Dreux du lundi au samedi de 10h30 à 12h00 et du mardi au vendredi de 15h30 à 18h00 (période scolaire) et du mardi au jeudi de 10h00 à 12h00 (vacances scolaires)

site : www.st-etienne-drouais.fr
courriel : contact@st-etienne-drouais.fr
☎ 02 37 64 11 46

Pour le catéchisme (à partir du CE2) :

contacter Cécile Feler : ☎ 02 37 62 01 79

TOUS PROJETS NEUFS - REHABILITATION EXTENSION DE BATI ANCIEN
BATIMENTS BBC- MAISONS PASSIVES
CONSEIL

www.albatre-architecture.com

7 Grande Rue - 28210 CROISILLES
 02.37.82.43.93

albatre.archi@aliceadsl.fr
 02.37.82.43.93

06.67.14.87.46

Une année 2012 qui finit tristement pour notre Club, car l'un des personnages actifs, nous a quittés trop rapidement à la fin octobre. Nous adressons nos plus sincères condoléances à Simone Chevrel, son épouse. Lucien Chevrel, toujours souriant, était en quelque sorte le régisseur de tout le matériel du club depuis sa création, toujours disponible pour contribuer au bon déroulement de chaque manifestation que nous organisons. Il était secondé par son épouse qui, tous les quinze jours, prépare les jeux afin que tout soit prêt au commencement de l'après-midi. Lucien Chevrel nous manquera et nous penserons toujours à lui chaque fois que nous participerons à une rencontre, que ce soit pour notre rencontre chaque quinzaine ou pour une manifestation particulière.

Le club est ouvert à tous ceux qui souhaitent conserver un lien entre les anciens, particulièrement les retraités, qui y trouvent un lieu de rencontre et un lieu d'activité en commun.

Rappelons que chaque jeudi, tous les quinze jours, nous réunissons les adhérents pour passer l'après-midi ensemble. Des jeux sont disponibles, chacun pouvant en choisir un et retrouver les partenaires habituels. Le dernier Jeudi du mois nous réservons un moment pour fêter les anniversaires des membres et chaque jeudi un goûter préparé chaque fois par une équipe différente nous est offert.

Le jeudi suivant une marche dans les environs est proposée à tous et ceux qui auraient des difficultés pour la promenade peuvent se retrouver sur l'aire des boules et faire des parties dans une ambiance détendue.

Une équipe, animée par Raymond Maréchal assisté de Marie-Odile Delbary et de notre Président Claude Ganther, organise des sorties en groupe pour des spectacles de variétés et de théâtres, des visites de musées, de lieux historiques, sans oublier qu'à chaque sortie un repas, le plus souvent accompagné des produits locaux, nous est réservé.



Pour des raisons évidentes il faut que le nombre de participants soit suffisant pour bénéficier des avantages pour le transport et des réservations pour les spectacles et les repas en commun. Souvent se joignent à nous des personnes de Bu et de Chérisy.

Chaque année nous organisons cinq manifestations, à la joie de tous les membres et parfois de leur conjoint.

Le jeudi 26 janvier s'est tenue notre Assemblée générale. Nous comptons 76 membres. Comme à l'accoutumée un compte-rendu des activités a été présenté par Monique Legeay notre secrétaire, Monsieur Marcel Jamet fait le compte rendu de notre trésorerie puis les comptes ont été approuvés et Raymond Maréchal a fait le point des sorties passées et à venir, après quoi nous avons eu droit à la traditionnelle galette des rois et les jeux ont suivi.

Le 22 mars a eu lieu notre repas annuel, avec une petite participation de nos adhérents, le bureau ayant choisi auparavant le traiteur et le menu, qui encore cette année a été apprécié de tous, dans une ambiance chaleureuse. Aux adhérents ne pouvant pas se déplacer, nous apportons un dessert à domicile, que ce soit en mars ou en juin.

Le Jeudi 14 juin nous avons dégusté un repas froid, à la joie de tous, dans les mêmes conditions que le repas précédent. Ce repas a été préparé par la Gastronomie Vernolitaine.

Le 28 octobre, comme chaque année à pareille époque, a été organisé le Thé dansant où tous les amateurs ont pu danser et se désaltérer en dégustant des pâtisseries ;

Le 9 décembre, le traditionnel concours de belote toujours dans la salle Louis Pommereau qui a toujours obtenu un réel succès.

Par ailleurs le Club a participé aux festivités du 14 juillet de la Commune, à la salle communale.

Monsieur Raymond Maréchal et Marie-Odile Delbary ont le don de concocter des sorties pour le plaisir des amateurs.

Ainsi Le samedi 17 mars, au théâtre des « Bouffes Parisiens » il a été proposé d'aller voir la pièce « Personne n'est parfait » interprété par Jean-Luc Reichman et Véronique Jannot.

Le vendredi 1^{er} juin un voyage nommé « Du côté de Châteaudun » a permis la visite guidée des grottes de Foulon, de déjeuner sur le site, de suivre la visite guidée du château de Châteaudun. Puis de visiter, toujours guidés, le Musée des beaux arts et d'histoire naturelle, où se trouve une très belle exposition d'oiseaux naturalisés.

Le vendredi 28 septembre une sortie nommée « Un petit air Normand » a permis de visiter la fromagerie Graindorge où est fabriqué le Livarot. Une dégustation a été offerte pour déguster les différents fromages locaux.



Le midi a eu lieu la restauration à l'auberge de la puce à l'oreille dont l'enseigne est « l'Auberge de la Levrette »

Le repas se déroule au milieu du Musée de musiques mécaniques. Au moment des fromages, le concepteur est venu nous faire écouter et nous expliquer le fonctionnement de tous ces anciens instruments de musique en faisant participer une partie de l'assistance.



Vous avez un aperçu des sorties proposées aux adhérents par les organisateurs de notre club qui mettent beaucoup de soin à les choisir et à les réaliser.

Le vendredi 25 janvier 2013 sous le titre « le Beaulieu Cabaret » notre équipe nous propose une sortie au Cabaret. Nous y déjeunerons, un menu alléchant nous est proposé. Ensuite sera présenté le spectacle « Les demoiselles de Paris » interprété par des artistes vus à la télévision et sur les grandes scènes parisiennes.

Les inscriptions devaient être faites jusqu'au samedi 17 novembre, mais si vous voulez y participer, adressez-vous à M. Maréchal s'il est encore possible de vous ajouter à la liste des inscrits.

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le jeudi 24 janvier 2013 à 14h 00 dans la salle Louis Pommereau à Marsaueux.

Ceux qui seraient intéressés par nos activités seront les bienvenus, cette association locale perdure depuis des années et est appréciée de tous les participants. Rappelons que vous n'êtes pas obligés d'avoir atteint les 65 ans pour vous inscrire.

Nous vous souhaitons une bonne année 2013, qu'elle vous apporte la paix, la santé et la joie partagée d'être ensemble.

Le secrétaire Roger Bianquis

Ets GIROUX Joël

TV - Ménager - Antennes



72, Grande Rue - 28210 Villemeux
Tél.: 02 37 82 40 73



Patrimoine MarsaUCEUX Mézières-en-Drouais



Notre patrimoine, bâti, culturel, c'est aussi demain, protégeons le.

« BD » annuelle 2012 :

Samedi 12 mai 2012 : visite de Dreux



visite conférence animée par Mme Moreau.

Dimanche 17 juin 2012 : Journée du Patrimoine de Pays « CUISINE ET SAVOIR FAIRE »



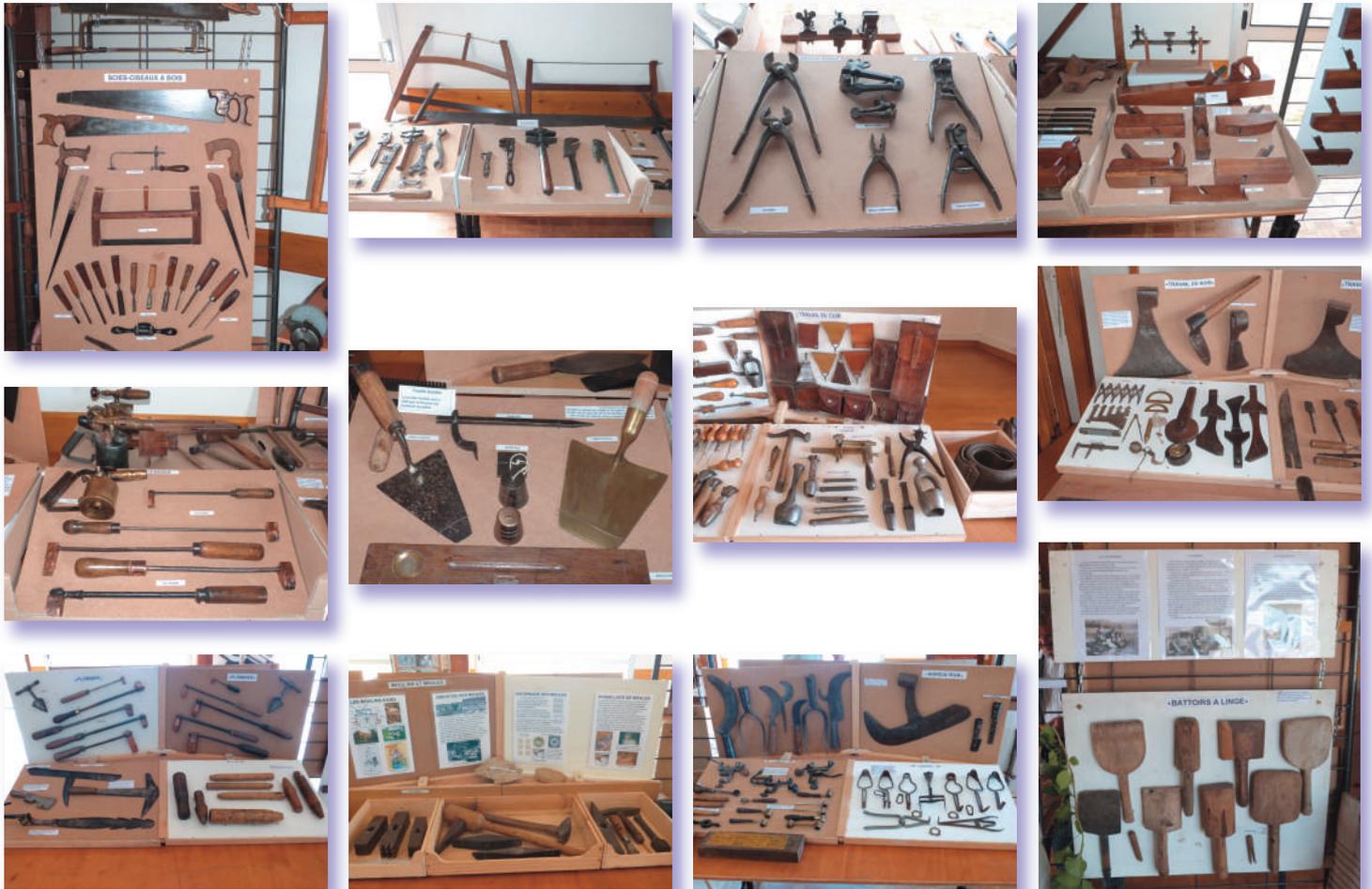
repas champêtre sous les platanes, place de la Demi Lune, (mets anciens accompagnés du vin de MarsaUCEUX).

Jeudi 28 juin 2012 : DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)



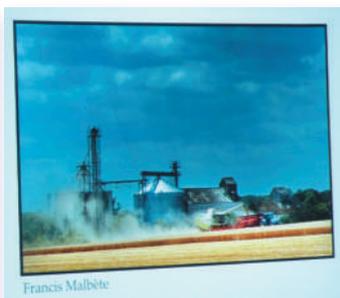
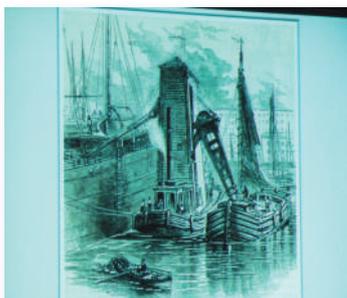
formation « métal » sur objets culturels et leur entretien, journée sous la houlette de Fabienne AUDEBRAND

Samedi 15 et dimanche 16 septembre 2012: Journées Européennes du Patrimoine « **OUTILS DES METIERS ANCIENS** »



présentée par l'ASDO.

Vendredi 5 octobre 2012: conférence « **SILOS D'EURE ET LOIR: Patrimoine insoupçonné** »



projection commentée par Monsieur Nicolas LORIETTE

La Voix des Champs

Dimanche 17 décembre 2011: concert « Noëls...deci...delà » à l'église St Martin de Mézières



Vendredi 8 juin 2012: concert « Requiem » de Michèle Foison à Mantes la Jolie
Dimanche 10 juin 2012: concert « Requiem » de Michèle Foison à St Pierre de Dreux



Dimanche 16 septembre 2012: participation à l'expo « Outils des métiers anciens »



au programme : chansons sur les meuniers, cordonniers, maçons, etc....

Merci à tous les membres de P2M, les adhérents, bénévoles, visiteurs,
de leur aide précieuse et de leur soutien.

Jacqueline FÉREC et l'équipe P2M vous adressent
tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



➤➤ Tennis-Club de Mézières-Marsauceux

Chers macériens, macériennes (...ainsi se nomment les habitants de Mézières en Drouais) et marsouins, marsouines (ceux de Marsauceux).

En cette nouvelle année 2013, les changements vont bon-train au Tennis Club de Mézières-Marsauceux.

Tout d'abord pour ceux qui suivent **notre feuilleton "d'expérience à la norvégienne"**, avec suppression du verrouillage de la porte, sachez que le bilan en est bien positif. Les terrains ont subi bien moins de déprédations que les années précédentes (grillages, salissures, bouteilles cassées). Leur fréquentation a été très importante cet été, et nous pouvons en donner un indice par le taux de remplissage de la poubelle en bouteilles vides (plus de 100 juste sur l'été). Sur le plan financier, les résultats sont moins francs, avec une tendance pour certains, à jouer sans payer... C'était couru. Mais tout de même, nos rentrées sont comparables à celles des années passées, et donc suffisantes pour continuer... Nous enjoignons bien sûr les joueurs à venir payer, mais nous sommes heureux que ces beaux terrains soient plus utilisés.

En ce qui concerne le **"tronc"**, c'est-à-dire le meuble à tiroirs qui se trouve à l'entrée du tennis, les gens n'ont pas trop osé mettre les sous dedans, craignant apparemment de nous déranger en nous envoyant un SMS pour nous prévenir de venir les chercher, ce que je regrette. Peut-être l'habitude viendra-t-elle progressivement...

Par contre il a servi de zone d'échange et d'informations, et nous proposons d'augmenter cet aspect en en faisant en plus une **boîte à idées**...

Revenons maintenant à un autre de nos sujets favoris, **le mur d'entraînement**... Les choses avancent, ça devrait pouvoir se faire cette année, si les autorités nous l'autorisent, ce que naturellement nous espérons très fort...

Par ailleurs nous avons l'ambition cette année d'organiser un tournoi de tennis amical, qui se passerait le 25 ou le 26 mai 2013. Nous espérons que vous viendrez nombreux ! Nous nous demandons si le **listing partenaires** fonctionne, et s'il a permis aux « nouveaux macériens » de faire des connaissances... merci de vos retours d'info par l'intermédiaire de nos moyens de communication : mail, forum, téléphone, tronc, et... directement.

Et bien sûr n'oubliez pas notre **assemblée générale** qui se passera entre le 18 et le 26 mars 2013, la date exacte est encore à préciser.

Le renouvellement des adhésions annuelles se fait, soit à l'assemblée générale, soit **début avril**.

En vous souhaitant une très bonne année 2013.

Bien cordialement.

Le bureau du tennis club.



Un petit rappel sur nos tarifs :

Adhésion annuelle pour la période d'avril à mars de l'année suivante (date de l'AG) : auprès des membres du bureau :

- Adultes (18 ans et plus) : 45 € (HC* : 60 €)
- Enfants (moins de 18 ans) : 30 € (HC* : 45 €)
- Famille (2 ou plus vivant sous le même toit) : 60 € (HC* : 75 €)

(*HC=Hors Commune)

Une réduction est appliquée si adhésion après le 31 août : au prorata des mois restants.

Tarif à l'heure : 2€ au dessous de 18 ans ; 3€ pour les adultes : sur place dans le « tronc » en prévenant d'un sms, ou dans la boîte aux lettres de Virginie Després, sous enveloppe (habite à 100m des terrains);

Toute personne adhérente (à l'année) peut jouer avec son ou ses invités non adhérents (=personne de passage, par définition).

Prêt de raquettes adultes ou enfants et de balles (à l'heure): GRATUIT

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :

Virginie Després : 06 30 84 65 07
41 rue de la Mairie - 28500 Mézières en Drouais
Valérie Guérin : 06 20 99 02 76
Ou par mail : letcmm@yahoo.fr
Ou sur le forum : tennisclubmm.les-forums.com

Au service de votre sécurité depuis + 30 ans...

C'est une garantie !



Automatisme de portail DAITEM
Surveillance vidéo, Coffre fort et Interphone sans fil.

Alarme sans fil DAITEM
Insensible à la foudre
Fabrication française
Garantie 5 ans



Alarmes et automatismes
de la maison



Place Rotrou - DREUX - ☎ 02 37 42 09 50 - E-mail : alarme28@wanadoo.fr

SARL G. MAINI
marbrerie pompes funèbres

SARL DUROCASSES
marbrerie pompes funèbres

1, Chemin du cimetière
28210 NOGENT-LE-ROI - 02 37 51 44 26
31, avenue Kennedy (face à l'hôpital)
28100 DREUX - 02 37 46 86 26
1, rue Marc Chappey
28500 VERNOUILLET - 02 37 42 46 19

59, rue de Billy - 28100 DREUX
☎ 02 37 46 02 02
Face cimetière ancien

**TRAVAUX DANS
TOUS CIMETIÈRES**

Caveaux - Monuments
Fleurs naturelles et artificielles
FUNÉRARIUM
Rue Louise Michel - Les Corvées
28500 VERNOUILLET

- ⇒ TRAVAUX DANS TOUS CIMETIÈRES
- ⇒ CONTRATS OBSEQUES
- ⇒ FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES
- ⇒ FUNÉRARIUM
- ⇒ 24h/24 et 7 Jours/7

CONTRATS OBSEQUES
Organisation complète d'obsèques
*Un service familial
dans le respect des traditions*



SAS CRÉMATORIUM DE VERNOUILLET

Représentée par **M. MAINI Florian**

Rue de la Briqueterie
28500 VERNOUILLET

Tél. 02 37 42 98 14 - Fax 02 37 46 31 60



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communions luthérienne et réformée

L'Eglise Réformée change de nom !

La démarche d'Eglise unie initiée à Montbéliard en 1960, l'esquisse de rédaction d'éléments d'une base commune à Lyon en 1968, la signature de la Concorde de Leuenberg en 1973, et enfin l'aboutissement d'un long travail commun d'harmonisation et de finalisation de cinq années depuis 2007, ont permis que, réunies à Belfort-Giromagny du 17 au 20 mai 2012, les églises **luthériennes en synode général** et **réformées en synode national** vivent un événement historique en adoptant les textes constitutifs afin de concrétiser leur union pour former au 1er janvier 2013 « l'Eglise Protestante Unie de France ».

Convoquée à Dreux le 25 novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Eglise réformée de Dreux-Marsauceux a adopté les nouveaux statuts de son association culturelle loi 1905 et a choisi comme nouveau nom :

« Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsauceux »



temple à Marsauceux



maison Gravelle, temple, presbytère, à Dreux

L'équipe du conseil presbytéral, en vacance pastorale, renouvelée cet été pour une 2^e année, continue activement sa mission: d'assurer les cultes, les cérémonies, la catéchèse de nos jeunes de tout âge, les émissions de Radio Grand Ciel, la fête annuelle de paroisse, le culte champêtre d'été chez nos amis Jacques et Gisèle Genoud à Vitray sous Brezolles. Cette année nos temples ont accueilli à Dreux des concerts de flûte et orgue, Amnesty International et à Marsauceux la Voix des Champs pour un concert-chorale de Noël.

Nos rencontres œcuméniques :

- la **soirée d'unité des chrétiens** à l'église Ste Eve de Dreux en janvier.
- **Bible en Eure et Loir** : initiée par les réformés, créée en 1999, cette association culturelle regroupant tous les chrétiens, a pour but, non pas d'évangéliser, mais de faire découvrir la Bible, Patrimoine de l'Humanité, par des expositions et conférences. A Dreux, les rencontres entre les différentes églises, Catholique, Réformée, Adventiste du 7^e jour, Évangélique Libre, du Nazaréen, Pentecôtiste de l'Assemblée De Dieu, sont passionnantes et, en prohibant bien sûr toute critique, permettent à chacun de s'informer, de questionner.

Et tous ensemble, avec le talent de chacun, nous poursuivons notre mission d'évangéliser sous le regard bienveillant de notre Seigneur.

Catherine BIANQUIS

Cultes à 10 h 30 : 1^{er} dimanche du mois à Marsauceux, les autres dimanches à Dreux.

Emissions diffusées sur **Radio Grand Ciel** le vendredi à 10 h 30 et le dimanche à 15 h 30.

Informations régulièrement affichées sur les portes de chaque temple.

11 rue Mérigot - 28100 DREUX - ☎ 02 37 46 06 01 - <http://erf-dreux.net> - erf.dreux@orange.fr

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

L'année 2012 a été une année qui a vu l'effectif des élèves de la petite section augmenter. Nous sommes passés de 19 élèves inscrits en 2011 à 30 en 2012 ce qui a probablement permis d'éviter la fermeture d'une classe. L'augmentation du nombre d'élèves est probablement influencée par les arrivées nouvelles de familles dans les communes de Charpont et de Mézières grâce à la construction de nouvelles maisons.

Cette année ne connaîtra pas de départ à la retraite du personnel du S.I.R.P. L'effectif est constitué actuellement de 10 personnes souvent employées à temps partiel.

Cette année le principal changement intervenu dans l'organisation des prestations offertes aux enfants a été de choisir une nouvelle entreprise de fourniture de repas. En effet, la qualité de service du prestataire précédent qui jusqu'à présent, nous paraissait correcte avait tendance malgré de nombreux rappels à ne plus nous satisfaire. Avec la commission des menus constituée d'élus et de parents, nous avons choisi de proposer au Comité du S.I.R.P. de prendre la société SODEXO installée sur l'ancien site de Phillips près de la RN 12. Nous restons très vigilants pour que les enfants soient le plus possible satisfaits de ce que nous leur offrons, tout en essayant et ce n'est pas toujours facile de leur faire découvrir des nouveaux goûts.

A cette occasion, je remercie le personnel du S.I.R.P. qui assure la préparation, le service et le nettoyage des réfectoires pour l'attention et le sérieux qui nous permettent de faire remonter vers l'entreprise le moindre problème.

En 2011, le S.I.R.P. a acheté 21000 repas.

Dans le même temps, nous avons été amenés à poursuivre les travaux d'amélioration des cuisines des écoles et l'effort a porté sur la pose de carrelage mural qui va permettre d'en faciliter le nettoyage.

L'accent en ce qui concerne les travaux a surtout été mis cette année sur la réfection de la cour de récréation de l'école de Marsauceux. Depuis de nombreuses années, les représentants de parents d'élèves nous faisaient part de l'état dans lequel revenaient les enfants de l'école. Cela était dû à de la grave calcaire qui avait été mise sous les gravillons pour stabiliser le terrain. Malgré un changement de gravillons, nous n'avions pas pu jusqu'à ce jour résoudre ce problème. Cette année, le Comité a décidé que nous pouvions faire les travaux car le S.I.R.P. ayant remboursé totalement un prêt bancaire pouvait, vu les taux d'intérêt proposés, contracter un nouveau prêt tout en restant endetté dans des limites raisonnables.

Je tiens à remercier à cette occasion les Maires, Conseillers, Parents d'élèves qui forment le comité du S.I.R.P. et qui veulent que les élèves de nos villages soient accueillis dans les meilleures conditions.

Le comité du Syndicat de Regroupement Pédagogique, le personnel et moi-même vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Jacques CHEVALIER
Président du S.I.R.P

BUDGET 2012

DEPENSES	PRIMITIF 2012
CHARGES A CARACTERE GENERAL	189306,00
CHARGES DE PERSONNEL	179085,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28363,40
CHARGES FINANCIERES	685,00
DOTATIONS AUX PROVISIONS	35000,00
DEPENSES IMPREVUES	4192,15
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2201,86
DEPENSES DE L'EXERCICE	438833,41

RECETTES	PRIMITIF 2012
PRODUIT DES SERVICES	72000,00
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	324057,40
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	42776,01
RECETTES DE L'EXERCICE	438833,41

BANQUE • ASSURANCES • TÉLÉPHONIE

Toujours **LA**
pour vous conseiller.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

16, rue des Gaults - 28100 DREUX
Tél. 0 820 83 40 38*

66, route de Crécy - 28500 VERNOUILLET
Tél. 0 820 83 41 08*

*n° Indigo : 012€ TTC/m

Répartition des élèves septembre 2012 :

ÉLÈVE par école	CHARPONT	ÉCLUZELLES	MÉZIÈRES	OUERRE	TOTAL
MARSAUCEUX	31	7	47	38	123
OUERRE	17	8	30	14	69
TOTAL	48	15	77	52	192
<i>TRANSPORT</i>	42	15	53	48	158
<i>CANTINE</i>	42	15	62	49	168

Nombre d'élèves par section et par commune :

Communes/Sections	CHARPONT	ÉCLUZELLES	MÉZIÈRES	OUERRE	TOTAL
PS	8	3	9	10	30
MS	4	1	10	5	20
GS	6	2	10	7	25
CP	4	1	6	7	18
CE1	9	0	12	9	30
CE2	6	4	9	6	25
CM1	4	3	12	4	23
CM2	7	1	9	4	21
TOTAL	48	15	77	52	192

Actuellement 77 enfants de la commune de MEZIERES sont scolarisés au S.I.R.P



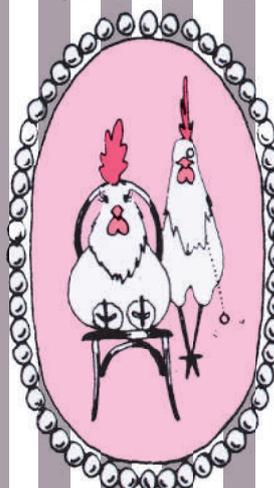
Entreprise Générale de Menuiserie

Charpentes – bâtiments
industriels agencements –
plafonds suspendus

Dominique GARNIER

10, rue de l'Artisanat – Z.I. La Croix Saint-Jacques
Les Corvées – 28500 VERNOUILLET
Tél : 02 37 46 13 72 Fax : 02 37 46 07 76
internet : garniern@club-internet.fr

Restaurant



Minute Cocotte
19 rue St Pierre 28100 Dreux
02 37 48 98 02

Formalités Administratives			
	Où s'adresser	Quand	Pièces à produire
Naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours qui suivent la naissance	- Certificat établi par le médecin ou la sage femme - Déclaration de choix de nom - Acte de reconnaissance (avant naissance) - Livret de famille
Mariage	Mairie du lieu de mariage	Retrait du dossier de mariage au moins un mois avant la date fixée	- Pièce d'identité des futurs époux - Copie intégrale d'acte de naissance des futurs époux - Justificatif de domicile - Pièce d'identité des témoins - Si enfant : copie intégrale d'acte de naissance
Décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible	- Livret de famille du défunt - Pièce d'identité personnelle du déclarant - Certificat de constatation transmis par le médecin
Elections	Mairie du domicile, ou en renvoyant le formulaire avec les pièces justificatives	L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique. Se présenter à la mairie avant le 31 décembre précédant l'élection.	- Pièce d'identité (passeport éventuellement) en court de validité ou exoïré depuis moins de 1 an. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Si domicilié chez un tiers : attestation sur l'honneur justifiant le domicile de la personne concernée.
Pacte civil de solidarité	Adressez-vous au Greffe du Tribunal d'Instance 02 37 38 08 50		
RECENSEMENT MILITAIRE			
Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire. Ils doivent se munir des pièces suivantes : Carte nationale d'identité, Livret de famille, éventuellement une copie du document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales. Attention : la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen. Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.			

Vie Associative et Sportive

Amicale des Parents d'Élèves du Regroupement Pédagogique

Présidente : Joëlle CAYRON Tél : 02 37 43 76 56

Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Président : Serge DELAUNAY Tél : 02 37 43 79 40

Eglise Protestante Unie de Dreux-Marsaudeau

Président : Alain MONCHENY Tél : 02 37 46 06 01

Association des Parents d'Élèves St-Martin

Présidente : Patricia BAUCHEREL Tél : 02 37 43 71 10

Association Marsaudeau United / UFOLEP Football

Président : Stéphane RONNÉ Tél : 06 09 12 17 62

Association Musicale Région Drouaise "1001 NOTES"

Présidente : Claudine BIEUVILLE Tél : 02 37 43 25 81

Association Sport Adapté Foyers du Mesnil

Président : Roland LE GALL Tél : 02 37 43 71 14

Association Sportive et Culturelle

Présidente : Amandine DUEZ Tél : 02 37 43 74 52

Au Coin du Livre / Bibliothèque

Présidente : Monique PERSONNET Tél : 02 37 43 80 51

Centre Nautique du Pays Drouais

Président : Michel GUILLETTE Tél : 02 37 43 82 71

Coopérative Scolaire de l'École de Marsaudeau

Présidente : Elisabeth HUSSON Tél : 02 37 43 74 88

Etoile de Marsaudeau / Football

Présidente : Caroline LELONG Tél : 06 18 28 85 79

Gospel pour tous

Présidente : Véronique BONNEAU Tél : 02 37 43 48 83

Les Attelages de l'Oregon

Présidente : Mireille FLICHER Tél : 02 37 43 79 88

Loisirs Troisième Age Mézières-Marsaudeau

Président : Claude GANTHER Tél : 02 37 43 79 92

Patrimoine Marsaudeau Mézières

Présidente : Jacqueline FEREC Tél : 06 44 88 39 44

Société de Chasse "Union des Propriétaires" de Mézières-Marsaudeau

Président : Dominique COGNARD Tél : 02 37 43 85 46

Société de Pêche "SCI La Noë Robert"

Président : Jean-Claude GOYER Tél : 02 37 43 77 23

Tennis-Club de Mézières-Marsaudeau

Présidente : Virginie DESPRES Tél : 06 30 84 65 07

➤➤ Si vous avez besoin

PIECES DEMANDÉES	OU S'ADRESSER
Extrait ou copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (indiquer la date, nom et prénom et la filiation des parents). Joindre une enveloppe timbrée, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (indiquer la date, noms et prénoms). Joindre une enveloppe timbrée, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou éventuellement site internet de la commune concernée.
Duplicata de Livret de Famille	Mairie du lieu de domicile, fournir : justificatif de l'identité du demandeur, justificatif de domicile, informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom - prénom - date et lieu de naissance...)
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt (indiquer la date, nom et prénom et la date de naissance). Joindre une enveloppe timbrée, ou sur www.acte-etat-civil.fr , ou site internet de la commune concernée.
Extrait d'acte de naissance, mariage ou décès pour les Français nés, mariés ou décédés à l'Étranger	Ministère des Affaires étrangères Service Central de l'Etat-Civil: 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 - Tél: 0 826 08 06 04 (indiquer nom, prénom, date et pays). Joindre une enveloppe timbrée, ou utiliser le formulaire en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr .
Certificat de Nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile. Fournir des pièces prouvant la nationalité française et le livret de famille, (plus : pièce d'identité, justificatif de domicile et copie intégrale d'acte de naissance).
Autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs	Mairie du domicile Fournir le livret de famille des parents et la carte d'identité de l'enfant, plus la pièce d'identité du parent. La demande doit être faite par le représentant légal. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif de jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (les originaux), plus justificatif de domicile.
Carte Nationale d'Identité	Mairie du domicile. Elle est valable 10 ans. La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'empreinte digitale et pour la signature. Fournir : <ul style="list-style-type: none"> • 1 copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois avec filiation complète (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'Etat civil du Ministère des Affaires Etrangères 11 rue de la Maison Blanche, 44941 NANTES CEDEX 09 (www.diplomatie.gouv.fr) si le demandeur est né à l'Étranger, dans ce cas fournir en plus 1 certificat de nationalité française), • 2 photos d'identité (récente, sur fond neutre, visage et cheveux dégagés, sans sourire), • 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (ex : facture d'eau, d'électricité, impôts, gaz, téléphone – éviter celles de téléphonie mobile), • L'ancienne carte d'identité (en cas de vol ou perte faire une déclaration de perte (en mairie) ou de vol (gendarmerie ou poste de police) et fournir un timbre fiscal de 25 €), • Pour les mineurs : Une autorisation parentale est à remplir. En cas de divorce ou de séparation de corps des parents, produire le dispositif du jugement qui a désigné le parent chargé de la garde du mineur ou si l'instance est en cours, l'ordonnance du Tribunal qui a statué sur cette garde (Photocopie), copie pièce d'identité des 2 parents • Pour les femmes divorcées (dans le cas où elles gardent le nom du mari), fournir le dispositif du jugement de divorce (Photocopie), • Pour les femmes mariées ou veuves (dans le cas où elles demandent l'inscription de leur situation matrimoniale sur leur carte), fournir leur livret de famille ou l'acte de décès de leur conjoint, • Pour les enfants majeurs résidant chez leurs parents, fournir une attestation parentale du domicile, identité du déclarant.
Passeport	PASSEPORTS BIOMETRIQUES Depuis le 26 Mai 2009, la mise en place du dispositif visant à délivrer des passeports biométriques est effective en Eure-et-Loir. Ainsi, vous devez désormais vous rendre obligatoirement dans une des 17 mairies habilitées du département. Le dossier pourra être retiré à la mairie de votre domicile. Vous devrez ensuite le compléter (imprimés + pièces à fournir) et vous rendre dans une des 17 mairies habilitées de notre département : ANET / AUNEAU / BONNEVAL / BREZOLLES / CHARTRES / CHATEAUDUN / CHATEAUNEUF-ENTHYMERAIS / CLOYES-SUR-LE-LOIR / COURVILLE-SUR-EURE / DREUX / ILLIERS-COMBRAY / LUCE / MAINTENON / NOGENT-LE-ROI / NOGENT-LE-ROTROU / VERNOUILLET / VOVES. Le retrait du passeport se fera dans la mairie où vous aurez déposé la demande.
Carte d'électeur	Mairie du domicile. L'inscription peut se faire toute l'année, à condition d'avoir 18 ans et d'être de nationalité française. Fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte d'électeur.
Déclaration des chiens de 1 ^{er} et 2 ^e catégorie	Obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre domicile. Fournir les pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identification ou de tatouage du chien, • Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F., • Carte de vaccination antirabique en cours de validité, • Attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien, • Certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{er} catégorie.

AGENCE IMMOBILIÈRE

AGENCE LATOUR (Achat - Vente)	36, rue d'Orfeuil - Dreux	02 37 46 93 90 ...	P 54
AGENCE LATOUR (Location - Gestion)	34, rue d'Orfeuil - Dreux	02 37 62 80 22 ...	P 54

ALARME

ALARME 28	Place Rotrou - Dreux	02 37 42 09 50 ...	P 69
------------------------	----------------------------	---------------------------	------

ALIMENTATION

B.C.M. (Boucherie-Charcuterie)	Rue du Centre - Marsauceux	02 37 43 71 08 ...	P 28
BENOIST GAEC (Produits fermiers)	Rue de la Régie - Marsauceux	02 37 43 71 18	P 4
CREINIER (Boulangerie-Pâtisserie)	Grande Rue - Mézières	02 37 43 71 25	P 6
INTERMARCHÉ (Super marché)	Route de Marsauceux - Cherisy	02 37 43 71 25 ...	P 20
GASTRONOMIE VERNOLITAINE (Traiteur)	6 route de Chartres - Vernouillet	02 37 42 45 60 ...	P 29
LAUVERNIER (Boulangerie-Pâtisserie)	Rue du Centre - Marsauceux	02 37 43 71 13	P 4
MILHIET (Fromagerie - Ferme des Louvières)	Marsauceux	02 37 43 80 86 ...	P 31

ARCHITECTE

ALBATRE ARCHITECTURE	7, Grande Rue - Croisilles	02 37 82 43 93 ...	P 63
-----------------------------------	----------------------------------	---------------------------	------

ARTISANS

ALKEA (Menuiserie - Alu-Bois-PVC)	Imp. des Mares - Ste Gemme-Moronval	02 32 26 93 50	P 6
BAZEMONT Eric (Maçon)	Le Mesnil Ponceau - Villemeux	02 37 82 40 94 ...	P 23
BAZIN (Menuiserie - Charpente - Escalier)	27 St Vincent des Bois	02 32 53 30 30 ...	P 28
CENTRELEC (Électricien)	3, rue des Ecoles - Marsauceux	06 13 80 28 99	P 6
ERGB (Menuiserie - Bois)	9, place St-Martin - Mézières	02 37 62 04 10	P 5
GARNIER (Menuiserie - Charpente)	10, rue de l'Artisanat - Vernouillet	02 37 46 13 72 ...	P 73
I.C.S (Plomberie- Sanitaire-Carreleur)	6 av Charles de Gaulle - Villemeux	06 66 33 88 40	P 2
MAHARAUX Dominique (Plombier)	23, rue de Dreux - Luray	02 37 46 24 02 ...	P 36
PICHOT ISOLATION (Isolation - Ravalement)	lieudit Moreaulieu - Tremblay les Villages	02 37 82 92 28 2'couv	
SO.GA.MA (Menuiserie - Alu-Bois-PVC)	ZI Nord - Dreux	02 37 42 82 07 ...	P 20
TOURAILLE Yves (Maçon)	14, rue de la Gare - Marolles - Broué	02 37 43 27 65 ...	P 37
UDÉNERGIE (Groupes électrogènes)	1, rue des Mairies - Marsauceux	02 37 43 44 45	P 4

ASSURANCES

GROUPAMA	36, rue Parisis - Dreux	02 37 46 17 22 ...	P 17
-----------------------	-------------------------------	---------------------------	------

AUTOMOBILE

DREUX AUTOMOBILE (BMW - OPEL)	6, bd. de l'Europe - Vernouillet	02 37 38 94 36 ...	P 61
GARAGE DE LA ROCADE (Renault)	Rte de Nogent-le-Roi - Ste Gemme	02 37 46 20 65	P 6
ROADY (Les Mousquetaires)	Rte de Gambais - 78550 Maulette	01 30 46 82 35 ...	P 51

BANQUE

CRÉDIT MUTUEL	16, rue des Gaults - Dreux	0 820 834 038 ...	P 72
----------------------------	----------------------------------	--------------------------	------

BAR - RESTAURATION

BAR DE L'ÉCLUZE	Rue de Mézières - Marsauceux	02 37 43 71 28 ...	P 28
L'EAU BERGE	21, rue Jean Moulin - Ecluzelles	02 37 43 71 55 ...	P 39
MINUTE COCOTTE	19, rue St Pierre - Dreux	02 37 48 98 02 ...	P 73

ÉLECTROMÉNAGER - RADIO - TV - VIDÉO

GIROUX Joël72, Grande Rue - Villemeux **02 37 82 40 73** ...P 62

ENERGIE

GÉDIA SMEL (Gaz)7, rue des Fontaines - Dreux **02 37 65 00 00** 2'couv

ETUDE TECHNIQUE

SAFEGE18, rue Henri Tivière - 76000 Rouen **02 32 08 18 80** ...P 21

FLEURISTE

BENOIST Yves41, rue St-Martin - Dreux **02 37 50 01 99** ...P 46

FUNÉRAIRE

MAINI31, av. Kennedy - Dreux **02 37 46 86 26** ...P 70

IMPRIMERIE

POUTRET23, av. du Général-Leclerc - Dreux **02 37 42 02 31** ...P 28

MOTOCULTURE

LHERMITE LOISIRS25, rue du Pressoir - Vernouillet **02 37 46 45 33** ...P 34

TAXI

MAURY Hubert18, rue Maurice Violette - Luray **06 22 85 10 00** ...P 15

TRAITEMENT DE L'EAU

CULLIGAN13, rue des Livraindières - Dreux **02 37 50 22 71** ...P 28

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

EUROVIA2, rue Notre-Dame de la Ronde - Dreux ... **02 37 63 05 00** ...P 20

MUSCI ETP8, rue Lemoult - Châteauneuf **02 37 51 69 75**P 7

RAPASSE Laurent2, imp. de la Badonnerie - Ouerre **02 37 82 60 07** ...P 17

Visite des Malades des Etablissements Hospitaliers et des Maisons de Retraites (VMEH).

Si notre association de visiteurs bénévoles des hôpitaux et Maisons de Retraite fut à l'origine inspirée par Saint Vincent de Paul pour accompagner les plus déshérités, elle s'est transformée en association apolitique, aconfessionnelle, reconnue d'utilité publique.

Les Visiteurs bénévoles s'engagent à visiter régulièrement le service qui leur a été confié, à respecter la plus extrême confidentialité et discrétion lors des visites, à participer aux formations proposées par l'association.

La section drouaise, qui rassemble une quarantaine d'amis, visite, outre les services de l'hôpital, neuf Etablissements répartis dans et autour de Dreux (Vernouillet, Abondant, Châteauneuf, Anet, Saint Lubin des Joncherets).

Sur le département, une centaine de Bénévoles visitent vingt cinq Etablissements.

Si cette association est aussi vivante en 2012, elle le doit à ses bénévoles; ce sont elles et eux qui suscitent estime, amitié, compréhension, empathie, elles et eux qui par leur simple présence « au lit du malade » et leur écoute, raccommodent autour de ce dernier le tissu social trop souvent déchiré dès qu'on entre à l'Hôpital ou en Maison de Retraite.

Si vous vous sentez interpellés, venez nous rejoindre en prenant contact avec nous par tél.: 06 07 83 93 66 ou 0770 9 28 000 ou à notre permanence du mardi entre 14 et 16h (bâtiments de la Rééducation Fonctionnelle, hôpital de Dreux).

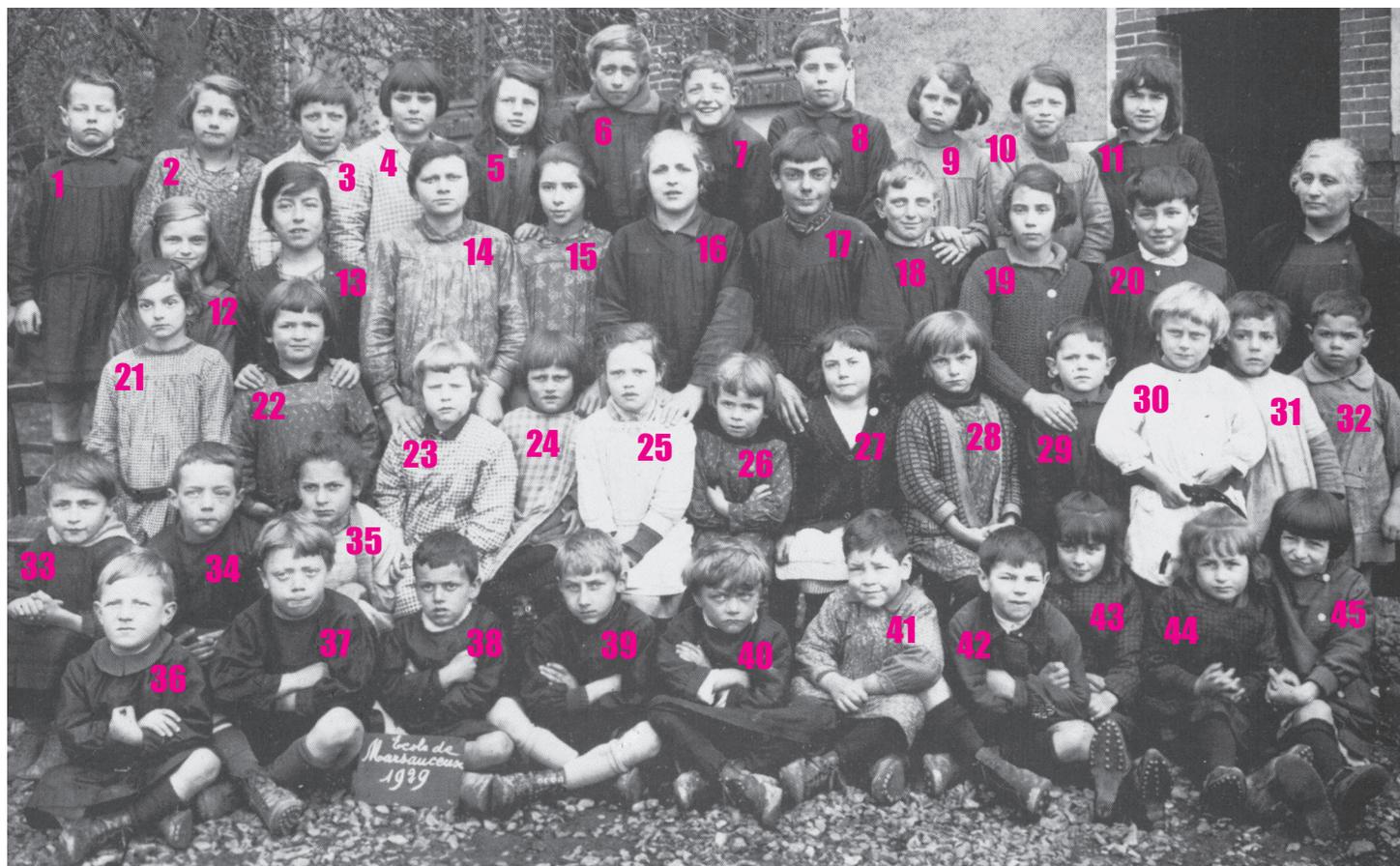
Docteur Jean-René Pellerin, président de VMEH-28

➤➤ Téléphones

A.D.A.P.E.I. 92 Foyer médical	02 37 43 72 34	BULLIER Bruno.....	02 37 43 81 22	DULONDEL Jean-Claude	02 37 43 78 52
AIT-MOHAND Leila	02 37 62 06 71	09 54 29 81 22	DULONDEL Laurent	09 61 41 75 92
AKKAOUI Antoine	09 71 31 43 49	CAILLAUD Gilles	02 37 43 71 02	DURAND Jean-Louis	02 37 43 46 84
ALLAIN Josseline.....	02 37 43 82 74	CAILLE Huguette.....	02 37 43 71 53	DURAND Johann	06 82 58 72 76
ALLAIN Valéry et associés	02 37 43 84 95	CAMACHO Jésus	02 37 62 44 61	E.A.R.L. DES NEAUFLES	02 37 43 76 56
ALLAIS Renée	02 37 43 82 63	CAPET Guy	09 75 35 84 69	ECKERT Josyane.....	02 37 43 46 69
ALLAIS Yves	02 37 43 49 61	CAT LE MESNIL	02 37 43 73 11	ECOLE PUBLIQUE MARSAUCEUX	02 37 43 74 88
ALLIANCE DE DREUX BASKET	02 37 64 26 02	02 37 43 87 53	ECOLE SAINT MARTIN.....	02 37 43 71 10
ASSOC. SPORTIVE ET CULTURELLE	02 37 43 74 52	CAYRON Claude	02 37 43 49 92	ERGB	02 37 62 04 10
AUGER Christian et Maryannick	02 37 43 85 54	CENTRE NAUTIQUE PAYS DROUAIS	02 37 43 82 71	ETOILE DE MARSAUCEUX	02 37 43 84 69
AUGER Joël	02 37 43 76 56	CENTRELEC	06 13 80 28 99	EUCAT Michel	02 37 43 88 12
AUGER Pierre.....	02 37 43 81 34	CHAMPAGNE Fabrice.....	02 37 43 78 81	FAUQUEUX Christian	02 37 43 86 06
AVI GRO ALIMENTAIRE.....	02 37 62 00 41	09 79 62 99 99	FAVRE Michèle	09 75 76 06 24
BAR DE L'ECLUSE	02 37 43 71 28	06 61 16 78 81	FAVRE-BULLY Véronique	02 37 43 84 96
BARIL Sandra	02 37 43 75 46	CHAMPION Michel	02 37 62 06 64	FERDINAND Guy	02 37 43 80 49
BARREY Héloïse et Laurent	02 37 43 41 27	CHAMPONNOIS Jacqueline	02 37 43 85 13	FERREIRA Sophie	02 36 30 93 14
BARREY Jean	02 37 43 73 02	CHAPPE Jacques	02 37 43 83 79	FLEURY Francine & Serge	02 37 43 40 31
BARREY Jean-Claude.....	02 37 43 80 09	CHARMETANT Soisick	02 37 43 84 40	FICHER Mireille	02 37 43 79 88
BATALHA Sylvie & FORGET J.	09 51 47 20 06	CHAURIN Hervé	02 37 43 40 83	FORTIER Jean-Pierre	02 37 43 79 72
BAYON	09 60 19 87 77	CHEVREL Simone	02 37 43 75 55	FOYER DU MESNIL	02 37 43 71 14
BAYON Bernard	02 37 43 71 15	CLOUET Nathalie	02 37 43 79 64	FRANÇOIS Stéphanie	02 37 43 43 81
BAZEMONT David	09 75 72 86 32	COGNARD Dominique	02 37 43 85 46	FRANÇOIS Xavier.....	09 60 14 53 62
BAZEMONT René.....	02 37 43 80 28	COLOMB Laurent	02 37 43 43 73	FRASLON Liliane	02 37 43 76 23
BAZEMONT Véronique	02 37 43 84 66	CORMENIER Sébastien	02 37 43 80 32	FRESNEAU Patrick et Sylvie	02 36 69 55 20
BEJAOUI Hamid.....	02 37 62 04 86	CORMIER André	02 37 43 78 77	FROMAGERIE BOIS DES LOUVIERES	02 37 43 74 41
BELFOND Pierre	02 37 43 75 31	CORMIER Jean-Claude	02 37 43 88 36	FULGENCE Nadine	02 37 43 77 96
BELLALI-DEBU Françoise.....	02 37 43 89 25	COTTURA Adrien	02 37 43 88 93	GAILLARD Pierre.....	02 37 43 78 88
BELLEC Françoise	02 37 62 02 13	COURTOIS Olivier	02 37 43 78 60	GANTHER Claude	02 37 43 79 92
BENHAMED Hafida	02 37 43 78 82	CREINIER Jean-Marie.....	02 37 43 71 25	GARCES Alain	02 37 43 44 87
BENOIST GAEC	02 37 43 71 18	CROIZE Gérard.....	02 37 43 41 76	GARNIER Albert.....	02 37 43 82 92
BERGOUIGNOUX Nelly	02 37 62 00 96	DAIRE Jean-Michel.....	02 37 43 89 00	GASPARD Françoise	09 60 12 38 13
BERNARD Marc.....	02 37 43 85 77	DARCQ Pascal	02 37 43 73 04	GEORGET Lucien	02 37 43 78 28
BERTHELOT Jean-Pierre	02 37 43 42 36	DAUBIN Cédric & Aurélia	02 37 43 82 95	GERVAIS Marie	02 37 43 73 73
BIANQUIS Roger	02 37 43 71 29	DEBACKER François-Xavier & Nathalie	02 36 30 92 01	GEUFFROY Guy	02 37 43 82 10
BINOIST Ludovic / BAVANT G	02 37 43 40 08	DE BEAUREPAIRE Frédérique.....	02 37 43 45 53	GIGAULT Christian	02 37 43 82 94
BLANQUET Josiane	02 37 43 74 38	DEBRIX PORQUET Gérard	02 37 43 47 50	GIROUD Annette	02 37 43 76 42
BOEGLIN Pierre.....	02 37 43 79 65	DEBU Jean Yves.....	02 37 43 76 60	GODEFROID Sébastien	02 37 43 41 32
BOISSEAU Jean-Paul	02 37 62 04 52	DELAUNAY Jean-Pierre	02 37 43 77 68	GOUJEON Christian.....	02 37 43 79 36
BOSCHER Serge	02 37 43 75 24	DELAUNAY Serge	02 37 43 79 40	GOYER Odette	02 37 43 75 62
BOULLY Laurent	02 37 43 72 28	DELBARY Gérard	02 37 43 81 24	GOYER Jean-Claude.....	02 37 43 77 23
BOURGET Emmanuel	02 37 43 71 41	DELESALLE Patrick	02 37 43 44 17	GRUYTERS Jean-Marc	02 37 62 02 04
BOUSSAINGAULT Gérald	02 37 43 76 09	DESAMBLANC Marguerite	02 37 43 80 54	GUERIN Benoît	06 62 28 12 12
BOUTEMY Lionel	02 37 43 88 51	DESCHERRE Michel	02 37 43 73 09	GUERIN Nicolas	02 37 48 78 87
BRANDT Georges.....	02 37 43 75 34	DESMARS Enrique et Sandrine.....	02 37 43 47 95	GUERIN Stéphane.....	02 37 62 09 84
BRANDT Michel.....	02 37 43 78 17	DE SOUSA Reinaldo	02 37 43 48 83	GUILLE Jacques	02 37 43 81 38
BRIAND Marie-Christine	02 37 43 85 25	DEVIN Gilberte	02 37 43 79 31	GUILLE Jean	02 37 43 77 26
BROUSSEAU Bruno	02 37 62 01 03	DIEU Madeleine	02 37 43 74 69	GUILLE Pierre	02 37 43 75 78
BROUSSE Jean-Claude	02 37 41 95 15	DUBOC Georgina	02 37 43 85 55	HAMMICHE Abderrahmane	02 37 43 86 67
BRUNET Jean-Claude	02 37 43 83 54	DUFricHE Etienne.....	02 37 43 81 33	HARDEVELD Michel	02 37 43 73 59
		DUFricHE Sylvain.....	09 77 59 40 78	HARDY Jean-Pascal	02 37 43 82 39

➤➤ Téléphones

HAUTIN Marie-José	02 37 43 73 28	LUSURIER Léone	06 08 58 16 41	POULHALEC Anne-Sophie	02 37 38 16 51
HEBERT Dominique	02 37 43 70 81	MACHADO José	02 37 43 71 28	POURLIER Bernard	02 37 43 76 95
HEBERT Hugues	02 37 62 01 09	MAILLARD Marie-France	02 37 43 88 93	RAFFIN André	02 37 43 82 61
HENRY Fabrice	02 37 43 87 92	MAIRIE	02 37 43 71 22	RAYGASSE Charly	02 37 43 47 63
HESTERS Michel	02 37 43 74 78	MAISIER Jean-Claude	02 37 43 46 36	REDREAU Renée	02 37 43 75 80
HOUSSU Joël	02 37 43 75 92	MARECHAL Raymond	02 37 43 80 39	RENARD Elisabeth	02 37 43 82 30
HUNAULT Lucette	02 37 43 79 08	MARINIER Jocelyne	02 37 43 79 61	RESTOUX Jean-Pierre	02 37 43 48 81
JALLU Gilles	02 37 43 70 11	MARTIN Hervé	02 37 43 80 70	RICHARD Christiane	02 37 43 81 64
JAMET Marcel	02 37 43 43 97	MASSON Francis	02 37 43 76 79	ROEBROECK Bruno	09 50 36 08 28
JOUK Léo	02 37 43 72 45	MAURAT Albert	02 37 43 71 92	ROUAULT Pierre	02 37 43 79 10
JUBERT Pascale	02 37 43 73 19	MECA ALLIANCE sarl	02 37 43 89 82	ROUAULT Sébastien	09 52 04 20 07
KEENE François-Xavier	02 37 43 82 87	MEDIREST	02 37 62 02 30	ROUSSEL Michel	02 37 43 81 61
KERAVEL Hélène	02 37 43 71 24	MENAGER Gilles	02 37 62 02 30	ROUX Michel	02 37 43 80 46
KERMORGANT Christiane	02 37 43 46 75	MENARD Roger	02 37 43 77 94	RUELLE Marcel	02 37 43 80 48
KILBOURG Louis	02 37 43 76 38	MERCURIN James	02 37 43 78 30	RUFFIN Pascal	02 37 43 40 23
KNIPPER Marc	06 16 59 91 59	MESLIER Marie-Claire	02 37 43 74 69	SALLE POLYVALENTE	02 37 43 81 87
L'ETUDE FINANCIERE	02 37 43 00 89	MIGNOT Hélène	02 37 43 76 43	SERVAN-SCHREIBER Claude	02 37 43 86 83
LA CABANE DU PECHEUR	02 37 43 85 50	MILANI Sandrine	02 37 43 85 76	SEUBILLE Yves	02 37 43 75 74
LA PAYSANNERIE	02 37 43 74 00	MILANTE Robert	02 37 43 81 77	SIPEME	02 37 62 01 53
LACOTE Claudine	02 37 43 74 61	MILHIET Martine Fromages	02 37 43 80 86	SIPERT Charles	02 37 43 79 07
LACOTE Gilles	02 37 43 77 67	MONA Yvonne	02 37 62 09 63	Sté Boucherie Charcuterie Marsauceux	02 37 43 71 08
LACOTE Patricia	02 37 43 77 13	MONTALESCOT Thierry	02 37 62 01 68	SOLEILHAVOUP Jean-Paul	02 37 62 00 89
LACROIX Gérard et Sylvie	02 37 43 48 79	MOREL Eugène	02 37 43 79 49	SOMMER Bernard	02 37 62 01 47
LAMBERT Jacqueline	02 37 43 74 19	MORIN Christian	02 37 43 78 19	SUHARD Philippe	02 37 43 84 01
LARUE Johnny	02 37 43 77 37	MOULINS DE MEZIERES	02 37 43 74 43	Syndicat Regroupement Pédagogique	02 37 43 80 07
LARUE David	02 37 43 77 78	02 37 43 71 03	TANGUY Yoann /LEBOZEC Nadège	02 37 82 39 84
LATOURE Michel	02 37 43 76 00	NICOU Stéphane	02 37 43 41 09	TAVARES Sandra	02 37 62 03 13
LAUVERNIER Jean-Pierre Boulangerie	02 37 43 71 13	NIEWOLIA Kazimierz	02 37 43 40 09	THINARD Marcelle	02 37 43 83 91
LAUVERNIER Michel	02 37 43 79 26	PAPIN Eric & Marie-Sylvie	02 37 43 09 47	THUREAU Jean-Philippe	02 37 43 40 81
LAUVERNIER Jeannine	02 37 43 76 44	PATRIARCHE Franck	02 37 43 73 56	TOISON Cécile	02 37 43 42 99
LE BRETON Sabrina & THEVENIN L.	02 37 43 16 13	PATRIARCHE Michel	02 37 43 82 46	TOPALLI Shefki	09 53 26 56 32
LE CARS Marcel	02 37 43 77 91	PATRIARCHE Monique	02 37 43 77 24	TRAVERS Didier	09 54 72 57 26
LE PORT Isabelle et Didier	02 37 43 49 89	PATRIARCHE Pascal	02 37 43 78 29	TRAVERS Gaston	02 37 43 88 48
LE ROY Joël	02 37 43 75 75	PATRIARCHE Pascale	02 37 43 49 26	TURPIN Robert	02 37 43 78 57
LECOUSTEY Sylvie	02 37 62 04 92	PATRIARCHE Thierry	06 26 57 73 01	U D ENERGIE	02 37 43 44 45
LEGEAY Guy	02 37 43 81 37	PELLERIN Gilbert	02 37 43 79 01	UDE Patrick	02 37 43 87 37
LEMOULT Jacques	02 37 62 00 19	PERSONNET Guy	02 37 43 80 51	UNINSKY Geoffrey	09 53 12 13 02
LEOTE François	02 37 48 49 06	PIE Patrice	02 37 43 85 98	VAN OOST André	02 37 43 71 23
LEROI Gérard	02 37 43 77 15	PINER Manuel	02 37 43 79 90	VENARD Aline	09 79 21 74 67
LETOURNEAU David	02 37 43 72 48	PIRIOU Chantal	02 36 98 00 31	VENARD Jacky	02 37 43 85 36
LEVY Jean-Charles	02 37 43 85 07	POMMEREAU Andrée	02 37 43 73 62	VETTIER Lionel	02 37 43 86 40
LHERMITE Philippe	02 37 43 78 92	POMMEREAU Philippe	02 37 43 72 01	VIDIERE Gilbert	02 37 43 80 44
LHERMITE Raymond	02 37 43 86 81	POMMIER Claude	02 37 43 79 44	VILDAY-THEBAULT Nathalie	02 36 69 52 88
LHOSTE Alain	02 37 43 88 14	POPOT Brice	06 89 27 86 44	VILLEDIEU Sandrine	09 50 80 07 06
LOMBARD Virginie MAURY Sébastien	02 37 43 79 55	POPOT Michel	09 54 47 45 37	VILLERS Roger	02 37 43 84 06
LOQUET Odile Couture	02 37 43 83 19	PORTENSEIGNE Christophe	02 37 43 89 52	VILLERY Joël	02 37 43 77 14
LOUCHART Dominique	02 37 43 75 89	POTIER Christiane	02 37 43 45 90	VIROLLE Olivier	02 37 43 42 64
LUSTREMENT B. & MESLIERE V.	02 36 69 58 38	POTIER Claude	02 37 43 80 23	ZAKARIAN Miran	02 37 43 70 25
LUSURIER Benoit	02 37 43 73 23	POUILLEY (Mme)	02 37 43 49 64	ZIDI Mahammed	02 37 43 83 08



1: Pierre Lallier - 2: Ferande Legeard - 3: Madeleine Lacotte - 4: Odette Harlay - 5: Odette Taillendier - 6: Georges Brou - 7: Joseph Bazemont - 8: Jean Lailier - 9: ? - 10: ? - 11: Cécile Noury (Bournot) - 12: Lydie Baillon
 13: Lucette Bazemont - 14: Louise Rouault - 15: Juliette Delaunay - 16: Valentine Jousset - 17: René Dumay - 18: Gérard Menard - 19: Solange Leroy - 20: Pierre Bousser - 21: Alice Hervieu - 22: Denise Ruelle - 23: Paulette Lailier
 24: ? - 25: France Renard - 26: Janine Geuffroy - 27: Andréa Legavre (Bournot) - 28: Micheline Legeard - 29: Jean Moussu - 30: Gilbert Lebegue - 31: ? - 32: ? - 33: Jacques Guille - 34: André Gaudron - 35: Marie Betron - 36: Pierre Cousin
 37: Emile Leseuil - 38: Maurice Bazemont - 39: André Auger - 40: René Galiène - 41: Robert Bournot - 42: Jean Bournot - 43: Marie Guegan - 44: ... Fredoni - 45: Suzanne Rollin - Institutrice Mme Bouillot.
 Merci à Cécile Noury pour cette photo et son excellente mémoire...

MAIRIE

17, rue de la Mairie - 28500 MÉZIÈRES-EN-DROUAIS
 Adresse e-mail : mairie.mezieres-marsauceux@wanadoo.fr
 Téléphone 02 37 43 71 22
 Télécopie 02 37 62 02 09
 Heures d'ouverture : Mardi au Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et
 Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mairie de Mézières 02 37 43 40 54
 Heures d'ouverture : Mardi au Vendredi de 15 h 30 à 18 h 30 et
 Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Salle Louis POMMEREAU 02 37 43 81 87

Stade 02 37 43 84 69

Syndicat Regroupement Pédagogique 02 37 43 80 07

ÉCOLE de MARSAUCEUX 02 37 43 74 88

ÉCOLE de OUERRE 02 37 82 30 38

ÉCOLE (privée) de MEZIERES 02 37 43 71 10

ÉLECTRICITÉ Dépannage 24/24h

SICAE-ELY 01 34 94 68 01

EDF 0810 333 028

GAZ Dépannage

GÉDIA 02 37 65 00 10

EAU Tél. à M. GOYER 02 37 43 77 23

ou à M. LUSURIER 06 80 00 15 16

AMBULANCES 02 37 42 15 99

..... 02 37 42 37 38 - 02 37 46 13 08

DROGUE, ALCOOL, TABAC : INFO 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE 0 800 88 08 00

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE 119

LES SERVICES PUBLICS

SOUS PRÉFECTURE DE DREUX

Standard 02 37 63 09 50

TRIBUNAL D'INSTANCE

Palais de Justice de - Dreux 02 37 38 08 50

TRIBUNAL DE COMMERCE

Bd Chasles - Chartres 02 37 84 00 25

CONSEIL DES PRUDHOMMES

2, place Anatole France - Dreux 02 37 46 43 62

POLE - EMPLOI

49, av. Général Leclerc - Dreux 02 37 62 56 89 ou 39 49

ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux 02 37 38 60 73

SYNDICAT D'INITIATIVE 02 37 46 01 73

SNCF Dreux Réservations - Information 36 35

CENTRE DES IMPOTS

1 bis, rue des Granges - Dreux 0 820 32 42 52

TRÉSORERIE DREUX MUNICIPALE

27, rue Sénarmont - Dreux 02 37 42 79 45

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

7, rue des Capucins - Dreux 02 37 38 83 00

7, rue Henri Dunant - Dreux 36 46

MÉTÉOROLOGIE

Départementale 0 892 68 02 28

Nationale 32 50

Agricole 0 892 68 07 28

FRANCE TÉLÉCOM

Dérangements - Réclamations 10 13

EN CAS D'URGENCE

- | | | | |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| • POMPIERS | 18 | • HOPITAL DE DREUX | 02 37 51 52 53 |
| • POLICE SECOURS | 17 | • GENDARMERIE | 02 37 38 57 30 |
| • SAMU, MEDECIN, DENTISTE... | 15 | Boulevard Henri IV DREUX | |
| • APPEL D'URGENCE EUROPEEN | 112 | • COMMISSARIAT DE POLICE | 02 37 65 84 10 |
| • PHARMACIE DE GARDE | | • Electricité Dépannage SICAE-ELY | 01 34 94 68 01 |
| | 32 37 | • Régie du GAZ (GEDIA) | |
| • CENTRE ANTI POISON D'ANGERS | | Dépannage et urgence | 02 37 65 00 10 |
| | 02 41 48 21 21 | | |

Dorénavant les services incendies et de secours (appel par le 18) reçoivent automatiquement le numéro de téléphone de la ligne qui les appelle.

Nous remercions toutes les personnes qui ont prêté des documents et des photos pour la réalisation de ce bulletin.

Des erreurs ou omissions ont pu se produire et dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous signaler toute modification à apporter, merci.



Tous motivés, même les parents



THEATRE du BERLINGOT
Le mystère du phare



Bravo la fée des sables.

Attention la méchante fée tempête !



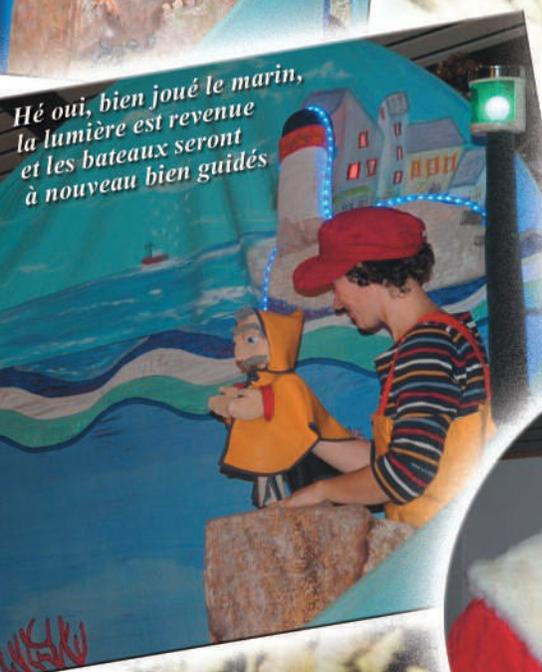
Qui va retrouver
la lumière du phare ?



Les marins à l'aide de
la fée peut-être !



Méchante fée, où est la lumière du phare ?



Hé oui, bien joué le marin,
la lumière est revenue
et les bateaux seront
à nouveau bien guidés



Nous on est tranquille,
on est sûr que cela
va bien finir...



Un petit goûter, puis
le PERE NOËL est arrivé
et on lui a donné plein de bisous



Voilà un
après-midi
bien réussi.



Il nous a apporté plein de cadeaux



Nous, on a été sage !